



Bulletin Officiel

N°7719 Mercredi 21 octobre 2026

www.cmf.tn31^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
DANS LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

3

INFORMATION DU CMF PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES : PRECISIONS SUR L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR
LES FAITS SUSCEPTIBLES DE METTRE EN PERIL LES INTERETS DES SOCIETES OU DES INVESTISSEURS

9

INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS
FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

13

PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION
A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

17

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE NOTATION

NOTATION DEFINITIVE D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE « BTK LEASING 2026-2 »

19

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

LES VALEURS LIQUIDATIVES SONT DESORMAIS CONSULTABLES AU FORMAT EXCEL, PLUS PRATIQUE ET DIRECTEMENT EXPLOITABLE,
SUR LE SITE OFFICIEL DU CMF VIA LE LIEN SUIVANT : <https://www.cmf.tn/valeurs-liquidatives-des-titres-opcvm>

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 24/06/2026)

ANNEXE II

COMMUNIQUEES DE PRESSE

- SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES - SOTUVER : APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOTUVER.
- SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES - SOTUVER : APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER AU TITRE DES ANNEES 2026,2027 et 2028.

ANNEXE III

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

- COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES ASTREE
- BH ASSURANCE

- BNA ASSURANCES
- ENNAKL AUTOMOBILES
- SOTUMAG
- ARTES
- BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE –BIAT
- BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS –BTE
- CELLCOM
- COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING – CIL
- TUNISIE LEASING & FACTORING
- CITY CARS
- SANIMED
- SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE –SOMOCER
- SOCIETE TUNISIENNE D’EMAIL –SOTEMAIL
- SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES-SOTRAPIL
- SOCIETE TUNISIENNE D’ASSURANCES ET DE REASSURANCES-STAR
- POULINA GROUP HOLDING
- TAWASOL GROUP HOLDING
- ONE TECH HOLDING
- HANNIBAL LEASE
- CARTHAGE CEMENT

ANNEXE IV

EMISSION D’UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

- EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « STB SUBORDONNE 2026 »

EMISSION D’UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

- EMPRUNT OBLIGATAIRE « BTK LEASING 2026-2 »

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2026

- CELLCOM

ANNEXE VI

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

- SANIMED

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيحات بشأن المعلومات البيئية والاجتماعية والحوكمة الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة على مستوى الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية

في إطار مواصلة هيئة السوق المالية لجهودها الرامية إلى دعم شركات المساهمة العامة في الوفاء بواجبات الإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وذلك على ضوء البلاغ الصادر عنها بتاريخ 25 ديسمبر 2025، وبالاستناد إلى مخرجات الملتقى الذي نظّمته الهيئة بالتعاون مع هيئة الخبراء المحاسبين بتونس يوم 22 جانفي 2026 حول واجبات الإفصاح المرتبطة بعوامل الاستدامة ومتطلبات آلية تعديل الكربون على الحدود، وما تم تسجيله من استفسارات خلاله، تُصدر الهيئة هذا البلاغ التكميلي قصد تقديم توضيحات إضافية بشأن متطلبات الإفصاح ذات الصلة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، الواجب تضمينها ضمن القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025.

وتهدف هذه التوضيحات إلى مرافقة شركات المساهمة العامة في حسن تطبيق الإطار المحاسبي الجاري به العمل. كما يندرج هذا التمشي في إطار مقارنة تدريجية تواكب السياق الانتقالي للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2025، دون أن يترتب عنه إحداث أية التزامات جديدة ذات صبغة معيارية.

وفي هذا الإطار وتماشيا مع مهمتها في حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية وتعزيز شفافية السوق المالية، تذكر الهيئة أن الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية لشركات المساهمة العامة يجب أن تتضمن قسما مخصصا للمعلومات ذات الأهمية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة عندما يكون لهذه العوامل، تأثير محتمل ذو أهمية على الوضعية المالية أو الأداء المالي أو استمرارية النشاط أو آفاق الشركة وذلك بناء على تقييم للمادية المالية وفقا للإطار المرجعي للمحاسبة كما هو منصوص عليه بالأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996. وفي هذا السياق، يمكن للشركات الاعتماد على مبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2 عند إعداد هذا القسم، وذلك مع التقيد بأحكام الإطار المرجعي للمحاسبة.

وينبغي أن يشمل هذا القسم على الأقل على المحاور التالية:

أ. **نمط الحوكمة:** وصف الهياكل والأدوار والمسؤوليات في مجال الإشراف والتسيير الخاصة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، بما في ذلك مشاركة أجهزة الحوكمة، وذلك بقدر ما تساهم هذه العناصر في تقييم إدارة المخاطر البيئية والاجتماعية والحوكمة التي قد يكون لها أثر مالي ذو أهمية.

ب. **الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة:** عرض التوجهات الاستراتيجية للشركة في هذا المجال بقدر ما يكون لهذه التوجهات أثر ذو أهمية على الفرضيات المحاسبية أو الآفاق أو المجاميع الرئيسية في القوائم المالية ، ووصف مدى ترابط الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل المذكورة مع الاستراتيجية الشاملة، وعند الاقتضاء، الأهداف المحددة.

ت. **إدارة المخاطر والفرص:** تحديد وتحليل المخاطر والفرص المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة ذات الأهمية بالنظر الى تأثيرها المحتمل على الوضعية المالية أو الأداء أو آفاق الشركة.

ث. **مؤشرات كمية و/أو نوعية:** الإفصاح، عند الاقتضاء، عن مؤشرات كمية و/أو نوعية ذات أهمية في تقدير الشركة وذلك على ضوء تحليل المادية المالية. وبالنسبة لهذا المحور الأخير المتعلق بالمؤشرات الكمية و/أو النوعية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، تقوم الشركات باختيارها على أساس تقييمها للمخاطر وللمادية المالية، وفقا لمبدأي الأهمية النسبية والتوازن بين المنافع والتكاليف المنصوص عليهما في الإطار المرجعي للمحاسبة. مع التذكير في هذا الإطار بأن عدم نشر المؤشرات المذكورة لا يُعدّ في حد ذاته تقصيرا، طالما كانت الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية هذه المؤشرات في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية، وفي ضوء مستوى نضج أنظمة المعلومات بالنظر لوضعية الشركة.

وتجدر الإشارة الى أنّه فيما يتعلق بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، وباعتبار أن السنة المحاسبية 2025 تُعتبر أول سنة لبدء سريان متطلبات الإفصاح المذكورة، فقد اعتبرت الهيئة هذه الفترة على أنها **مرحلة انتقالية**. وفي هذا الإطار، وتقديرا لأن بعض الشركات قد لا تمتلك بعد أنظمة معلومات أو بيانات ناضجة بالكامل تمكنها من إنتاج مؤشرات كمية كاملة وموثوقة، فإنه يُسمح لها بالاكْتفاء بالإفصاح بالمعلومات النوعية ذات الصلة والتي تهدف إلى وصف المنهجية المعتمدة لإدارة العوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، والإجراءات المتخذة، وآليات الحوكمة وإدارة المخاطر **الجاري وضعها أو تطويرها**، وكذلك الجدول الزمني المحدد للتنفيذ التدريجي للإفصاح بالمؤشرات الكمية.

ويكرس هذا التمشي المعتمد من قبل الهيئة مبدأ "الامتثال أو التبرير" الذي يهدف إلى مرافقة الشركات في رفع مستوى نضجها التدريجي في إعداد الإفصاحات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، دون المساس بمبادئ المادية المالية والنسبية والصورة الوافية. وتحدد الشركة عند الاقتضاء، البنود الرئيسية في القوائم المالية التي قد تتأثر حسب تقديرها بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، واسترشاداً بمبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2.

وفيما يخص المعلومات المتعلقة بآلية تعديل الكربون عند الحدود المعنية بالإفصاح ضمن الإفصاحات المتعلقة بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، تقيم الشركات المعنية بهذه الآلية، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، ما إذا كان تعرضها لآلية تعديل الكربون عند الحدود من شأنه أن يكون له أثر مالي ذو أهمية على وضعيتها وإدائها المالي أو نشاطها أو أفاقها المستقبلية.

ولا يمكن اعتبار عدم الإفصاح عن مؤشرات حول تعرض الشركة لهذه الآلية، في حد ذاته، تقصيراً، طالما أن الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية المؤشرات المذكورة في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية وبالنظر إلى مستوى نضج أنظمة المعلومات. وفي هذه الحالة، يمكن أن تكون المعلومات المتعلقة بهذه الآلية التي يتم الإفصاح بها ذات طبيعة نوعية في الغالب وذلك تكريساً لمبدأ "الامتثال أو التبرير" المعتمد من قبل الهيئة، وتتعلق هذه المعلومات بوصف منهجية تحديد التدفقات المعنية، وإجراءات الشركة التي هي بطور الإنجاز، والجدول الزمني المحدد للامتثال التدريجي.

وتشدد الهيئة على ضرورة قيام شركات المساهمة العامة بتعزيز منظومات الحوكمة وإدارة المخاطر والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة تدريجياً، بالتنسيق الوثيق مع مراقبي حساباتها، لضمان جودة وموثوقية وملاءمة المعلومات المقدمة إلى السوق.

Communiqué du Conseil du Marché Financier**PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR
LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES
NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Dans le prolongement du communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025, relatif aux informations à fournir au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, par les sociétés faisant appel public à l'épargne, concernant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), et suite au colloque organisé par le CMF en collaboration avec l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie le 22 janvier 2026 sur ce thème et aux interrogations posées par les participants audit colloque, le CMF souhaite apporter les précisions suivantes quant à ses attentes en matière d'information financière liée à la durabilité.

Les présentes précisions ont pour objet d'accompagner les sociétés faisant appel public à l'épargne dans l'application du cadre comptable existant. Elles s'inscrivent dans une logique transitoire pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 et ne créent pas, à ce titre, d'obligations nouvelles de nature normative.

Conformément à sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et de renforcement de la transparence du marché financier, le CMF rappelle que les notes annexes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne doivent comporter une section dédiée aux informations financières significatives liées aux facteurs ESG.

Cette information est fournie, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, lorsque ces facteurs sont susceptibles d'influencer de manière significative la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation ou les perspectives de la société.

À cet effet et pour l'élaboration de cette section, les sociétés peuvent s'appuyer sur les principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2, dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité.

Cette section devrait au moins couvrir les quatre axes suivants :

a. Mode de gouvernance :

Description des structures, rôles et responsabilités en matière de supervision et de pilotage des enjeux ESG, y compris l'implication des organes de gouvernance dans la mesure où ces éléments contribuent à l'appréciation de la gestion des risques ESG susceptibles d'avoir une incidence financière significative.

b. Stratégie ESG :

Présentation des orientations stratégiques de la société en matière ESG, de leur articulation avec la stratégie globale et, le cas échéant, des objectifs fixés dans la mesure où ces orientations stratégiques ont une incidence significative sur les hypothèses comptables, les perspectives financières ou les principaux agrégats des états financiers.

c. Gestion des risques et opportunités :

Identification et analyse des risques et opportunités ESG matériellement significatifs au regard de leur incidence potentielle sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs :

Communication, le cas échéant, d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société.

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont identifiés à l'issue d'une analyse des risques et de la matérialité financière, conformément aux principes d'importance relative ainsi qu'à l'équilibre entre coûts et avantages consacrés par le cadre conceptuel de la comptabilité.

L'absence de publication d'indicateurs ne saurait, à elle seule, constituer un manquement, dès lors que la société est en mesure d'en justifier le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information au regard de sa situation spécifique.

Pour les états financiers clos au 31 décembre 2025, l'information ESG fournie dans les notes aux états financiers, s'inscrit dans une **phase transitoire**. Lorsque les sociétés ne disposent pas encore de systèmes d'information ou de données suffisamment matures pour produire des indicateurs quantitatifs complets et fiables, elles peuvent recourir à une information qualitative pertinente. Cette information qualitative vise à décrire la démarche ESG adoptée par la société, les actions engagées, les dispositifs de gouvernance et de gestion des risques en cours de déploiement, ainsi que le calendrier envisagé pour la mise en place progressive d'indicateurs quantitatifs.

Cette approche relève d'une logique de « Comply or Explain » visant à accompagner les sociétés dans une montée en maturité graduelle du reporting ESG, sans remettre en cause les principes de matérialité financière, de proportionnalité et d'image fidèle. Le cas échéant, la société indique les principaux postes des états financiers susceptibles d'être affectés par les enjeux ESG, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité et, à titre d'orientation, aux principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2.

En ce qui concerne l'information relative au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) à fournir dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, les sociétés concernées par ce Mécanisme, apprécient conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, si leur exposition au dispositif MACF est de nature à avoir une incidence financière significative.

L'absence de publication d'indicateurs sur cette question, ne saurait constituer un manquement dès lors qu'elle est justifiée par le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information. Dans ce cas, et dans le cadre de la logique de « Comply or Explain » adoptée pour l'exercice 2025, l'information relative au MACF peut revêtir un caractère principalement qualitatif, visant à décrire la démarche d'identification des flux concernés, les travaux engagés et le calendrier envisagé pour la mise en conformité progressive.

Le CMF invite l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer progressivement leurs dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de reporting relatifs aux facteurs ESG, en étroite coordination avec leurs commissaires aux comptes, afin de garantir la qualité, la fiabilité et la pertinence des informations communiquées au marché.

بلاغ هيئة السوق المالية

واجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة تجاه هيئة السوق المالية: توضيحات بخصوص الإعلام بالحالات التي من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركات أو حاملي أوراقها المالية

في إطار اضطلاع هيئة السوق المالية بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وكل توظيف للأموال عن طريق المساهمة العامة، وذلك طبقاً لأحكام الفصل 23 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، تقدم الهيئة التوضيحات التالية بخصوص نطاق تطبيق أحكام الفصل 3 سادسا من القانون سالف الذكر، والمتعلقة بواجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة.

ويهدف هذا التوضيح إلى ضمان فهم موحد وتطبيق سليم وفعلي للأحكام القانونية المذكورة، التي تلزم مراقبي الحسابات بإعلام هيئة السوق المالية بكل أمر من شأنه أن يشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية، وذلك فور علمهم بها أثناء مباشرتهم لمهامهم.

وفي هذا الإطار، تعتبر هيئة السوق المالية أنّ الوقائع والوضعيات التالية تُعد، على سبيل المثال لا الحصر، من الحالات التي تستوجب الإعلام المنصوص عليه بالفصل 3 سادسا المشار إليه:

- أي خرق أو مخالفة جسيمة للأحكام التشريعية أو الترتيبية أو الإدارية المنظمة لنشاط الشركة؛
- وجود مخاطر أو شكوك جدية من شأنها المساس باستمرارية نشاط الشركة؛
- وجود مراقبي الحسابات في وضعية استحالة تنفيذ مهامهم، وفقا لأحكام الفصل 268 من مجلة الشركات التجارية؛

- حالات رفض التصديق على الحسابات على معنى الفصل 269 من مجلة الشركات التجارية؛

- إبداء رأي مضمّن باحتراز، وخاصة في الحالات التي تتعلق فيها هذه الاحترازات بـ:

- ✓ المساس باستمرارية نشاط الشركة أو ديمومتها؛
- ✓ بنود بالقوائم المالية يكون أثرها، منفردة أو مجتمعة، جوهريا بالنظر إلى معايير الأهمية النسبية، ومن شأنه التأثير بصفة جوهريّة على التقديم الوفي للوضعية المالية أو للأداء أو للتدفقات النقدية؛

- ✓ وجود احترازاات متكررة أو غير مسوأة، أو متواصلة على مدى سنتين محاسبيتين أو أكثر؛
- ✓ عدم تكوين المدخرات الضرورية لتغطية المخاطر الجسيمة أو عدم احتساب خصوم هامة؛
- ✓ إنجاز معاملات ذات أهمية مع أطراف مرتبطة بشروط تفضلية مقارنة بشروط السوق.

وتؤكد هيئة السوق المالية أن القائمة الواردة أعلاه لا تهدف إلى حصر أو تقييد نطاق واجب الإعلام، إذ يتعين على مراقب الحسابات، في إطار مسؤوليته المهنية وبصفته خبيراً مختصاً، أن يقدّر، بالنظر إلى خصوصيات كل مهمة وظروفها، وجود أي أمر أو وضعية، ولو لم يرد ذكرها صراحة ضمن الحالات المذكورة، من شأنها أن تشكل خطراً على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية. كما تجدر الإشارة إلى أنه في حال وجود شكوك حول تقدير الوقائع أو الحالات الواجب الإعلام بها، يتعين على مراقب الحسابات التحلي بمبدأ الحيطة والحذر، والمبادرة بإعلام هيئة السوق المالية بالوقائع أو الوضعيات التي لم يتمكن من الحسم في شأنها.

وبخصوص إجراءات الإعلام، فإنه يعين على مراقبي الحسابات إعلام هيئة السوق المالية بأي وسيلة تترك أثراً كتابياً. وعندما تتعلق حالات الإعلام بإبداء رأي برفض التصديق على الحسابات أو بإبداء رأي مضمّن باحتراز، يتعين على مراقبي الحسابات مدّ الهيئة بجميع العناصر التوضيحية والبيانات اللازمة التي من شأنها تسهيل فهم الوقائع والحالات المعلم بها.

وإذ تذكّر هيئة السوق المالية بأهمية الدور المحوري الذي يضطلع به مراقبو الحسابات في تكريس الشفافية وحماية المستثمرين، فإنها تدعو كافة المعنيين إلى الحرص على التقيد الصارم بواجبات الإعلام المذكورة أعلاه وبكافة الالتزامات القانونية والترتيبية ذات الصلة، بما يساهم تعزيز شفافية السوق ودعم مقتضيات الثقة فيها.

Communiqué du Conseil du Marché Financier
--

Information du CMF par les commissaires aux comptes : Précisions sur l'obligation d'information sur les faits susceptibles de mettre en péril les intérêts des sociétés ou des investisseurs.

Dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, telle que prévue par l'article 23 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, le Conseil du Marché Financier (CMF) apporte des précisions relatives à l'application des dispositions de l'article 3 sexies de la loi susvisée, concernant l'obligation d'information du CMF par les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Cette démarche vise à assurer une application harmonisée, claire et sécurisée de ladite disposition légale, laquelle impose aux commissaires aux comptes de signaler immédiatement au CMF tout fait susceptible de mettre en péril les intérêts de la société concernée ou ceux des porteurs de ses titres.

À ce titre, le CMF précise que sont notamment considérés comme des faits justifiant l'information prévue par l'article 3 sexies précité, à titre indicatif et sans que cette énumération ne présente un caractère exhaustif, les situations suivantes :

- Toute violation significative des dispositions législatives, réglementaires ou administratives régissant l'activité de la société ;
- L'existence d'un risque ou d'un doute sérieux concernant la continuité de l'exploitation ;
- Les situations d'impossibilité pour les commissaires aux comptes d'exécuter leurs missions, telles que prévues par l'article 268 du Code des sociétés commerciales ;
- Les cas de désapprobation des comptes au sens de l'article 269 du Code des sociétés commerciales ;
- L'émission d'une opinion assortie de réserves, notamment lorsque celles-ci portent sur :

- ✓ La mise en cause de la continuité d'exploitation ou de la pérennité de la société
- ✓ Un ou plusieurs postes des états financiers dont l'impact, individuel ou agrégé, est significatif au regard des critères de matérialité et affecte substantiellement la représentation fidèle de la situation financière, de la performance ou des flux de trésorerie ;
- ✓ L'existence de réserves récurrentes ou non régularisées, persistantes sur deux exercices consécutifs ou plus ;
- ✓ L'insuffisance manifeste de provisions pour risques majeurs ou la non prise en compte de passifs importants;
- ✓ Des transactions significatives avec des parties liées conclues à des conditions non conformes à celles du marché.

Il est rappelé que cette liste n'a pas vocation à limiter l'étendue de l'obligation de signalement. Il appartient au commissaire aux comptes, en sa qualité de professionnel avisé et sous sa responsabilité, d'apprécier, au regard des circonstances propres à chaque mission, si un fait ou une situation, même non expressément visé, est de nature à mettre en péril les intérêts de la société ou des porteurs de ses titres. En cas de doute, le principe de prudence doit prévaloir et conduire à l'information du CMF.

S'agissant des modalités pratiques, l'information du CMF par les commissaires aux comptes est transmise par tout moyen permettant d'en conserver une trace écrite. Lorsque les faits signalés se rattachent à l'émission d'une désapprobation des comptes ou à l'émission d'une opinion assortie de réserves, les commissaires aux comptes sont tenus de déposer auprès du CMF tout élément explicatif de nature à faciliter la compréhension des faits signalés.

Conscient du rôle central du contrôle légal des comptes dans la consécration de la transparence et la protection des investisseurs, le CMF invite les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne à veiller au strict respect des obligations d'information susvisées, et ce dans un souci de transparence et de bon fonctionnement des marchés.

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيح للمعطيات الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة صلب القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025 المتعلقة بالتحديات المناخية وبالعوامل الحوكمة البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات

في إطار مشروعها الاستراتيجي المتعلق بالاستدامة، وعملا بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر وتعزيز شفافية السوق المالية، تؤكد هيئة السوق المالية حرصها على تعزيز مبادئ الإفصاح والشفافية لدى شركات المساهمة العامة، بما يمكّن المستثمرين من النفاذ إلى معلومات وجيهة وموثوقة وذات جدوى لاتخاذ القرارات الاستثمارية، وبالخصوص المعلومات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات.

وفي هذا السياق، وطبقا لأحكام الأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996 والمتعلق بالإطار المرجعي للمحاسبة، تلقت هيئة السوق المالية انتباه شركات المساهمة العامة إلى أنّ العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات، متى كانت من شأنها التأثير على نشاط الشركة أو وضعيتها المالية أو أدائها أو آفاقها المستقبلية، تُعدّ من المعطيات الجوهرية التي يتعيّن الإفصاح عنها لفائدة المستثمرين. وتنسجم هذه المتطلبات مع مقتضيات المعايير الدولية للإفصاح المالي المتعلقة بالاستدامة، ولا سيما المعيار IFRS S1 المتعلق بالالتزامات العامة للإفصاح عن المعلومات المالية المرتبطة بالاستدامة، والمعيار IFRS S2 المتعلق بالإفصاح عن المعلومات المرتبطة بالتغيرات المناخية.

وعليه، تدعو هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة إلى تضمين صلب قوائمها المالية الفردية، والمجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، على مستوى الإيضاحات المرفقة بها، معلومات واضحة ووجيهة تتعلق بأهم العوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة المرتبطة بنشاط هذه الشركات. ويتعين أن تشمل هذه المعلومات، على وجه الخصوص، المخاطر والفرص المحددة، وانعكاساتها الحالية أو المحتملة على الوضعية المالية، والأداء، واستمرارية النشاط، والآفاق المستقبلية، سواء كانت هذه المخاطر والفرص ناتجة عن نشاط الشركة ذاته أو عن أنشطة شركات المجموعة.

وتكتسي متطلبات الإفصاح المذكورة أهمية خاصة في ظل دخول آلية تعديل الكربون على الحدود (MACF) حيز التنفيذ ابتداء من غرة جانفي 2026. وتتمثل هذه الآلية، التي أقرّها الاتحاد الأوروبي، في إرساء تسعيرة للكربون على المنتجات المستوردة إلى المجال الجمركي للاتحاد، تعادل تلك المفروضة على الشركات المنتجة المقيمة داخله، وهو ما من شأنه أن يترتب عنه انعكاسات محتملة على الشركات التونسية المصدّرة نحو الاتحاد الأوروبي، لاسيما من حيث التكاليف، والقدرة التنافسية، والولوج إلى الأسواق الأوروبية.

وفي هذا الإطار، تدعو هيئة السوق المالية الشركات الناشطة في القطاعات المعنية بآلية تعديل الكربون على الحدود، والتي تقوم بتصدير منتجاتها إلى الاتحاد الأوروبي، سواء بصفة مباشرة أو عبر الشركات التابعة لها، إلى تضمين صلب الإيضاحات الخاصة بالقوائم المالية الفردية، وعند الاقتضاء المجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، معلومات تمكّن المستثمر من تقدير آثار هذه الآلية.

ويتعين أن تتناول هذه المعلومات، بصفة خاصة:

- كيفية تحديد وتقييم المخاطر الخاصة بآلية تعديل الكربون على الحدود وإدماجها ضمن منظومة تسيير الشركة أو المجموعة؛
 - الآليات والإجراءات الداخلية المعتمدة لضمان الامتثال لمتطلبات هذه الآلية، ولا سيما فيما يتعلق بقياس وحساب والتصريح بالبصمة الكربونية للمنتجات المصدرة؛
 - تقييم الانعكاسات الحالية والمتوقعة لهذه الآلية على النشاط والوضعية المالية والأداء والقدرة التنافسية وأسواق التصدير والآفاق المستقبلية، سواء تعلّق الأمر بالشركة ذاتها أو بشركات المجموعة.
- كما تدعو هيئة السوق المالية كافة شركات المساهمة العامة إلى تعزيز منظومات الحوكمة والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وإلى التنسيق مع مراقبي حساباتها، بما يضمن جودة وأمانة ومطابقة المعلومات المنشورة، طبقاً لمقتضيات الإطار المرجعي للمحاسبة والمعايير المشار إليها أعلاه.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

**INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL
PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU
31 DECEMBRE 2025**

Dans le cadre de son plan stratégique en faveur de la durabilité et de sa mission de protection des investisseurs, le Conseil du Marché Financier réaffirme sa détermination à renforcer de manière effective la transparence des sociétés relevant de sa compétence en matière d'information sur la durabilité. Cette orientation répond à l'exigence fondamentale de fournir aux investisseurs toute information pertinente, fiable et utile à la prise de décision, notamment en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

À ce titre et conformément aux dispositions du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 relatif au cadre conceptuel de la comptabilité, le Conseil du Marché Financier attire l'attention des sociétés que les facteurs ESG, lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter notamment l'activité, la situation financière, la performance ou les perspectives des sociétés, constituent des informations essentielles devant être portées à la connaissance des investisseurs.

Cette exigence est également conforme aux prescriptions des normes internationales IFRS S1 relative aux obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et IFRS S2 relative aux informations à fournir sur les changements climatiques.

Dans ce contexte, le Conseil du Marché Financier invite les sociétés faisant appel public à l'épargne à inclure, au niveau de leurs états financiers individuels et, le cas échéant, consolidés, arrêtés au 31 décembre 2025, dans les notes annexes y afférentes, une information claire et pertinente sur les principaux facteurs ESG auxquels elles sont exposées.

Ces informations doivent notamment couvrir les risques et opportunités ESG identifiés, ainsi que leurs effets actuels ou potentiels sur la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation et les perspectives d'avenir desdites sociétés, que ces effets résultent de leur propre activité ou de celle des entités comprises dans leur périmètre de consolidation.

Par ailleurs, ces exigences d'information revêtent une importance particulière dans le contexte de l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2026, du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF).

Le MACF est un dispositif mis en place par l'Union européenne visant à instaurer, une tarification du carbone applicable aux produits importés sur son territoire douanier, équivalente à celle supportée par les producteurs établis au sein de l'Union européenne.

Ce dispositif est susceptible d'avoir des incidences sur les sociétés tunisiennes exportatrices vers l'Union européenne, notamment en matière de coûts, de compétitivité et d'accès aux marchés.

À cet égard, le Conseil du Marché Financier appelle les sociétés opérant dans des secteurs concernés par le MACF et réalisant, directement ou indirectement par l'intermédiaire des sociétés faisant partie de leurs groupes des exportations vers l'Union européenne, à fournir dans les notes aux états financiers individuels et le cas échéant, consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, une information permettant à l'investisseur d'apprécier les conséquences de ce mécanisme. Cette information doit notamment porter sur :

- La manière dont les risques spécifiques liés au MACF ont été identifiés, évalués et intégrés dans la gestion de la société ou du groupe ;
- Les dispositifs internes mis en place pour assurer la conformité aux exigences dudit mécanisme, notamment en matière de mesure, de calcul et de déclaration de l'empreinte carbone des produits exportés ;
- L'évaluation des impacts actuels et attendus du MACF sur l'activité, la situation financière, la performance, la compétitivité, les marchés d'exportation et les perspectives de la société et, le cas échéant, du groupe.

Le Conseil du Marché Financier, invite également l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer leurs dispositifs de gouvernance et de reporting ESG et à se rapprocher de leurs commissaires aux comptes afin de garantir la qualité, la fiabilité et la conformité des informations publiées, au regard des dispositions du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes susvisées.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للتراتب الجاري بها العمل، وبالخصوص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DE NOTATION

NOTATION DEFINITIVE D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

BTK Conseil, l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération d'émission de l'emprunt obligataire « **BTK LEASING 2026-2** » porte à la connaissance du public que l'agence de notation Fitch Ratings a publié sur son site en date du **21/10/2026** la notation définitive relative à cette émission. Ainsi, ledit emprunt est noté à long terme **BB(tun)** selon l'échelle de notation de l'agence.

Ci-après le lien de cette notation : <https://www.fitchratings.com/entity/arab-international-lease-85292276#securities-and-obligations>

2026- AS – 1204

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul - El Karama -> et le changement du siège social de la société « Carthage Cement », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	Z.I Ariana Aéroport - 03 rue des métiers La Chargaia II- BP 290 - 2035 Tunis Carthage -	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20.Carthage Cement	Lot 4.1.1, rue des Usines, Z.I Kheireddine -2015 Tunis-	71 964 593
21.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Khreiddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Chargaia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Chargaia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Chargaia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Chargaia I - 1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Chargaia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Boulevard de la Terre, Lot N° A14, Centre Urbain Nord, CP -1082 Tunis-	70 643 400
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisirs Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
53.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
54.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
55. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
56. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
57. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
58.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
62.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 287 000
81. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
82. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
83. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
84.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
85.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
86.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
87.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
91.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	31 384 001
92.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
93.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
94.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -Al Baraka Assurances-	59, Avenue Alain Savary -1002 Tunis-	70 015 151
95.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
98. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100.Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	36, Rue Hédi Chaker – La Goulette-	71 735 080
101.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
102.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
103.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
104.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

105.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
108.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
109.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

46	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
116	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	FCP Valeurs monétaire	MONETAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE			
	Dénomination du Fonds d'Amorçage	Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2 *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
9	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE			
	Dénomination du Fonds Commun de Placement à Risque	Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
17	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
21	FCPR SWING *	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
22	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
25	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
26	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
33	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

34	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
35	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
37	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
39	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
40	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
41	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
42	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
43	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
44	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
45	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
46	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
49	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
50	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
51	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
52	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
54	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
55	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
56	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
57	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
58	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis

59	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
60	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
61	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
62	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
63	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
64	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
65	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
68	FCPR NOUMOU	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
69	FCPR INJAZ FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
70	FCPR RESTART FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
71	FCPR AMEN TAAHIL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

	Dénomination du Fonds d'Investissement Spécialisé simple ou du compartiment du FIS	Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
19	Compartiment CORRIDOR du FIS IMPACT	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

Communiqué de Presse

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

**APPEL A CANDIDATURE
POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES
ACTIONNAIRES MINORITAIRES
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOTUVER**

Objet

L'article 38 (nouveau) du règlement général de la Bourse impose aux sociétés cotées sur le marché principal l'obligation de désigner au sein de leur conseil d'administration durant la période de séjour de leurs titres sur le marché principal, un représentant des actionnaires minoritaires.

A cet effet, la société SOTUVER informe ses actionnaires minoritaires que la désignation d'un administrateur les représentant pour un mandat de trois (3) ans, couvrant les exercices 2026, 2027 et 2028 au sein du Conseil d'Administration de la société aura lieu par voie d'élection lors de la tenue d'une Assemblée Générale Elective réservée aux actionnaires minoritaires.

Le candidat désigné par l'assemblée élective sera soumis à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire.

On entend par actionnaires minoritaires, les actionnaires personnes physiques détenant individuellement au plus 0.5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5% du capital.

Critères d'éligibilité :

Les candidats éligibles à ce poste doivent se conformer aux conditions suivantes :

- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales tel que modifié par la loi n°2016-36 du 29 Avril 2016 ;
- N'ayant pas fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent.
- N'ayant pas fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.
- Le candidat doit être obligatoirement une personne physique et jouir de ses droits civils ;
- Une attestation qui prouve une participation n'atteignant pas les 0.5 % soit 196 272 actions dans le capital social ;
- Le candidat ne doit avoir, au jour du dépôt de la candidature, aucun intérêt direct ou indirect avec la société concernée, ses actionnaires autres que minoritaires, ses administrateurs, les membres du conseil de surveillance ou les membres du directoire de nature à le mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel.

Tout candidat doit notamment satisfaire les critères suivants :

- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature :

*Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, ou salarié de la société SOTUVER,

* Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, ou salarié d'une société apparentant au même groupe que la société SOTUVER.

- Ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général- Adjoint, Président du directoire ou Directeur Général Unique d'une société dans laquelle la SOTUVER est directement ou indirectement Administrateur ou membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, le Directeur Général-Adjoint, de la SOTUVER (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou son salarié, est administrateur ou membre du conseil de surveillance.

- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :

*Président Directeur Général ou Directeur Général ou Directeur Général Adjoint ou salarié de la société SOTUVER,

* Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, ou salarié d'une société apparentant au même groupe que la société SOTUVER.

- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de la société concernée.

- Ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration d'une autre société admise à la cote de la bourse appartenant au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe.

- Ne pas être Président Directeur Général ou Directeur Général ou Directeur Général Adjoint ou Président du directoire ou Directeur Général Unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la société SOTUVER ou d'une société concurrente.

- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres.

- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

Tout candidat au poste d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires doit remplir les critères de qualification, de compétence et d'expérience. Il doit avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans, et ce, dans le domaine de la gestion d'entreprises

Constitution du dossier :

Les dossiers de candidature doivent se présenter comme suit :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de la SOTUVER présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil,
- Une fiche de candidature (**Annexe 1**) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat, attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et l'appel à candidature (**Annexe 2**) ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin N° 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature.
- Une attestation de situation fiscale.
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae ;
- Une attestation de propriété des actions détenues délivrées par l'intermédiaire en bourse chez lequel les titres sont inscrits en compte ou par le teneur du registre des actionnaires de la SOTUVER.

Dépôt de candidatures :

- Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES « SOTUVER» et portant la mention
« Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein de Conseil d'Administration de la SOTUVER ».
Cette enveloppe doit être : soit déposée contre décharge au bureau d'ordre du siège social de la société au plus tard le **30 Octobre 2026 à 16h30**, soit transmise par lettre recommandée avec accusé de réception au siège social de la société sise au Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan au plus tard le **30 Octobre 2026** (le cachet de la poste faisant foi).
- Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte.

Processus de désignation du représentant des actionnaires minoritaires :

- Dès la clôture de l'appel à candidature, la SOTUVER transmettra, pour avis, au Conseil du Marché Financier, la liste préalable des candidats admis à concourir.
- La SOTUVER convoquera les actionnaires minoritaires en Assemblée électorale dans un délai maximum de 10 jours qui suivent la clôture de l'appel à candidature.
- L'avis de convocation sera publié sur le Bulletin officiel du CMF et sur le site web de la BVMT au moins vingt-et-un jours (21) avant la tenue de l'assemblée électorale.
- La SOTUVER doit soumettre la désignation du représentant des actionnaires minoritaires à la ratification de l'assemblée générale ordinaire.

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE

- Nom et Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :
- Téléphone : Fixe GSM
- Email :
- Profession/Activité :
- Formation académique du candidat :
.....
.....
- Autres qualifications du candidat dans le domaine :
.....
.....

Signature légalisée

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné :
- Nom & Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :

Candidat à l'élection au poste d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES

« SOTUVER » déclare formellement sur l'honneur :

- **Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des sociétés commerciales tel que modifié par la loi n°2016-36 du 29 Avril 2016, ainsi que les interdictions mentionnées au sein de l'appel à candidature ;**
- **Répondre aux critères d'éligibilité prévus par l'appel à candidature**
- **Que les informations fournies dans mon C.V. sont sincères et exactes**

Signature légalisée

Communiqué de Presse

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga ZaghouanSA

**APPEL A CANDIDATURE
POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER AU TITRE DES
ANNES 2026,2027 et 2028**

Conformément aux dispositions de la loi n° 2019-47 du 29/05/2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement qui a modifié l'article 190 du code des sociétés commerciales.

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance, et en application de l'article 38 du règlement général de la bourse tel que modifié par arrêté du ministre des finances du 15 août 2019 et de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n° 23 du 10 mars 2020, relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires, la société TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER lance un appel à candidature pour la désignation d'un administrateur indépendant.

La société TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER informe ses actionnaires que le candidat admis à concourir au poste d'un administrateur indépendant sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

Le mandat d'Administrateur indépendant est d'une durée de 3 années commençant de la date de la désignation faite par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société.

I. LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Tout candidat au poste de membre indépendant du conseil d'administration doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptée à ses fonctions.

Il doit être obligatoirement une personne physique et jouir de ses droits civils.

Le candidat au poste de membre indépendant du conseil d'administration ne doit avoir, au jour du dépôt de la candidature, aucun intérêt direct ou indirect avec la société « TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER », ses actionnaires, ses administrateurs, ou une tierce partie, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.

Ne peuvent être candidat(e)s au poste de membre indépendant du conseil d'administration :

- Les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées à l'article 193 du code des sociétés commerciales tel que modifié par la loi n°2016-36 du 29 Avril 2016,
- Toute personne ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent,
- Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.
- Les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées aux articles 193 du code des sociétés commerciales,

Par ailleurs, tout candidat à ce poste doit répondre, lors du dépôt de son dossier, aux conditions suivantes :

- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature :
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, ou salarié de SOTUVER.
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, ou salarié d'une société appartenant au même groupe que SOTUVER.
- Ne pas être président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire ou directeur général unique d'une société dans laquelle la société « TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER », est directement ou indirectement administrateur ou membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le président du conseil d'administration, le directeur général, le directeur général adjoint de la société « TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER », (actuel ou l'ayant été depuis cinq ans) ou son salarié, est administrateur ou membre du conseil de surveillance.
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Président directeur général, ou directeur général, ou directeur général adjoint, ou salarié de SOTUVER.
 - Président directeur général, ou directeur général, ou directeur général adjoint, ou salarié d'une société appartenant au même groupe que SOTUVER.
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de SOTUVER.
- Ne pas détenir de participation directe dans le capital de la société « TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER », ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du président directeur général, du directeur général, du directeur général adjoint, ou d'un salarié de la société.
- Ne pas être en même temps membre du conseil d'administration, d'une autre société admise à la cote de la bourse exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartient au même groupe.
- Ne pas être président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, Président du directoire, directeur général unique, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec SOTUVER ou d'une société concurrente.
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres.

- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

Les candidat(e)s à ce poste doivent, à la date de dépôt de leurs candidatures :

- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le secteur industriel.

ii. COMPOSITION ET DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'attention du président du conseil d'administration présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil,
- Une fiche de candidature selon le modèle prévu en **annexe 1**,
- Le curriculum vitae du candidat dûment signé et à jour,
- Une copie d'une pièce d'identité,
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité selon le modèle prévu en **annexe 2**,
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature,
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae.

iii. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la société « TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER » et portant la mention « ne pas ouvrir / appel à candidature pour le poste d'administrateur indépendant ».

Cette enveloppe doit être déposée contre décharge au siège social de SOTUVER sis au Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan ou par voie électronique à l'adresse suivante secretariat@sotuver.com.tn au plus tard le **30 Octobre 2026 à 16h30** date limite de réception des candidatures.

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte par la société.

iv. LE PROCESSUS D'EXAMEN DES CANDIDATURES

Les candidats sont choisis après étude et évaluation des dossiers parvenus dans les délais fixés dans le présent avis et compte tenu de la satisfaction des conditions requises en application du processus d'examen des candidatures mis en place par la société .

Une liste préliminaire des candidats admis à concourir est arrêtée par le conseil d'administration qui sera transmise, pour avis, au Conseil du Marché Financier avant l'approbation définitive par l'assemblée générale.

Les candidats retenus seront informés de leur sélection vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire

La SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES (SOTUVER) mettra à la disposition des actionnaires, 21 jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire, toutes les informations nécessaires sur les candidats retenus. Le candidat retenu sera approuvé définitivement par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER

- Nom et Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :
- Téléphone : Fixe GSM
- Email :
- Profession/Activité :
- Formation académique :
.....
.....
- Autres qualifications :
.....
.....
- Mandats dans d'autres conseils d'administration :
.....
.....

Signature légalisée

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné :
- Nom & Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :

Candidat à l'élection au poste d'Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de « SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER »,

Déclare formellement sur l'honneur :

- **Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des sociétés commerciales tel que modifié par la loi n°2016-36 du 29 Avril 2016, et celle de l'article 3 de la décision générale du CMF N°23 du 10 Mars 2020 ainsi que les interdictions mentionnées au sein de l'appel à candidature ;**
- **Répondre aux critères d'éligibilité prévus par l'article 5 de la décision générale du CMF n°23 du 10 Mars 2020 tel qu'énoncées dans l'appel à candidature.**
- **Je déclare également mon aptitude à répondre aux critères d'éligibilité prévus par l'appel à candidature ainsi que l'exactitude et la sincérité des informations détaillées dans mon Curriculum Vitae et sur la fiche de ma candidature.**
- **Que les informations fournies dans mon C.V sont sincères et exactes.**

Signature légalisée

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

(en DT)

	3 ^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2026	3 ^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2025	du 01/01/2026 au 30/09/2026	du 01/01/2025 au 30/09/2025	du 01/01/2025 au 31/12/2025
1/ Primes émises	53 795 598	49 883 166	229 614 140	218 548 970	277 714 870
Non Vie :	37 991 312	37 437 355	163 784 557	158 651 542	190 937 720
Automobile	20 876 492	19 530 237	73 364 850	69 092 428	89 234 570
Incendie& Multirisques	3 068 768	5 597 723	26 962 084	25 537 984	26 285 625
Transport	1 836 492	1 667 721	9 021 434	11 499 602	13 738 309
Autres branches	12 209 560	10 641 674	54 436 189	52 521 528	61 679 216
Vie :	15 804 286	12 445 811	65 829 583	59 897 428	86 777 149
2/ Primes cédées	7 681 423	9 262 324	46 316 982	47 256 824	55 562 446
Non Vie :	7 510 638	9 238 193	45 952 186	46 907 613	55 141 892
Automobile	2 080 842	1 476 552	5 849 914	5 173 704	6 492 149
Incendie& Multirisques	3 095 562	607 860	24 469 350	21 373 788	24 050 200
Transport	968 986	2 565 753	4 854 895	8 155 468	9 299 741
Autres branches	1 365 247	4 588 027	10 778 027	12 204 653	15 299 801
Vie :	170 786	24 131	364 797	349 211	420 555
3/ Commissions	6 158 497	5 658 612	21 242 065	21 872 226	27 203 973
4/ Charges de sinistres déclarés en cours	46 435 507	52 280 231	105 985 697	101 056 791	168 625 316
Non Vie :	25 051 841	25 192 143	83 316 640	66 685 982	125 341 729
Automobile	12 203 863	12 935 331	38 022 101	36 304 166	72 408 275
Incendie& Multirisques	2 071 283	2 158 899	20 072 480	6 349 905	9 235 442
Transport	944 856	76 003	1 047 976	238 074	800 990
Autres branches	9 831 838	10 021 911	24 174 083	23 793 838	42 897 022
Vie (**):	21 383 666	27 088 088	22 669 057	34 370 809	43 283 588
5/ Produits des placements	11 807 882	11 212 418	48 991 161	46 170 165	63 767 857
dont revenus financiers	11 312 380	11 691 581	47 598 242	45 749 515	62 060 140

Commentaires :

(*) Chiffres au 31/12/2025 audités.

Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2025 : Les indicateurs (commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie.

(**) y compris capitaux échus

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 30 SEPTEMBRE 2026 :

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

- **La constatation des revenus :**

- **Les Primes émises :** sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.
- **Les Primes cédées :** Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

- **La constatation des charges :**

- **Charges de commissions :** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
- **Charges de sinistres déclarés en cours** (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours) : La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.

- **La constatation des produits des placements :** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 30 Septembre 2026 :

2-1/ Production :

Le chiffre d'affaires de la Compagnie s'est établi à 229,6MD au 30/09/2026, enregistrant une progression de 5,1% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette évolution est principalement portée par les branches Vie, Automobile, Maladie Groupe, ainsi que les risques d'entreprises, notamment l'Incendie et les Risques techniques.

Une baisse de l'activité Transport (un gap laissé par une affaire importante en Risques Pétroliers).

2-2/ Sinistres :

La sinistralité globale de la Compagnie s'est établie, à fin septembre 2026 à 37,09% contre 31,91% à la même période en 2025.

A noter que la sinistralité a été impactée par la survenance de sinistres exceptionnels consécutifs aux inondations ayant affecté la Tunisie, impactant particulièrement les branches Auto et les risques d'entreprises (fortement réassurés). Hormis l'effet de ces événements exceptionnels, la sinistralité de la compagnie est stable au terme du 3^{ième} trimestre 2026.

2-3/ Placements :

Une augmentation des produits de placements, au 30 Septembre 2026, d'environ 2,8MD provenant essentiellement des revenus des actions et du portefeuille titres.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BH ASSURANCE

Siège social : Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

La Société « BH ASSURANCE » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026

EN DT

	3ème Trimestre 2026	3ème Trimestre 2025	Au Au 30/09/2026	Au Au 30/09/2025	Au 31/12/2025(*)
1 - PRIMES EMISES					
VIE	20 967 880	18 262 437	67 005 212	61 670 310	88 233 532
IARD	2 743 969	1 937 703	18 679 239	16 870 047	18 526 986
AUTO	11 995 834	11 473 563	51 800 481	37 582 517	49 985 123
ENGINEERING	635 721	1 132 971	2 750 098	3 857 647	4 311 182
TRANSPORT	637 274	829 329	3 999 574	4 118 050	6 028 651
MALADIE	16 538 639	11 268 864	49 388 384	30 145 870	41 625 814
Non VIE	32 551 436	26 642 430	126 617 775	92 574 131	120 477 756
Total	53 519 316	44 904 867	193 622 988	154 244 441	208 711 288
2 - PRIMES CEDEES					
VIE	6 019 065	5 841 758	18 444 326	18 803 768	25 321 338
IARD	1 301 011	1 208 018	14 593 464	13 922 057	14 914 084
AUTO	93 728	180 800	618 611	403 018	606 817
ENGINEERING	431 411	1 190 651	2 151 089	3 896 025	4 354 446
TRANSPORT	344 829	887 320	2 614 918	3 475 025	4 446 896
3 - -COMMISSIONS	7 582 289	6 537 098	23 573 231	19 444 257	25 795 096
4 - CHARGES DE SINISTRES					
VIE	11 209 342	10 246 390	33 179 227	37 041 298	50 147 042
IARD	1 695 637	1 666 367	6 161 408	3 197 417	3 217 292
AUTO	17 274 075	9 482 612	44 942 642	28 202 728	39 403 104
ENGINEERING	137 280	297 567	550 475	1 009 911	344 712
TRANSPORT	433 231	639 327	3 051 958	1 064 867	624 146
MALADIE	19 428 186	9 800 625	51 510 763	28 836 507	39 491 173
Non VIE	38 968 410	21 886 499	106 217 246	62 311 430	83 080 427
Total	50 177 752	32 132 889	139 396 474	99 352 728	133 227 469
5 - PRODUIT DES PLACEMENTS					
dont Revenus financiers	6 994 339	7 586 080	25 263 937	23 739 562	32 356 579

(*) Chiffres Audités

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les charges de sinistres déclarées en cours, commissions et revenus financiers ont été estimés à partir des états de gestion et des états comptables de la société.
2. Les chiffres évoluent au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (sinistres réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).
3. Les indicateurs relatifs à l'exercice 2025 sont audités.
4. Les produits des placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.

II. FAITS SAILLANTS

Au 30.09.2026, le chiffre d'affaires global de BH ASSURANCE s'est établi à 193,6 MD contre 154,2 MD au 30.09.2025, soit une croissance de 25,5%.

L'assurance non-vie affiche un chiffre d'affaires de 126,6 MD contre 92,6 MD en septembre 2025 soit une évolution de 36,8%.

Le chiffre d'affaires de l'assurance Vie s'établit à 67 MD, contre 61,7 MD à la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 9 %.

Les primes cédées ont enregistré une baisse de 5 %, principalement imputable à la diminution des cessions en Responsabilité Civile Décennale, et en assurance Transport.

De son côté, la charge des sinistres s'établit à 139,4 MD, contre 99,4 MD au 30.09.2025, soit une augmentation de 40%. Cette progression s'explique principalement par la hausse des sinistres corporels et matériels en assurance automobile, ainsi que par l'augmentation des règlements de sinistres en assurance groupe maladie.

Les produits des placements ont affiché une progression de 6% par rapport à la même période de l'année 2025.

AVIS DES SOCIETES

Indicateurs d'activité trimestriels

BNA Assurances (S.A.)

SIEGE SOCIAL : Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

La Société « BNA Assurances » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

En KDT :

Primes émises nettes	Éléments	T3-26	T3-25	30/09/2026	30/09/2025	31/12/2025
	Vie	8 509	7 260	32 002	27 843	43 840
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	1 921	976	4 588	3 685	5 778
	Transport	384	556	1 278	1 588	2 411
	Santé	1 010	1 470	2 856	4 976	6 868
	Automobile	33 585	32 610	104 357	97 928	131 650
	Non Vie	36 900	35 612	113 079	108 177	146 707
	<u>Total</u>	<u>45 409</u>	<u>42 872</u>	<u>145 081</u>	<u>136 020</u>	<u>190 547</u>

Sinistres réglés	Éléments	T3-26	T3-25	30/09/2026	30/09/2025	31/12/2025
	Vie	1 989	2 286	7 867	7 354	9 645
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	152	153	692	350	1 196
	Transport	351	-	569	-	-
	Santé	646	982	2 405	3 370	4 765
	Automobile	16 094	19 244	57 683	61 436	84 652
	Non Vie	17 243	20 379	61 349	65 156	90 613
	<u>Total</u>	<u>19 232</u>	<u>22 665</u>	<u>69 216</u>	<u>72 510</u>	<u>100 258</u>

Primes cédées	Éléments	T3-26	T3-25	30/09/2026	30/09/2025	31/12/2025
	Vie	350	300	1 083	844	1 469
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	766	626	2 228	2 722	3 943
	Transport	345	508	1 156	1 598	2 178
	Santé	-	-	-	-	-
	Automobile	361	433	2 353	1 417	3 350
	Non Vie	1 472	1 567	5 737	5 737	9 473
	<u>Total</u>	<u>1 822</u>	<u>1 867</u>	<u>6 820</u>	<u>6 581</u>	<u>10 942</u>

	Éléments	T3-26	T3-25	30/09/2026	30/09/2025	31/12/2025
	Produits de placements dont revenus financiers	8 845	9 447	29 231	30 693	31 506
		8 731	9 258	28 703	30 233	30 815

	Éléments	T3-26	T3-25	30/09/2026	30/09/2025	31/12/2025
	Commissions	5 802	5 669	17 482	16 535	22 274
	<u>Total</u>	<u>5 802</u>	<u>5 669</u>	<u>17 482</u>	<u>16 535</u>	<u>22 274</u>

Remarque :

- Les indicateurs au 31/12/2025 sont audités.
- Les chiffres sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches ainsi que les revenus financiers.

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

Les Primes émises nettes d'annulations et de ristournes : sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.

Les Primes cédées : Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurance, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

Charges de commissions : S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

Charges de sinistres (sinistres payés et provisions pour sinistres à payer) : La charge de sinistres comprend les sinistres réglés **nets de recours encaissés**¹ et compte tenu des frais de gestion de sinistres directes, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice.

La constatation des produits des placements : Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable (NCT n° 31) relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

II. FAITS SAILLANTS AU 30.09.2026 :

- ❖ Au 30 septembre 2026, le chiffre d'affaires global de la compagnie s'élève à 145.1 MDT, contre 136.0 MDT à la même date en 2025, enregistrant ainsi une progression de 7% :
 - **Activité Non-Vie :** Le chiffre d'affaires s'établit à 113.1 MDT, en hausse par rapport aux 108.2 MDT réalisés au 30.09.2025, soit une évolution de 4.9 MDT.
 - **Activité Vie :** Les primes émises affichent une croissance de 15%, passant de 27.8 MDT au 30.09.2025 à 32.0 MDT au 30.09.2026, soit une augmentation de 4.2 MDT ;

¹ Pour les branches non-vie

- ❖ Sinistres réglés : Le montant des sinistres réglés a atteint 69,2 MDT à fin septembre 2026, contre 72,5 MDT à la même période de 2025, enregistrant ainsi une baisse de 4,5 %, traduisant une bonne maîtrise de la charge des sinistres.
- ❖ Les primes cédées ont atteint 6.8 MD au 30.09.2026 contre 6.6 MD à la même période en 2025, soit une progression de 4%.
- ❖ Produits financiers : Ces derniers s'élèvent à 29.2 MDT à fin septembre 2026, contre 30.6 MDT au 30.09.2025, enregistrant une diminution de 1.5 MDT,
- ❖ Les commissions s'élèvent à 17,5 MDT au 30.09.2026, en hausse de 6 % par rapport au 30.09.2025 (16,5 MDT), reflétant une évolution cohérente avec la dynamique de croissance du chiffre d'affaires.

Avis des sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026 :

(En DT)

Designation	3 Trimestre 2026	3 Trimestre 2025	Au 30/09/2026 (**)	Au 30/09/2025 (**)	Au 31/12/2025 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	153 002 624	147 329 832	465 481 996	452 365 035	615 041 123
Coût d'achat des marchandises vendues	132 974 332	122 829 794	398 508 469	370 922 132	506 372 073
Charges financières	2 358 852	551 719	4 532 702	1 387 732	1 670 340
Produits financiers	1 521 946	62 280	27 938 515	20 323 751	20 408 933
Solde de la trésorerie nette fin de période	77 948 046		136 472 978	27 025 101	10 197 824
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	91	150	150
Nombre d'agences officielles	-	-	27	27	27
Masse salariale	6 489 527	7 533 154	19 681 162	19 758 826	24 799 824
Effectif fin de période			326	335	334

Commentaires des indicateurs :

- Au 30 septembre 2026, le chiffre d'affaires s'est établi à 465,481MD, contre 452,365MD à la même période en 2025, enregistrant une progression de 2,9%
- La trésorerie nette s'est établie à 136,472 MD au terme du troisième trimestre 2026, contre 27,025 MD à la même période de l'année précédente.
Cette évolution s'explique principalement par le lancement d'un emprunt obligataire sans recours à l'appel public à l'épargne, ayant permis de lever 60 millions de dinars, ainsi que par la mise en place d'un compte courant d'associé d'un montant de 50 millions de dinars.
- Les charges financières ont augmenté passant de 1,387MD au 30 septembre 2025 à 4,531MD au 30 septembre 2026. en raison de l'augmentation des charges financières et du recours aux opérations d'escompte.

- La masse salariale s'est réduite à 19,681MD au 30 septembre 2026, contre 19,759MD un an auparavant.

(*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable auditée**.

(**) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable non auditée**.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

بلاغ الشركات

المؤشرات الثلاثية حول نشاط الشركة

الشركة التونسية لأسواق الجملة

طريق نعسان بئر القصعة بن عروس

تنشر الشركة التونسية لأسواق الجملة مؤشرات حول نشاطها المتعلقة بالثلاثية الثالثة من سنة 2026.

الوحدة: 1000 دينار

السنة المحاسبية 2025	التسعة أشهر الأولى			الثلاثية الثالثة		البيانات
	%	2025	2026	2025	2026	
<u>23.452,8</u>	<u>-1,6</u>	<u>16.922,7</u>	<u>16.647,6</u>	<u>5.799,5</u>	<u>5.633,3</u>	<u>I- الإيرادات</u>
104,8	-21,7	72,9	57,1	29,7	19,2	- المداخل المتأتية من بيع الثلج
1.400,3	+3	1.047,2	1.078,2	345,8	359	- المداخل المتأتية من كراءات المباني
						- المداخل المتأتية من إسداء الخدمات
19.197	-2	13.847,4	13.565,6	4.848,4	4.685,9	(النسبة على رقم المعاملات)
173,5	-10	126,8	114,1	44,3	39,3	- مداخل بيع المطبوعات الخصوصية
2.418,2	-1,9	1.717,7	1.685,3	491,6	477,1	- مداخل الأوراق المالية للتوظيف
159	+33,1	110,7	147,3	39,7	52,8	- إيرادات أخرى
<u>12.436,1</u>	<u>+3,6</u>	<u>8.533,4</u>	<u>8.843,2</u>	<u>2.999,7</u>	<u>3.114,5</u>	<u>II- الأعباء</u>
-	-	-	-	-	-	- الأعباء المالية
10.666	+2,6	7.283,2	7.469,9	2.545,2	2.574,3	- أعباء الاستغلال
(8.012,4)	(+2,9)	(5.910,7)	(6.084)	(2.095,3)	(2.069,6)	(من بينها مصاريف الأعوان)
1.770,1	+9,8	1.250,2	1.373,3	454,5	540,2	- أعباء الاستغلال الأخرى
<u>40,9</u>	-	<u>43,9</u>	<u>40,9</u>	<u>43,5</u>	<u>39,6</u>	<u>III- نسبة تطوّر الهامش (%)</u>

الأرقام التي تخص سنة 2026 هي حسب المعطيات الوقتية والغير مدققة.

$$\text{نسبة تطوّر الهامش} = \frac{\text{إيرادات الإستغلال} - \text{أعباء الإستغلال}}{\text{إيرادات الإستغلال}} \times 100^*$$

*** بخصوص التسعة أشهر الأولى من سنة 2026:**

***الإيرادات**

- سجلت جملة الإيرادات بما في ذلك إيرادات التوظيفات المالية خلال التسعة أشهر الأولى من سنة 2026 انخفاضا بـ 1,6 % مقارنة بالفترة ذاتها من السنة الماضية مردّه أساسا إنخفاض المداخل المتأتية من إسداء الخدمات (النسبة على رقم المعاملات) بـ 2 % والناجم عن:
 - انخفاض كميات الخضر والغلل المرّوجة بالسوق بـ 7,4 % مقارنة بالتسعة أشهر الأولى من سنة 2025
 - انخفاض كميات المواد الموردة المرّوجة بالسوق (خصوصا مادة الموز) بنسبة 88,3 % مقارنة بالفترة ذاتها من سنة 2025، وذلك بالرغم من تطوّر كميات الأسماك والتّمور المرّوجة بالسوق والتي بلغت نسبة تطوّر ها خلال التسعة أشهر الأولى من سنة 2026 مقارنة بنفس الفترة من سنة 2025 تباعا بـ 5,5 % و 10,5 %.
 - انخفاض مداخل الأوراق المالية للتوظيف بـ 1,9 % والذي من بين أسبابه انخفاض نسبة الفائدة المديرية بالسوق النقدية مقارنة بالفترة ذاتها من سنة 2025.

***الأعباء**

- سجلت جملة الأعباء خلال التسعة أشهر الأولى من سنة 2026 إرتفاعا بـ 3,6 % مقارنة بالفترة ذاتها من السنة الماضية مردّه أساسا الارتفاع المسجل في أعباء الأعوان بـ 9,2 % مقارنة بالفترة ذاتها من السنة الماضية نتيجة تفعيل الزيادة القانونية في الأجور بأثر رجعي بداية من غرة ماي 2026 طبقا للأمر عدد 64 لسنة 2026 المؤرخ في 30 أفريل 2026 وكذلك نتيجة الانطلاق في تفعيل برنامج الإنتدابات (انتداب 12 عون في انتظار استكمال بقية البرنامج) هذا بالإضافة إلى ارتفاع أعباء الاستغلال الأخرى مقارنة بالفترة ذاتها من سنة 2026 والناجم أساسا عن تدعيم أعمال الصيانة والإصلاح بالسوق ذات المصلحة الوطنية بئر القصعة.

***نسبة تطور الهامش**

- بلغت نسبة تطور الهامش خلال التسعة أشهر الأولى من سنة 2026 حوالي 40,9 % مقابل 43,9 % خلال نفس الفترة من السنة الماضية.

*** بخصوص الثلاثية الثالثة من سنة 2026:**

***الإيرادات**

- سجلت جملة الإيرادات خلال الثلاثية الثالثة من سنة 2026 انخفاضا بنسبة 2,9 % حيث بلغت 5.633,3 أ.د مقابل 5.799,5 أ.د خلال نفس الفترة من سنة 2025 مردّه أساسا انخفاض المداخل المتأتية من إسداء الخدمات بـ 3,3 % (النسبة على رقم المعاملات الموظفة بالأساس على كميات الخضر والغلل المرّوجة بالسوق).

***الأعباء**

- سجلت جملة الأعباء خلال الثلاثية الثالثة من سنة 2026 إرتفاعا بـ 3,8 % مردّه أساسا تدعيم أعمال الصيانة والإصلاح بالسوق وتكوين مخزون احتياطي من لفائف الورق الحراري الخاص باستخراج وصولات البيع بالسوق.

***نسبة تطور الهامش**

- بلغت نسبة تطور الهامش خلال الثلاثية الثالثة من سنة 2026 حوالي 39,6 % مقابل 43,5 % خلال نفس الفترة من سنة 2025.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

La Société ARTES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

<i>Désignation</i>	<i><u>3^{ème}</u> <u>Trimestre</u> <u>2026</u></i>	<i><u>3^{ème}</u> <u>Trimestre</u> <u>2025</u></i>	<i><u>Au</u> <u>30/09/2026</u></i>	<i><u>Au</u> <u>30/09/2025</u></i>	<i><u>Au</u> <u>31/12/2025</u></i>
Total des revenus	54 155 505	76 564 366	188 407 641	259 806 961	307 054 003
Cout d'achat des marchandises vendues	43 450 927	63 716 494	154 379 615	212 508 644	252 508 273
Charges Financières	65 832	54 166	121 996	156 446	265 817
Produits Financiers	5 661 305	1 611 548	22 239 279	11 321 947	13 279 093
Trésorerie Nette fin Période	-	-	55 867 519	86 407 851	70 910 258
Délai moyen règlement fournisseurs	145	144	146	144	144
Masse salariale	1 645 644	1 572 616	5 106 679	4 865 848	6 506 022
Effectif moyen	167	156	158	148	148
Nombre des points de vente (Agents et Ateliers)	28	28	28	28	28
Surface totale des points de vente en M ² (compte non tenu des dépôts de stocks)	30 695	30 695	30 695	30 695	30 695

Faits saillants :

- Courant le troisième trimestre 2026 le chiffre d'affaire de la société ARTES a connu une baisse de 22,408 Millions de dinars soit 29.27 % par rapport à la même période de l'année 2025 en passant de 76,564 Millions de dinars à 54,155 Millions de dinars au 30 septembre 2026 à cause du ralentissement des importations.

- Au terme du troisième trimestre 2026, la société ARTES (Marques Renault/Dacia) a enregistré 3 777 immatriculations contre 5 402 unités au 30/09/2025 soit une diminution de 1 625 véhicules et de 30,08%.

- Une augmentation des produits financiers de l'ordre de 10,917 Millions de dinars a été enregistrée au 30 septembre 2026 par rapport à la même période de l'exercice 2025 suite à un effet combiné entre l'augmentation des dividendes distribués par les sociétés du groupe et une diminution des produits sur placements à court terme.

- La trésorerie nette de la société ARTES a enregistré une diminution de 30.540 Millions de Dinars par rapport à l'achèvement du troisième trimestre 2025 en passant de 86,407 Millions de dinars à 55,867 Millions de dinars au 30 septembre 2026 en conséquence directe de l'application de la circulaire de la BCT n°2026-4 du 26 mars 2026.

* Les chiffres de l'année 2025 sont des chiffres audités.

** Tous les indicateurs objet de la présente communication sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

(En dinars)

LIBELLÉS	TROISIEME TRIMESTRE 2026	TROISIEME TRIMESTRE 2025	DU DÉBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2026 AU 30/09/2026	DU DÉBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2025 AU 30/09/2025	31/12/2025
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	678 876 691,7	649 540 504,9	1 949 210 486,5	1 892 068 554,4	2 533 029 171,2
• Intérêts	392 368 231,5	385 022 918,3	1 117 076 798,7	1 123 742 186,6	1 501 613 431,8
• Commissions en produits	81 627 257,3	79 055 144,8	227 771 330,4	214 695 447,6	289 970 198,5
• Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	204 881 202,9	185 462 441,7	604 362 357,4	553 630 920,2	741 445 540,9
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	245 548 407,6	242 535 617,0	713 155 514,5	696 933 787,9	938 230 642,1
• Intérêts encourus	244 798 244,6	241 645 028,5	711 138 057,9	694 871 282,3	935 258 351,0
• Commissions encourues	750 163,0	890 588,5	2 017 456,6	2 062 505,5	2 972 291,1
• Autres charges					
3- Produit net bancaire	433 328 284,0	407 004 887,8	1 236 054 972,0	1 195 134 766,6	1 594 798 529,1
4- Autres produits d'exploitation	3 556 029,3	3 508 987,1	9 249 960,6	9 901 980,7	12 539 904,3
5- Charges opératoires, dont :	185 816 506,8	183 341 935,8	558 083 122,7	537 988 008,8	711 101 972,6
• Frais de personnel	103 033 758,0	103 170 413,7	324 518 098,7	307 311 236,5	400 998 365,5
• Charges générales d'exploitation	68 816 726,2	67 179 371,3	193 545 651,3	194 117 861,1	259 597 638,4
6- Structure du portefeuille :	-	-	7 996 144 991,5	7 080 288 931,3	7 084 374 669,8
• Portefeuille-titres commercial	-	-	4 276 793,5	4 303 679,4	4 303 679,4
• Portefeuille-titres d'investissement	-	-	7 991 868 198,0	7 075 985 251,9	7 080 070 990,4
7- Encours des crédits nets	-	-	13 324 356 427,0	12 888 197 231,6	13 045 363 177,2
8- Encours des dépôts, dont :	-	-	23 517 607 180,0	21 570 156 536,4	22 291 018 482,5
• Dépôts à vue	-	-	10 853 222 829,4	9 936 402 499,2	10 674 007 727,2
• Dépôts d'épargne	-	-	6 055 040 104,8	5 488 072 223,2	5 742 181 406,7
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	1 128 419 994,9	902 814 778,4	958 086 016,4
• Emprunt obligataire	-	-	-	-	-
• Emprunts subordonnés	-	-	1 050 988 877,1	824 278 469,9	877 118 400,8
• Ressources spéciales	-	-	77 431 117,8	78 536 308,5	80 967 615,6
10- Capitaux propres	-	-	2 123 642 172,5	1 982 227 637,3	2 123 018 175,4

FAITS MARQUANTS DES NEUF PREMIERS MOIS 2026

La BIAT a clôturé les neuf premiers mois 2026 avec les résultats suivants :

- Un PNB de 1 236,1MD, en accroissement de 3,4% par rapport à fin septembre 2025. La formation de ce PNB est ventilée comme suit :
 - ⇒ Une marge en intérêts de 405,9MD représentant 32,8% du PNB ;
 - ⇒ Une marge sur commissions de 225,8MD soit 18,3% du PNB ;
 - ⇒ Des revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et des opérations financières de 604,4MD contribuant à hauteur de 48,9% du PNB.
- Des charges opératoires de 558,1MD, en hausse de 3,7% avec un coefficient d'exploitation de 45,2% contre 45,0% au 30 septembre 2025 ;
- Des encours de dépôts de 23 517,6MD, en accroissement de 9,0% tirés par une progression de 10,3% des dépôts d'épargne et de 9,2% des dépôts à vue ;
- Des encours de crédits nets de 13 324,4MD, enregistrant une croissance de 3,4%.

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 30/09/2026

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES :

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative aux neuf premiers mois de l'année 2026.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2026 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaire de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 30-09-2026 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-09-2026 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2026 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaire arrêtés au 30-09-2026.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant aux neuf premiers mois de l'année 2026. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2026 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de septembre 2026. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/09/2026.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre des neuf premiers mois de l'année 2026, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2025 que celles relatives à l'année 2026.

Les données relatives à l'année 2025 sont conformes à celles publiées en 2025 dans le cadre des Etats Financiers Intermédiaires des neuf premiers mois de 2025.

II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS:

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre des neuf premiers mois de l'année 2026 à 1.949.210 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaire sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 713.156 mD au titre des neuf premiers mois de l'année 2026.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées essentiellement des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés.

Ces encours des titres sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2025 et au 30/09/2026 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2025 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 24/04/2026.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre des neuf premiers mois de l'année 2025 et des neuf premiers mois de l'année 2026 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS –BTE

Siège Social : Boulevard Beji Caid Essebsi-lot AFH-DC8, Centre Urbain Nord -1082 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026 :

Indicateurs d'activité 3 ^e trimestre 2026 Chiffres en milliers de dinars	3 ^e trimestre 2026 (**)	3 ^e trimestre 2025	au 30/09/2026**	au 30/09/2025	Variation Septembre 2026/2025		au 31/12/2025*
					Montant	%	
Produits d'exploitation bancaire	45 463	43 602	137 865	129 378	8 487	6,6%	174 011
Intérêts (1)	30 152	28 928	86 855	86 558	297	0,3%	116 039
Commissions en produits (2)	6 799	6 684	19 499	20 094	- 595	-3,0%	27 083
Gains nets sur opérations de change	811	1 688	3 097	4 480	- 1 382	-30,9%	5 432
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	7 701	6 302	28 414	18 246	10 168	55,7%	25 457
Charges d'exploitation bancaire	26 374	26 169	75 142	77 109	- 1 967	-2,6%	103 157
Intérêts encourus	25 574	25 159	72 704	74 251	- 1 547	-2,1%	99 342
Commissions encourues	801	1 010	2 437	2 857	- 420	-14,7%	3 815
Produit Net Bancaire	19 089	17 433	62 724	52 268	10 456	20,0%	70 854
Autres Produits d'exploitation	-	-	76	-	76	0,0%	-
Charges opératoires :	15 728	14 664	49 400	45 360	4 040	8,9%	63 447
Frais de personnel	11 317	11 359	34 797	32 910	1 887	5,7%	45 455
Charges générales	4 411	3 304	14 603	12 449	2 153	17,3%	17 992
Structure du portefeuille			370 503	317 932	52 571	16,5%	358 420
Portefeuille titre commercial			47 728	80 583	- 32 855	-40,8%	84 631
Portefeuille titre d'investissement			322 774	237 348	85 426	36,0%	273 789
Encours nets de crédits			1 214 879	1 063 200	151 678	14,3%	1 083 744
Encours des dépôts			1 393 017	1 258 198	134 820	10,7%	1 264 180
Dépôts à vue			241 714	267 131	- 25 417	-9,5%	205 265
Dépôts d'épargne			231 601	205 468	26 133	12,7%	211 957
Dépôts à terme			820 305	683 235	137 070	20,1%	732 155
Autres produits financiers			99 397	102 363	- 2 966	-2,9%	114 803
Emprunts et ressources spéciales			55 149	65 538	- 10 389	-15,9%	66 830
Encours lignes de crédits			19 350	21 271	- 1 921	-9,0%	21 649
Frais financiers sur lignes de crédits			592	592	- 0	-0,1%	509
Encours emprunts obligataires			33 938	42 067	- 8 129	-19,3%	42 067
Frais financiers sur emprunts obligataires			1 270	1 607	- 338	-21,0%	2 605
Capitaux propres			29 585	30 226	- 641	-2,1%	29 054

* Données auditées

** Données provisoires

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour la valeur nominale. Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif. - Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus. -La banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Titres de placement : Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que la banque a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement. De façon plus générale, l'alimentation du portefeuille des titres de placement peut se faire par deux voies différentes :

- Le classement direct notamment lorsque la banque ne connaît pas la durée probable de détention du titre ;

- Le résultat d'un transfert du portefeuille de transaction

Titres d'investissement : Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont logés dans le portefeuille d'investissement de la banque les éléments suivants : ♣ Obligations ♣ Titres de participation des entreprises liées ♣ Autres Titres de participation ♣ Fonds gérés ♣ BTA

1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

1.4- OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

. **PRINCIPALES EVOLUTIONS A FIN SEPTEMBRE 2026**

Au 30 septembre 2026, les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 8,487 millions de dinars (MDT), soit +6,6 % par rapport au 30/09/2025. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des revenus du portefeuille commercial et d'investissement, qui ont progressé de 10,168 MDT (+55,7 %), notamment à la suite de la réalisation d'une plus-value de 5,9 MDT sur la cession d'une participation.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une diminution de 1,967 MDT, soit une baisse de 2,6 %.

En conséquence, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est établi à 62,724 MDT au 30/09/2026, enregistrant une progression de 20,0 % par rapport à fin septembre 2025.

Le portefeuille de titres commerciaux et d'investissement a connu une augmentation de 52,571 MDT, soit une hausse de 16,5 %.

L'encours net des crédits s'est élevé à 1 214,879 MDT au 30/09/2026, contre 1 063,2 MDT à fin septembre 2025, enregistrant ainsi une progression de 14,3 %, correspondant à une augmentation de 151,678 MDT.

Les dépôts de la clientèle ont atteint 1 393,017 MDT au 30/09/2026, contre 1 258,198 MDT à fin septembre 2025, soit une hausse de 134,82 MDT, représentant une progression de 10,7 %.

Les dépôts à terme ont enregistré une augmentation de 137,070 MDT, soit une progression de 20,1 % sur la période.

Par ailleurs, les dépôts d'épargne se sont établis à 231,601 MDT au 30 septembre 2026, affichant une évolution positive de 12,7 % par rapport à fin septembre 2025.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

CELLCOM

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2080 Tunis

La société **CELLCOM** publie ci-après ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre **2026** :

INDICATEURS (En MTND)	Du 01/07/2026 au 30/09/2026	Du 01/07/2025 au 30/09/2025	Du 01/01/2026 au 30/09/2026	Du 01/01/2025 au 30/09/2025	DU 01/01/2025 AU 31/12/2025*
Total des revenus (hors taxes)	10,1 MD	15,4 MD	29,0 MD	42,7 MD	56,26
Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes)	8,5 MD	13,7 MD	26,1 MD	38,5 MD	51,23
Charges financières (Nettes)	-0,27 MD	-0,06 MD	-1,24 MD	0,92 MD	0,29
Produits financiers	-	-	-	-	-
Trésorerie nette	-5,35 MD	-12,59 MD	-17,32 MD	-12,59 MD	-15,55
Masse salariale	0,38 MD	0,48 MD	1,35 MD	1,37 MD	1,86
Délai moyen de règlement des fournisseurs (en jours)	90	90	90	90	90
Nombre de points de vente	350	350	350	350	350
Effectif moyen	61	59	59	59	59

*Les chiffres au 30/09/2026 ne sont pas audités.

** Les chiffres au 31/12/2025 sont audités.

Les indicateurs trimestriels de l'exercice 2026, ci-dessus publiés sont extraits des livres comptables non audités et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.

Tous les chiffres publiés sont libellés en M. Dinar Tunisien (MTND)

► Indicateurs positifs et perspectives :

- Forte croissance de la marque EVERTEK : chiffre d'affaires multiplié par 4,6 sur les neuf premiers mois 2026.
- Amélioration de la marge : taux de marque de près de 16 % au troisième trimestre 2026 contre 11 % au troisième trimestre 2025.
- Reprise des ventes INFINIX en septembre 2026, à un niveau proche de septembre 2025.
- Projets de développement en cours avec TT, ouvrant de nouvelles perspectives de croissance.

Chiffre d'affaires et Marge :

- Le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2026 s'établit à **10,1 MD**, en hausse de 7 % par rapport au deuxième trimestre 2026, contre 15,4 MD au troisième trimestre 2025. En cumul, il atteint **29,0 MD** au 30/09/2026 contre 42,7 MD au 30/09/2025, reflétant le recul des ventes INFINIX dans un contexte de transition.
- Le taux de marque progresse à **15,8 %** au troisième trimestre 2026 contre 11,0 % un an plus tôt (10,0 % en cumul contre 9,8 %).
- Le segment Recharge et ligne progresse de 15 % au troisième trimestre et les produits EVERTEK confirment leur dynamique.

Charges financières :

► Les charges financières s'établissent à **0,27 MD** au troisième trimestre 2026 contre 0,06 MD au troisième trimestre 2025, portant le cumul à **1,24 MD** (Il s'agit d'une charge) au 30/09/2026 contre 0,92 MD (il s'agit d'un produit) au 30/09/2025, en lien avec motif à préciser : coût du financement / effet de change.

Trésorerie Nette :

► La trésorerie nette s'établit à **(-17.32) MD** au 30/09/2026 contre (12,59) MD au 30/09/2025.

Masse salariale et effectif :

► La masse salariale est maîtrisée : **1,35 MD** au 30/09/2026 contre 1,37 MD au 30/09/2025 (0,38 MD au troisième trimestre contre 0,48 MD). L'effectif moyen a légèrement augmenté.

Délai fournisseurs et réseau de distribution :

► Le délai moyen de règlement des fournisseurs est maintenu à 90 jours et le réseau compte toujours 350 points de vente.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL-

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

La Compagnie Internationale de Leasing - CIL- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

(exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	3ème trimestre 2026	3ème trimestre 2025	variation en %	01/01/2026 30/09/2026	01/01/2025 30/09/2025(*)	variation en %	EXERCICE 2025(*)
MONTANT DES MISES EN FORCE	102 996	87 327	18%	332 216	270 249	23%	379 800
AGRICULTURES ET PÊCHE	25 227	18 406	37%	69 566	41 971	66%	61 443
BTP	5 974	5 407	10%	17 213	19 782	-13%	26 618
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	15 335	9 068	69%	27 953	23 750	18%	35 382
TOURISME	6 344	3 997	59%	25 285	21 756	16%	41 569
LOCATION DES VOITURES	17 863	17 976	-1%	92 500	66 940	38%	94 229
TRANSPORT	8 133	8 245	-1%	24 575	20 990	17%	27 834
COMMERCE	16 441	15 824	4%	47 602	40 893	16%	55 665
SERVICES DIVERS	7 679	8 404	-9%	27 522	34 167	-19%	37 060
MONTANT DES APPROBATIONS	96 464	77 813	24%	380 616	284 962	34%	407 130
AGRICULTURES ET PÊCHE	23 402	17 071	37%	76 266	44 763	70%	66 054
BTP	6 265	3 828	64%	21 471	19 175	12%	26 798
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	8 394	8 337	1%	36 735	24 517	50%	36 576
TOURISME	7 832	3 961	98%	26 218	22 401	17%	34 654
LOCATION DES VOITURES	16 462	12 878	28%	103 199	73 519	40%	102 919
TRANSPORT	8 663	8 237	5%	28 423	21 827	30%	30 040
COMMERCE	17 369	14 369	21%	55 496	42 383	31%	59 934
SERVICES DIVERS	8 077	9 132	-12%	32 808	36 377	-10%	50 155
TOTAL DES ENGAGEMENTS	776 822	693 266	12%	776 822	693 266	12%	711 382
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	83 983	74 590	13%	83 983	74 590	13%	58 110
REVENUS BRUTS DE LEASING	119 933	109 503	10%	344 406	306 453	12%	414 252
REVENUS NETS DE LEASING	24 863	23 589	5%	72 558	66 330	9%	91 138
PRODUITS NETS DE LEASING	12 802	12 714	1%	38 985	35 516	10%	49 310
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	4 082	3 723	10%	11 908	11 057	8%	15 270
STRUCTURE DES RESSOURCES				609 596	543 398	12%	522 958
EMPRUNTS OBLIGATAIRES				12 371	18 551	-33%	19 030
EMPRUNTS ÉTRANGERS				43 014	61 585	-30%	53 591
AUTRES EMPRUNTS				554 210	463 262	20%	450 337
TRÉSORERIE NETTE				36 967	39 725	-7%	13 460
CAPITAUX PROPRES (**)				131 177	119 897	9%	120 004

(*) Données auditées

Mises en force : contrats dont la facturation a démarré

Approbations : contrats de leasing approuvés

Total des engagements : Encours financiers des contrats de leasing + impayés

Revenus nets de leasing : Intérêts et produits assimilés + Autres produits d'exploitation

Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing + Produits de placement - Intérêts et charges assim

Charges d'exploitation : Charges de personnel+Dotations aux amortissements+Autres charges d'expl

(**) Les capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période

Faits saillants :

Une augmentation des Mises en force de 23%

Une augmentation des engagements de 12%

Une augmentation des Produits Nets de Leasing de 10%

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TUNISIE LEASING & FACTORING

Siège social : Immeuble TLF – Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène

Tunisie Leasing et Factoring publie ci-dessous ses indicateurs relatifs au 3^{ème} trimestre 2026 :

INDICATEURS	Troisième Trimestre			Cumul			Année 2025 (*)
	30/09/2026 (**)	30/09/2025 (*)	Variation	30/09/2026 (**)	30/09/2025 (*)	Variation	
Approbations Mobilier	145 591	158 287	-8.0%	512 860	488 063	5.1%	641 333
Agriculture	11 965	8 240	45.2%	33 555	24 994	34.3%	34 241
Industrie	26 295	25 794	1.9%	84 323	77 263	9.1%	108 746
Bâtiments & Travaux publics	17 274	21 586	-20.0%	53 728	49 792	7.9%	69 282
Tourisme (2)	20 843	33 360	-37.5%	120 849	128 807	-6.2%	156 962
Services & Commerce	69 213	69 306	-0.1%	220 405	207 207	6.4%	272 102
Approbations Immobilier	4 021	1 723	133.3%	7 858	3 554	121.1%	4 115
Agriculture	0	0	-	0	0	-	0
Industrie	482	0	-	482	577	-	577
Bâtiments & Travaux publics	2 140	0	-	2 398	140	1613.4%	140
Tourisme (2)	1 073	0	-	3 023	364	-	364
Services & Commerce	326	1 723	-81.1%	1 955	2 473	-20.9%	3 034
MONTANT TOTAL DES APPROBATIONS	149 611	160 010	-6.5%	520 718	491 617	5.9%	645 448
Mises en force Mobilier	123 044	136 535	-9.9%	383 057	374 465	2.3%	503 811
Agriculture	7 292	6 373	14.4%	22 208	15 945	39.3%	23 423
Industrie	17 134	21 641	-20.8%	57 203	62 054	-7.8%	79 884
Bâtiments & Travaux publics	18 244	16 191	12.7%	41 797	36 391	14.9%	55 965
Tourisme (2)	23 996	40 322	-40.5%	101 698	105 846	-3.9%	135 016
Services & Commerce	56 378	52 008	8.4%	160 150	154 229	3.8%	209 524
Mises en force Immobilier	2 672	1 100	142.9%	5 206	1 604	224.5%	2 970
Agriculture	0	0	-	0	0	-	0
Industrie	482	0	-	482	0	-	0
Bâtiments & Travaux publics	0	0	-	0	0	-	0
Tourisme (2)	1 073	0	-	3 023	364	-	364
Services & Commerce	1 118	1 100	1.6%	1 701	1 240	37.1%	2 606
MONTANT TOTAL DES MISES EN FORCE	125 716	137 635	-8.7%	388 263	376 070	3.2%	506 781
Encours Financiers du Leasing				913 179	879 526	3.8%	882 982
Encours Financiers du Factoring				123 730	109 250	13.3%	120 403
Total des Engagements Courants Leasing (a)				931 393	894 790	4.1%	900 496
Total des Engagements Courants Factoring (e)				125 069	111 277	12.4%	123 949
Total des Engagements Classés Leasing (b)				82 262	82 819	-0.7%	79 464
Total des Engagements Classés Factoring (f)				4 991	5 595	-10.8%	5 436
Total des Engagements Leasing (c)=(a)+(b)				1 013 655	977 609	3.7%	979 960
Total des Engagements Factoring (g)=(e)+(f)				130 060	116 872	11.3%	129 385
Ratio des Engagements Classés Leasing (d)=(b)/(c)				8.12%	8.47%		8.11%
Ratio des Engagements Classés Factoring (h)=(f)/(g)				3.84%	4.79%		4.20%
Ressources d'Emprunts				693 688	625 978	10.8%	638 192
Capitaux Propres (***)				221 172	204 256	8.3%	204 251
Revenus Bruts de Leasing (1)	146 858	141 225	4.0%	434 976	403 885	7.7%	547 485
Revenus du Leasing et du Factoring	36 430	33 481	8.8%	106 281	97 322	9.2%	132 855
Produit Net	20 066	17 628	13.8%	73 397	65 222	12.5%	84 704
Total des Charges d'Exploitation	8 964	8 723	2.8%	27 845	27 355	1.8%	36 208
Trésorerie Nette				7 325	4 636		4 803

(*) Chiffres Définitifs Audités & Actualisés

(**) Chiffres non Audités

(***) Total des Capitaux Propres sans tenir compte du résultat de la période

(2) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures

Approbations : Contrats de leasing approuvés						
Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré						
Encours financiers leasing : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période						
Encours de financement factoring : Encours financiers des contrats de factoring à la fin de la période						
Total engagements leasing : Encours financiers leasing + Impayés						
Total engagements factoring : Encours de financement factoring + engagement de financement donnés + engagement sous forme de B.O						
Revenus du leasing et du factoring : Intérêts sur créances du leasing + revenus du factoring + autres produits d'exploitation						
Produit net : Revenus de leasing + revenus du factoring + produits des placements - charges financières - commissions encourues						
(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication						

Faits Saillants du Troisième Trimestre 2026						
- Une augmentation des Encours Financiers du Leasing de 3,8 % par rapport à la même période de 2025.						
- Une augmentation des encours Financiers du Factoring de 13,3% par rapport à la même période 2025.						
- Une baisse des engagements classés du leasing et du Factoring respectivement de 0,7 % et 10,8% par rapport à la même période de 2025 .						
- Une augmentation du produit net de 13,8% au troisième trimestre et de 12,5% sur les neuf premiers mois de l'année 2026.						
- Publication du rapport ESG 2025 en conformité avec le guide de la BVMT.						

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

CITY CARS

Siège Social : 31, Rue des usines, Z.I Kheireddine, 2015, la Goulette, Tunis

La société CITY CARS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS AU 3^{ème} TRIMESTRE 2026

Désignation	3 ^{ème} Trimestre 2026*	3 ^{ème} Trimestre 2025	Au 30/09/2026*	Au 30/09/2025**	Au 31/12/2025**
Total des revenus (Hors taxes)	67 663 783	90 635 401	232 918 415	271 421 408	385 673 965
Coût d'achat des marchandises vendues	57 140 905	75 550 205	197 819 314	227 681 892	324 611 272
Charges financières nettes	1 483 713	782 627	2 794 854	1 947 533	2 481 096
Produits des placements	295 961	852 997	6 028 781	7 150 884	8 832 461
Trésorerie nette	-	-	37 872 308	38 714 721	84 454 166
Délai moyen de règlement des fournisseurs	-	-	85	110	147
Nombre de points de vente	-	-	22	22	22
Surface totale des points de vente (en m ²)	-	-	25 152	25 152	25 152
Masse salariale	1 248 750	1 138 322	4 030 714	3 447 336	5 271 420
Effectif fin de période	-	-	99	97	98

* : Selon les données comptables disponibles.

** : Selon des données comptables auditées.

Les indicateurs publiés ci-dessus sont issus des comptes comptables établis conformément aux principes et normes comptables Tunisiens.

Faits saillants :

- En dépit d'un volume d'immatriculations de Véhicules Neufs KIA au titre des neuf premiers mois 2026 de 4.764 unités, en progression de l'ordre de 2% par rapport à la même période en 2025, les revenus se sont établis à 232,918 MDT courant les neuf premiers mois 2026 contre 271,421 MDT durant la même période en 2025, marquant une baisse de 14,2%.
- Au terme des neuf premier mois 2026, les charges financières nettes ont enregistré une augmentation de 43,5% pour s'élever à 2,795 MDT contre 1,948 MDT pendant la même période en 2025, provenant essentiellement de l'augmentation des intérêts sur effets escomptés et sur des opérations de financement.
- Au cours des trois premiers trimestres 2026, les produits des placements se sont établis à 6,029 MDT contre 7,151 MDT pendant la même période en 2025, soit une régression de 15,7%.
- Au 30/09/2026, la trésorerie nette s'est établie 37,872 MDT contre 38,715 MDT une année auparavant, soit une baisse de 2,2%.

Il importe de signaler que l'impact négatif observé courant les neuf premiers mois 2026 sur le résultat financier, le délai de règlement fournisseur et la trésorerie est essentiellement dû à la mise en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 2026-04 du 26 mars 2026.

MDT : Million(s) de Dinars.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SANIMED

***Siège social :** Route de Gremda Km 10,5 / BP 68 Markez Sahnoun*

La société SANIMED publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l'année 2026 :

Libellé	3 ^{ème} Trimestre			Cumul au 30 septembre			Cumul 2025
En dinars	2026	2025	Variation en %	2026	2025	Variati on en %	
1- Chiffre d'Affaires	6 957 674	7 107 297	-2%	21 060 276	22 229 078	-5%	28 402 884
CA Local	4 095 925	4 356 578	-6%	12 346 192	12 051 374	2%	16 091 694
CA Export	2 861 749	2 750 719	4%	8 714 084	10 177 704	-14%	12 311 190
2- Production	7 470 595	6 177 397	21%	22 061 007	20 566 679	7%	28 102 394
3- Investissements				379 025	995 065	-62%	942 535
4- Engagements bancaires				117 680 403	107 823 399	9%	112 614 605
Dettes à Moyen et Long terme				101 124 727	90 296 343	12%	107 423 303
Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)				16 555 676	17 527 056	-6%	5 191 303

**Les chiffres de l'année 2025 sont Provisoires.*

Commentaires sur les indicateurs d'activité du 30 septembre 2026 :

1. Évolution du chiffre d'affaires global

Au 30 septembre 2026, le chiffre d'affaires global de SANIMED s'est établi à 21 060 mDT, contre 22 229 mDT à la même période de l'exercice précédent, enregistrant une baisse de 5 %.

Cette baisse s'explique principalement par le recul des ventes à l'export, qui n'a pas été entièrement compensée par la progression du chiffre d'affaires sur le marché local. Elle intervient dans un contexte marqué par des contraintes de financement et d'approvisionnement qui continuent de limiter la capacité de la société à convertir pleinement son potentiel commercial en ventes effectives.

2. Évolution du chiffre d'affaires local

Le chiffre d'affaires réalisé sur le marché local a atteint 12 346 mDT, contre 12 051 mDT au 30 septembre 2025, soit une progression de 2 %.

3. Évolution du chiffre d'affaires à l'export

Le chiffre d'affaires cumulé à l'export s'est élevé à 8 714 mDT, contre 10 178 mDT au 30 septembre 2025, soit une diminution de 14 %.

Toutefois, le troisième trimestre 2026 fait ressortir une évolution de 4 % par rapport au troisième

trimestre 2025. La baisse constatée en cumul ne traduit cependant pas pleinement le potentiel commercial de SANIMED, compte tenu de l'importance de son carnet de commandes à l'export. La concrétisation de ce potentiel demeure conditionnée par la disponibilité des financements nécessaires à l'exploitation, ainsi que par la sécurisation des approvisionnements et la capacité à assurer une production et des livraisons régulières. La levée progressive de ces contraintes devrait permettre à la société de mieux répondre à la demande de ses clients et de renforcer ses performances à l'international.

4. Évolution de la production

Au 30 septembre 2026, la valeur de la production s'est élevée à 22 061 mDT, contre 20 567 mDT à la même période de l'exercice précédent, enregistrant une progression de 7 %.

Cette évolution traduit une amélioration progressive de l'activité industrielle et des capacités de production de la société. Elle témoigne également des efforts engagés pour rétablir progressivement le niveau d'activité et préparer la reprise commerciale.

5. Évolution des investissements

Les investissements réalisés au cours des neuf premières mois de l'exercice 2026 se sont élevés à 379 mDT.

6. Évolution des engagements bancaires

Au 30 septembre 2026, les engagements bancaires de SANIMED se sont établis à 117 680 mDT, contre 112 615 mDT au 31 décembre 2025.

Le processus de restructuration est en cours de mise en place, à la suite de l'obtention des accords et autorisations nécessaires. Sa concrétisation constitue un enjeu majeur pour améliorer l'équilibre financier de la société, alléger la pression exercée sur la trésorerie et rétablir progressivement les conditions nécessaires au financement des approvisionnements, à la production et à la réalisation des commandes.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Moderne de Céramique – SOMOCER
Siège Social : Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

La Société Moderne de Céramique -SOMOCER- publie ci- dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} Trimestre 2026.

Libellé	3 ème trimestre			Cumul au 30 Septembre			Cumul au 31. Déc. 2025
	2026	2025	Var en %	2026	2025	Var en %	
1- Chiffre d'affaires	14,077	14,149	-0,51%	46,596	43,302	7,61%	59,050
CA Local	13,041	13,608	-4,17%	44,052	40,906	7,69%	55,232
CA à l'export	1,037	0,541	91,75%	2,544	2,396	6,18%	3,818
2- Production	10,456	12,016	-12,98%	45,954	39,477	16,41%	57,106
3- Investissements				1,189	1,502	-20,84%	2,514
4- Engagements bancaires				82,378	76,190	8,12%	79,475
Dettes à Moyen et Long terme				39,857	20,819	91,44%	19,081
Dettes à Court terme (engagement bilan)				42,521	55,371	-23,21%	60,394

- Les indicateurs se rapportant à l'exercice 2025 restent provisoires jusqu'à l'approbation des Etats financiers par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société.

Faits saillants du troisième trimestre 2026.

1. Chiffre d'affaires.

Au cours du troisième trimestre 2026, le chiffre d'affaires s'est établi à 14,077 millions de dinars, contre 14,149 millions de dinars au cours de la même période de 2025, enregistrant une baisse de 0,51 %. Cette évolution résulte de la diminution des ventes locales de 4,17 %, qui se sont établies à 13,041 millions de dinars, partiellement compensé par la progression des ventes à l'export de 91,68 %, atteignant 1,037 million de dinars.

Au terme des neuf premiers mois de 2026, le chiffre d'affaires cumulé a atteint 46,596 millions de dinars, contre 43,302 millions de dinars à fin septembre 2025, soit une progression de 7,61 %. Cette évolution concerne aussi bien les ventes locales, en hausse de 7,69 %, à 44,052 millions de dinars, que les ventes à l'export, qui ont progressé de 6,18 %, à 2,544 millions de dinars.

2. Production.

Au cours du troisième trimestre 2026, la production s'est élevée à 10,456 millions de dinars, contre 12,016 millions de dinars au cours de la même période de 2025, enregistrant une baisse de 12,98 %.

Cette régression s'explique notamment par les perturbations de l'activité industrielle engendrées par les coupures répétitives du courant électrique enregistrées au cours du trimestre, affectant le déroulement normal des opérations de production.

Toutefois, au terme des neuf premiers mois de 2026, la production cumulée a atteint 45,954 millions de dinars, contre 39,477 millions de dinars à fin septembre 2025, soit une progression de 16,41 %.

3. Investissements.

Les investissements cumulés au 30 septembre 2026 s'élèvent à 1,189 million de dinars, contre 1,502 million de dinars à la même période de 2025, enregistrant une baisse de 20,84 %.

4. Engagements bancaires.

Au 30 septembre 2026, les engagements bancaires ont atteint 82,378 millions de dinars, contre 76,190 millions de dinars à fin septembre 2025, enregistrant une hausse de 8,12 %.

Cette évolution s'explique principalement par la mise en place de crédits de restructuration, qui a entraîné une augmentation des dettes à moyen et long terme de 91,45 %, passant de 20,819 millions de dinars à 39,857 millions de dinars. En revanche, les dettes à court terme ont diminué de 23,20 %, passant de 55,371 millions de dinars à 42,521 millions de dinars,

Avis des sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL- SIEGE SOCIAL : 5033 MENZEL HAYET – MONASTIR

La société Tunisienne d'Email-SOTEMAIL publie ci- dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

Libellé	3 ème trimestre			Cumul au 30 Septembre			Cumul au 31. Dec.2025
Montant en dinars	2026	2025	Var en %	2026	2025	Var en %	
1- Chiffre d'affaires	10 473 412	9 883 151	5,97%	30 291 277	30 356 030	-0,21%	40 929 680
CA Local	9 929 766	9 361 645	6,07%	28 733 460	28 025 252	2,53%	37 747 427
CA à l'export	543 646	521 506	4,25%	1 557 817	2 330 777	-33,16%	3 182 253
2- Productions	7 972 597	8 678 863	-8,14%	31 933 407	27 251 204	17,18%	36 868 227
3- Investissements				561 703	762 048	-26,29%	1 097 477
4- Engagements bancaires				46 624 209	42 646 514	9,33%	40 345 844
Dettes à Moyen et Long terme				13 929 659	6 650 911	109,44%	5 689 968
Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)				32 694 550	35 995 603	-9,17%	34 655 876

* Les indicateurs se rapportant à l'exercice 2025 restent provisoires jusqu'à l'approbation des Etats financiers par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société.

Faits saillants du troisième trimestre 2026 :

1. Chiffre d'affaires.

Au cours du troisième trimestre 2026, le chiffre d'affaires a atteint 10 473 412 dinars, contre 9 883 151 dinars au cours de la même période de 2025, enregistrant une progression de 5,97 %. Cette évolution résulte de la hausse des ventes locales de 6,07 %, qui sont passées de 9 361 645 dinars à 9 929 766 dinars, ainsi que de l'augmentation des ventes à l'export de 4,25 %, qui se sont établies à 543 646 dinars contre 521 506 dinars.

Au terme des neuf premiers mois de 2026, le chiffre d'affaires cumulé s'est élevé à 30 291 277 dinars, contre 30 356 030 dinars à fin septembre 2025, soit une légère baisse de 0,21 %. La progression des ventes locales de 2,53 %, atteignant 28 733 460 dinars, a été compensée par la baisse des ventes à l'export de 33,16 %, qui sont passées de 2 330 777 dinars à 1 557 817 dinars.

2. Production

Au cours du troisième trimestre 2026, la production s'est établie à 7 972 597 dinars, contre 8 678 863 dinars au troisième trimestre 2025, enregistrant une baisse de 8,14 %.

Cette régression s'explique notamment par les perturbations de l'activité industrielle engendrées par les coupures répétitives du courant électrique enregistrées au cours du trimestre, lesquelles ont affecté le déroulement normal des opérations de production.

Toutefois, sur les neuf premiers mois de 2026, la production cumulée a atteint 31 933 407 dinars, contre 27 251 204 dinars à fin septembre 2025, enregistrant une progression de 17,18 %.

3. Investissements

Au 30 septembre 2026, les investissements cumulés se sont élevés à 561 703 dinars, contre 762 048 dinars à la même période de 2025, soit une diminution de 26,29 %.

4. Engagements bancaires

Au 30 septembre 2026, les engagements bancaires se sont élevés à 46 624 209 dinars, contre 42 646 514 dinars à fin septembre 2025, enregistrant une augmentation de 9,33 %.

Cette évolution s'explique principalement par la hausse des dettes à moyen et long terme, qui sont passées de 6 650 911 dinars à 13 929 659 dinars, soit une progression de 109,44 %, liée notamment à la mise en place de crédits de restructuration.

En revanche, les dettes à court terme, comprenant les crédits de gestion, les escomptes et les découverts bancaires, ont diminué de 9,17 %, passant de 35 995 603 dinars à 32 694 550 dinars. Cette évolution traduit une réduction du recours aux financements bancaires à court terme, malgré l'augmentation globale des engagements bancaires.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES « SOTRAPIL S.A »

*Siège social : Boulevard Béji Caid Essebsi (ex-Boulevard de la Terre) Centre Urbain Nord- 1003
Tunis*

La société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL SA » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2026.

	3 ^{ème} trimestre 2026	3 ^{ème} trimestre 2025	Cumul au 30/09/2026(**)	Cumul au 30/09/2025(**)	Cumul au 31/12/2025(*)
1- Quantités transportées en M³ dont:	446 849	460 969	1 275 027	1 408 202	1 826 598
-Quantités transportées à travers le pipeline Bizerte-Radès	385 463	406 061	1 122 275	1 270 244	1 642 504
-Quantités transportées à travers le pipeline JetA1 Radès-Tunis Carthage	61 386	54 908	152 752	137 958	184 094
2- Revenus du Transport par catégories (en Dinars)					
- Transport pipeline Bizerte-Radès	3 503 186	3 692 538	10 223 876	11 497 111	14 887 227
- Transport pipeline Jet A1 Radès-Tunis Carthage	534 184	477 811	1 329 244	1 200 510	1 601 990
- Transport par canalisations banales	115 639	121 818	336 683	381 073	492 751
- Frais de stockage	24 107	24 107	72 320	72 320	96 427
Total des revenus du transport (en Dinars)	4 177 116	4 316 273	11 962 123	13 151 014	17 078 395
3- Autres produits d'exploitation (en Dinars)					
- Solde positif de la position litrage (profits - pertes)	741 119	430 553	1 860 727	2 365 937	3 150 842
- Autres	0	0	0	0	0
Total des autres produits d'exploitation (en Dinars)	741 119	430 553	1 860 727	2 365 937	3 150 842
4- Total des produits d'exploitation (en Dinars)	4 918 235	4 746 826	13 822 850	15 516 951	20 229 237
5- Produits financiers (en Dinars)	1 373 863	1 363 995	4 202 494	4 110 839	5 502 776
6- Charges financières (en Dinars)	0	0	6	1 111	1 448
7- Total des charges d'exploitation (en Dinars) dont:	2 300 893	2 294 121	7 117 605	7 028 962	10 108 102
-Charges du personnel	1 384 522	1 418 806	4 369 264	4 260 000	6 397 847
8- Autres charges d'exploitation (en Dinars) dont :	389 637	383 410	1 160 094	1 127 155	1 513 095
-Solde négatif de la position litrage (profits - pertes)	0	0	0	0	0

INDICATEURS PROVISOIRES D'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 30/09/2026

(*) Chiffres audités.

(**)Chiffres élaborés sur la base des chiffres audités au 30 juin.

Les indicateurs provisoires sont élaborés partant des données relevées à travers les tableaux de bord de l'activité technique et de gestion de la société au cours de la période considérée. Ils font ressortir :

- Un total des quantités transportées à fin septembre 2026 de 1.275.027 m³ contre 1.408.202 m³ transportés au cours de la même période de l'année écoulée soit une baisse de 9,46 % expliquée par :
 - La baisse des quantités transportées via le pipeline Bizerte-Radès de 11,65%,
 - Contre la hausse des quantités transportées via le pipeline Jet A1 de 10,72%.
- Un total des revenus du transport au 30 septembre 2026 de l'ordre de 11.962.123 dinars contre 13.151.014 dinars à fin septembre 2025 soit une baisse de 9,04%.

Cette baisse est expliquée par :

- La baisse des revenus du transport via le pipeline Bizerte-Radès de 11,07%,
- Contre la hausse des revenus du transport via le pipeline Jet A1 de 10,72%.
- Un total des produits d'exploitation d'un montant de 13.822.850 dinars à fin septembre 2026 contre 15.516.951 dinars au 30 septembre 2025 soit une baisse de 10,92% expliquée par la baisse des revenus du transport de 9,04% et la baisse des autres produits d'exploitation de 21,35%.
- Un total des charges d'exploitation à fin septembre 2026 de l'ordre de 7.117.605 dinars contre 7.028.962 dinars à fin septembre 2025 soit une hausse de l'ordre de 1,26%.
- Un total des produits financiers de l'ordre de 4.202.494 dinars à fin septembre 2026 contre 4.110.839 dinars à fin septembre 2025 soit une hausse de 2,23%.

Avis des sociétés

Indicateurs d'Activité Trimestriels

Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances-STAR

Siège Social : 9, Rue de Palestine Cité des Affaires Kheireddine 2060 La Goulette

La société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

Unité : 1000 dinars

Primes Emises Nettes d'Annulations, de Ristournes /Exercice En cours ,de coassurances et de Taxes

Branches	3ème Trimestre 2026	3ème Trimestre 2025	AU 30/09/2026	AU 30/09/2025	AU 31/12/2025
Automobile	54 995	53 146	178 656	171 891	221 446
Incendie et Risques Divers	11 414	5 068	38 878	32 068	42 214
Transport	3 674	3 616	8 462	7 795	14 685
Autres Branches	35 291	32 590	115 498	104 873	139 705
Total Non Vie	105 374	94 419	341 494	316 626	418 049
Vie	13 279	10 210	48 461	40 186	66 065
Total Général	118 653	104 630	389 955	356 812	484 114

PRIMES ACQUISES

Branches	3ème Trimestre 2026	3ème Trimestre 2025	AU 30/09/2026	AU 30/09/2025	AU 31/12/2025
Automobile	57 493	53 279	164 107	152 671	205 735
Incendie et Risques Divers	12 949	10 842	34 012	28 878	38 538
Transport	3 268	3 354	9 866	9 867	15 344
Autres Branches	35 936	33 883	111 707	99 574	139 271
Total Non Vie	109 646	101 358	319 692	290 990	398 888
Vie	13 367	9 819	48 461	40 147	65 809
Total Général	123 013	111 178	368 153	331 137	464 697

PRIMES CEDEES

Branches	3ème Trimestre 2026	3ème Trimestre 2025	AU 30/09/2026	AU 30/09/2025	AU 31/12/2025
Automobile	3 171	2 855	10 190	9 561	13 766
Incendie et Risques Divers	2 733	1 917	18 647	17 430	23 953
Transport	1 640	1 309	4 543	4 338	11 600
Autres Branches	78	56	155	156	629
Total Non Vie	7 622	6 137	33 534	31 485	49 949
Vie	2	0	3	382	2 746
Total Général	7 624	6 137	33 537	31 867	52 695

COMMISSIONS ECHUES

Branches	3ème Trimestre 2026	3ème Trimestre 2025	AU 30/09/2026	AU 30/09/2025	AU 31/12/2025
Total Général	15 455	12 097	44 981	38 261	51 525

SINISTRES REGLES

Branches	3ème Trimestre 2026	3ème Trimestre 2025	AU 30/09/2026	AU 30/09/2025	AU 31/12/2025
Automobile	30 342	29 710	94 588	97 014	130 178
Incendie et Risques Divers	3 147	7 365	9 545	11 265	14 993
Transport	217	277	483	423	445
Autres Branches	29 394	33 174	96 049	90 247	115 033
Total Non Vie	63 100	70 526	200 665	198 949	260 649
Vie	6 839	4 140	8 872	9 266	13 993
Total Général	69 939	74 666	209 537	208 216	274 642

1 321,238

SINISTRES DECLARES (NOMBRE)

Branches	3ème Trimestre 2026	3ème Trimestre 2025	AU 30/09/2026	AU 30/09/2025	AU 31/12/2025
Automobile	10 735	9 970	32 835	30 955	42 096
Incendie et Risques Divers	804	619	2 390	1 825	2 640
Transport	24	23	68	67	96
Autres Branches*	207 983	132 301	593 614	420 284	569 083
Total Non Vie	219 546	142 913	628 907	453 131	613 915
Vie	181	128	637	443	667
Total Général	219 727	143 041	629 544	453 574	614 582

*Le nombre de bulletins de soins au 30/09/2026 est actualisé et comporte le nombre de bulletins de soins traités par la STAR et les prestataires "sous-traitants gestion maladie".

*PRODUITS FINANCIERS ECHUS**

	3ème Trimestre 2026	3ème Trimestre 2025	AU 30/09/2026	AU 30/09/2025	AU 31/12/2025
TOTAL	22 299	21 767	87 922	86 665	109 015

* Les chiffres au 31/12/2025 sont définitifs et audités

* Les revenus échus et non encore encaissés à court terme sont inclus dans le cumul à la fin de la période et sont de l'ordre de 10 469 mD en 2026 contre 14 808 mD en 2025

*Les plus values/cessions de titres sont intégrées dans les revenus bruts

*Les chiffres sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Primes émises, Primes acquises, Primes cédées, Sinistres Régles, Sinistres déclarés, commissions), et Revenus Financiers.

FAITS SAILLANTS DE LA PERIODE

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - STAR

Activité Au 30/09/2026 (provisoire)

Au terme du troisième trimestre de l'année 2026, la STAR enregistre :

- Des primes émises en évolution de +9,3% par rapport à la même période de l'année 2025, soit 389,955 MD contre 356,812 MD à fin septembre 2025.
- Des primes acquises en évolution de 11,2%, soit un total de l'ordre de 368,153 MD à fin septembre 2026 contre 331,137 MD enregistrés à la fin de la même période de 2025.

En non-vie, les primes émises de la branche santé enregistrent une hausse de 10,8%, résultant de la dynamique des souscriptions en affaires nouvelles et de la revalorisation des assiettes de cotisation. Du côté de la branche automobile, la progression des primes émises atteint 3,9%, soutenue par l'essor des contrats individuels. Le segment Transport affiche lui aussi une croissance de 8,6%, portée par l'augmentation des primes relatives aux principaux clients. Par ailleurs, l'activité incendie risques techniques et divers ressort en progression de 21,2%, portée à la fois par la revalorisation des grands contrats et par l'apport de nouvelles affaires.

S'agissant de la branche vie, elle affiche une amélioration de 20,6%, soutenue par l'activité d'épargne et Décès groupe.

- Les primes cédées sont orientées à la hausse de 5,2% par rapport à la même période de l'année 2025.
- Des indemnisations servies s'élevant à 209,537 MD à fin septembre 2026 contre 208,216 MD en 2025, enregistrant ainsi une hausse de 1,321 MD, soit +0,6%. En effet, les règlements de la branche Incendie et Risques Divers affichent une baisse de 15,3%. En plus, la branche transport enregistre une croissance des indemnisations de 14,1% en comparaison avec la même période de l'année 2025 liée à la déclaration d'un sinistre important en corps maritimes. De surcroit, les règlements de la branche de Santé augmentent de 6,424 MD, (+7,2%).

En revanche, les indemnisations en assurance automobile baissent de 2,5%, soit une baisse de 2,426 MD, liée à la baisse des déclarations sur les exercices antérieurs en sinistres

matériels. Enfin pour la branche vie, les règlements sinistres sont en baisse de 4,3% par rapport à fin septembre 2025.

- Un total des produits financiers bruts 87,922 de MD (dont une plus-value sur cession des titres de 3,931 MD), contre 86,665 MD (dont une plus-value sur cession des titres de 5,209 MD) en 2025, soit une amélioration de 1,4%.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

POULINA GROUP HOLDING

Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous

La société Poulina Group Holding « PGH » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026 :

1. Activités du Groupe POULINA

1.1. Indicateurs Globaux

Indicateurs	T3 2026	T3 2025	Variation	Cumulé 30/09/2026	Cumulé 30/09/2025	Variation	Année 2025
Chiffre d'affaires Global	1 099 162 325	1 109 987 939	-1,0%	3 217 535 382	3 073 870 581	+4,7%	4 160 531 207
CA Local	1 012 482 431	1 033 414 114	-2,0%	2 951 878 679	2 826 015 062	+4,5%	3 814 867 478
CA Export	86 679 894	76 573 825	+13,2%	265 656 703	247 855 519	+7,2%	345 663 729
Production	1 097 513 502	1 108 525 833	-1,0%	3 213 109 715	3 070 604 987	+4,6%	4 156 579 775
Investissements				214 784 458	134 021 664	+60,3%	187 744 434
Endettement bancaires				1 153 564 998	1 134 425 620	+1,7%	1 260 823 041
CMT				708 822 756	684 572 385	+3,5%	703 718 556
CCT				444 742 242	449 853 235	-1,1%	557 104 485

N.B. :

- Tous les chiffres sont en Dinars.
- Tous les chiffres ne sont pas audités.
- Les chiffres présentés par métier d'activité sont des chiffres consolidés au niveau de chaque métier.

Le Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires réalisé au 3^{ème} trimestre 2026 a atteint 1 099 Millions de Dinars, enregistrant une baisse de 1,0% par rapport au 3^{ème} trimestre 2025 qui s'explique par la diminution des ventes locales (-2,0%), partiellement compensé par la hausse des ventes à l'export (+13,2%). Sur les neuf premiers mois de 2026, le chiffre d'affaires cumulé atteint 3 218 Millions de Dinars, en hausse de 4,7% par rapport au 30/09/2025.

La Production :

La production du 3^{ème} trimestre 2026 a enregistré une baisse de 1,0% par rapport au 3^{ème} trimestre 2025, pour atteindre 1 098 Millions de Dinars. Sur les neuf premiers mois, la production cumulée ressort à 3 213 Millions de Dinars, en hausse de 4,6% par rapport au 30/09/2025.

Les Investissements :

Les investissements cumulés au 30/09/2026 s'élèvent à 214,8 millions de dinars, contre 134,0 millions de dinars pour la même période en 2025, enregistrant ainsi une hausse de 60 %.

Les principales variations des investissements sont détaillées comme suit :

Métiers	Projet	Investissement (million DT)
Intégration Avicole	Extension Abattoirs & renouvellement des équipements des centres d'élevages	+52,2
Agro-Alimentaire	Principalement achat des équipements de froid pour les usines de crèmes glacées et l'extension usine de mayonnaise et margarine Bir mcherga	+25,5
Matériaux de construction	Avancement dans la réalisation de la 3ème usine de briques du KEF ainsi que le renouvellement des équipements des usines de céramique	+3,3
Transformation d'acier	Extension capacité des usines par l'acquisition de nouveaux équipements	+2,1

L'Endettement :

L'endettement bancaire du Groupe s'élève à 1 153,6 Millions de Dinars au 30/09/2026, contre 1 134,4 Millions de Dinars au 30/09/2025, soit une hausse de 1,7%. Par rapport à la clôture de l'exercice 2025 (1 260,8 MDT), l'endettement bancaire en baisse de 8,5%.

N.B. : Le CCT correspond à l'endettement bancaire de bilan (hors escompte et engagements par signature), net des liquidités et équivalents de liquidités. Un CCT négatif traduit un excédent des liquidités sur l'endettement bancaire à court terme.

1.2. Indicateurs par métier

Métier	Indicateurs	T3 2026	T3 2025	Var.	Cumulé 30/09/2026	Cumulé 30/09/2025	Var.	Année 2025
Intégration Avicole	Chiffre d'affaires Global	306 264 856	294 481 100	+4,0%	860 494 954	847 213 741	+1,6%	1 148 839 509
	CA Local	291 369 465	282 179 683	+3,3%	819 641 632	809 756 835	+1,2%	1 096 740 386
	CA Export	14 895 391	12 301 417	+21,1%	40 853 322	37 456 906	+9,1%	52 099 123
	Production	308 102 445	296 247 986	+4,0%	865 657 924	852 297 023	+1,6%	1 155 732 546
	Investissements				84 867 728	32 653 762	+159,9%	52 337 057
	Endettement				414 703 355	305 669 598	+35,7%	329 689 673
	CMT				288 417 551	226 244 481	+27,5%	231 906 855
	CCT				126 285 804	79 425 117	+59,0%	97 782 818
Agro-alimentaire	Chiffre d'affaires Global	484 456 153	496 036 040	-2,3%	1 419 387 369	1 300 176 934	+9,2%	1 748 698 456
	CA Local	454 403 210	470 424 496	-3,4%	1 334 385 215	1 213 511 004	+10,0%	1 632 655 102
	CA Export	30 052 943	25 611 544	+17,3%	85 002 154	86 665 930	-1,9%	116 043 354
	Production	479 611 591	491 075 680	-2,3%	1 405 193 495	1 287 175 165	+9,2%	1 731 211 471
	Investissements				48 431 926	22 941 791	+111,1%	27 131 034
	Endettement				487 727 514	300 136 010	+62,5%	333 971 825
	CMT				250 481 538	172 413 878	+45,3%	176 728 998
	CCT				237 245 976	127 722 132	+85,8%	157 242 827
Transformation d'acier	Chiffre d'affaires Global	57 637 478	59 979 820	-3,9%	185 017 311	184 660 723	+0,2%	256 580 245
	CA Local	23 563 257	31 396 080	-24,9%	72 623 505	92 993 010	-21,9%	117 622 603
	CA Export	34 074 221	28 583 740	+19,2%	112 393 806	91 667 713	+22,6%	138 957 642
	Production	58 790 227	61 179 416	-3,9%	188 717 657	188 353 937	+0,2%	261 711 850
	Investissements				5 243 527	3 161 000	+65,9%	4 848 672
	Endettement				73 836 904	128 080 796	-42,4%	145 917 978
	CMT				8 670 829	57 089 540	-84,8%	58 518 359
	CCT				65 166 075	70 991 256	-8,2%	87 399 619

Métier	Indicateurs	T3 2026	T3 2025	Var.	Cumulé 30/09/2026	Cumulé 30/09/2025	Var.	Année 2025
--------	-------------	---------	---------	------	----------------------	----------------------	------	------------

Emballage	Chiffre d'affaires Global	56 468 086	56 277 843	+0,3%	169 528 890	171 155 971	-1,0%	225 329 400
	CA Local	49 361 383	47 035 986	+4,9%	144 478 986	144 110 048	+0,3%	192 233 667
	CA Export	7 106 703	9 241 857	-23,1%	25 049 904	27 045 923	-7,4%	33 095 733
	Production	55 338 724	55 152 287	+0,3%	166 138 312	167 732 852	-1,0%	220 822 812
	Investissements				7 986 491	10 164 599	-21,4%	12 286 129
	Endettement				19 367 177	108 531 688	-82,2%	120 294 678
	CMT				6 007 570	64 637 967	-90,7%	66 255 705
	CCT				13 359 607	43 893 721	-69,6%	54 038 973
Matériaux de construction	Chiffre d'affaires Global	54 585 150	70 078 251	-22,1%	175 702 195	181 409 702	-3,1%	252 668 221
	CA Local	54 585 150	69 619 278	-21,6%	175 226 139	178 421 397	-1,8%	249 679 916
	CA Export	0	458 973	-100,0%	476 056	2 988 305	-84,1%	2 988 305
	Production	55 676 853	71 479 816	-22,1%	179 216 239	185 037 896	-3,1%	257 721 585
	Investissements				36 512 277	33 247 857	+9,8%	53 013 026
	Endettement				29 584 178	87 735 237	-66,3%	94 180 669
	CMT				15 433 435	67 116 467	-77,0%	68 796 237
	CCT				14 150 743	20 618 770	-31,4%	25 384 432
Commerce & Services	Chiffre d'affaires Global	108 797 541	100 803 232	+7,9%	303 286 377	292 029 372	+3,9%	398 911 229
	CA Local	108 336 173	100 426 938	+7,9%	301 567 250	290 244 132	+3,9%	396 677 159
	CA Export	461 368	376 294	+22,6%	1 719 127	1 785 240	-3,7%	2 234 070
	Production	108 797 541	100 803 232	+7,9%	303 286 377	292 029 372	+3,9%	398 911 229
	Investissements				29 968 256	28 894 104	+3,7%	34 762 229
	Endettement				92 531 322	161 856 671	-42,8%	190 389 643
	CMT				128 853 220	68 731 714	+87,5%	72 464 822
	CCT				-36 321 898	93 124 957	NS	117 924 821
Bois & Bien d'Equipement	Chiffre d'affaires Global	24 306 029	25 576 250	-5,0%	78 142 546	75 460 356	+3,6%	96 413 522
	CA Local	24 216 761	25 576 250	-5,3%	77 980 212	75 214 854	+3,7%	96 168 020
	CA Export	89 268	0		162 334	245 502	-33,9%	245 502
	Production	24 549 089	25 832 013	-5,0%	78 923 971	76 214 960	+3,6%	97 377 657
	Investissements				1 070 201	2 780 662	-61,5%	3 188 138
	Endettement				32 571 909	22 652 753	+43,8%	26 002 943
	CMT				4 757 534	9 148 711	-48,0%	9 377 682
	CCT				27 814 375	13 504 042	+106,0%	16 625 261
Immobilier	Chiffre d'affaires Global	6 647 032	6 755 403	-1,6%	25 975 740	21 763 782	+19,4%	33 090 625
	CA Local	6 647 032	6 755 403	-1,6%	25 975 740	21 763 782	+19,4%	33 090 625
	CA Export	0	0		0	0		0
	Production	6 647 032	6 755 403	-1,6%	25 975 740	21 763 782	+19,4%	33 090 625
	Investissements				704 052	177 889	+295,8%	178 149
	Endettement				3 242 638	19 762 867	-83,6%	20 375 632
	CMT				6 201 079	19 189 627	-67,7%	19 669 898

Métier	Indicateurs	T3 2026	T3 2025	Var.	Cumulé 30/09/2026	Cumulé 30/09/2025	Var.	Année 2025
	CCT				-2 958 441	573 240	NS	705 734

Principales variations des revenus par métier (3ème trimestre 2026 vs 3ème trimestre 2025)

Trois métiers ont enregistré une progression de leur chiffre d'affaires au 3ème trimestre 2026 par rapport au 3ème trimestre 2025 (Intégration Avicole, Commerce & Services et Emballage) ; cinq métiers sont en régression, principalement les Matériaux de construction et l'Agro-alimentaire.

Métier	Commentaire	Variation en %	Variation en dt
Intégration Avicole	Augmentation de 11,8 Millions de Dinars, soit +4%. Cette évolution est due à la hausse des ventes locales de 3% et des ventes à l'export de 21%.	+4,0%	11 783 756
Commerce & Services	Augmentation de 8,0 Millions de Dinars, soit +8%. Cette évolution est due essentiellement à la hausse des ventes locales de 8%.	+7,9%	7 994 309
Emballage	Augmentation de 0,2 Million de Dinars, soit +0,3%. La hausse des ventes locales de 5% a compensé la baisse des ventes à l'export de 23%.	+0,3%	190 243
Immobilier	Régression de 0,1 Million de Dinars, soit -2%. Cette évolution est due à la baisse des ventes locales de 2%.	-1,6%	-108 371
Bois & Bien d'Equipement	Régression de 1,3 Million de Dinars, soit -5%. Cette évolution est due essentiellement à la baisse des ventes locales de 5%.	-5,0%	-1 270 221
Transformation d'acier	Régression de 2,3 Millions de Dinars, soit -4%. La baisse des ventes locales de 25% n'a été que partiellement compensée par la hausse des ventes à l'export de 19%.	-3,9%	-2 342 342
Agro-alimentaire	Régression de 11,6 Millions de Dinars, soit -2%. Cette évolution est due à la baisse des ventes locales de 3%, partiellement compensée par la hausse des ventes à l'export de 17%.	-2,3%	-11 579 887
Matériaux de construction	Régression de 15,5 Millions de Dinars, soit -22%. Cette évolution est due à la baisse des ventes locales de 22%.	-22,1%	-15 493 101

2. Indicateur d'Activité Individuelle société PGH

Désignations	T3 2026	T3 2025	Variation	Cumulé 30/09/2026	Cumulé 30/09/2025	Variation	Année 2025
Total Revenus	16 386 699	15 093 187	+8,57%	251 856 148	202 605 197	+24,31%	221 400 767
Revenus des prestations	16 386 699	15 093 187	+8,57%	44 854 072	40 402 663	+11,02%	59 198 232
Revenus des Participations	0	0		207 002 076	162 202 535	+27,62%	162 202 535
Charges d'exploitation	14 011 766	13 450 800	+4,17%	37 969 122	35 225 241	+7,79%	46 069 214
Participations dans les filiales du Groupe				879 913 419	720 221 074	+22,17%	796 263 285
Placements				1 802 709	12 210 956	-85,24%	2 469 476
Liquidités et équivalents de liquidités				11 195 039	209 848	+5234,83%	6 295 270(*)
TOTAL des Actifs				1 038 501 053	888 867 365	+16,83%	904 843 539(*)

(*) Données au 31/12/2025 corrigées conformément aux états financiers individuels publiés de PGH (liquidités et équivalents de liquidités : 6 295 270 DT au lieu de 6 305 284 DT ; total des actifs : 904 843 539 DT au lieu de 904 202 265 DT).

Les revenus de PGH atteignent 16,4 Millions de Dinars au 3ème trimestre 2026, en hausse de 8,6% par rapport au 3ème trimestre 2025 (15,1 MDT), constitués exclusivement des revenus des prestations. Sur les neuf premiers mois, les revenus cumulés s'élèvent à 251,9 MDT contre 202,6 MDT au 30/09/2025 (+24,3%), portés par les revenus des participations (207,0 MDT, +27,6%) et les revenus des prestations (44,9 MDT, +11,0%).

Avis des Sociétés

Indicateurs d'Activité Trimestriels

TAWASOL GROUP HOLDING

Siège Social : Résidence du Lac, Rue Lac Tanganyka, Immeuble H 3ème Etage, les berges du Lac

La société Tawasol Group Holding publie ci-dessous les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026

INDICATEURS GLOBAUX

Indicateurs GLOBAL TGH	3ème Trimestre 2026	3ème Trimestre 2025	Variation en %	Au 30/09/2026	Au 30/09/2025	Performance Annuelle 2025
Chiffre d'affaires Global	23 417 332	20 085 689	16,59%	72 734 356	60 292 488	89 716 093
Chiffre d'affaires Local	8 597 620	12 759 883	-32,62%	30 075 064	36 997 294	63 791 197
Chiffre d'affaires Export	14 819 712	7 325 806	102,29%	42 659 292	23 295 194	25 924 896
Production	24 742 818	19 798 553	24,97%	73 757 047	59 846 871	87 620 541
Investissement	75 961	66 274	14,62%	867 048	3 552 508	4 828 440
Endettement Total	-	-	-	48 182 609	46 851 107	40 869 528
CMT				16 986 875	29 971 396	24 493 201
CCT				31 195 734	16 879 711	16 376 327

Nb :

- Tous les chiffres sont en Dinars Tunisiens
- Les indicateurs cumulés au 31/12/2025 ont été établis sur la base des états financiers provisoires arrêtés par les filiales, sous réserve d'ajustements lors de la consolidation définitive.

Situation au 3^{ème} trimestre 2026

CHIFFRE D'AFFAIRES

Au troisième trimestre 2026, le chiffre d'affaires global s'est établi à 23,42 MD, enregistrant une croissance de 16,59 %. Le chiffre d'affaires local a enregistré une baisse de 32,62 %, passant de 12,76 MD à 8,60 MD. À l'inverse, le chiffre d'affaires à l'export a progressé de 102,29 %, atteignant 14,82 MD contre 7,33 MD au cours de la même période. En cumul au 30 septembre 2026, le chiffre d'affaires global atteint 72,73 MD contre 60,29 MD au 30/09/2026, soit une évolution de 20,64 %.

PRODUCTION

Au troisième trimestre 2026, la production globale du Groupe s'élève à 24,74 MD, contre 19,80 MD au troisième trimestre 2025, soit une progression de 24,97 %. En cumul au 30 septembre 2026, la production atteint 73,76 MD contre 59,85 MD au 30 septembre 2025 (+23,24 %).

INVESTISSEMENTS

Au titre du troisième trimestre 2026, le Groupe a recensé 75 961 DT d'investissements, contre 66 274 DT à la même période en 2025, soit une hausse de 14,62 %. En cumul au 30 septembre 2026, le volume d'investissement du Groupe s'établit à 867 048 DT, contre 3 552 508 DT au 30 septembre 2025, soit un repli de 75,59 %.

Au troisième trimestre 2026, les investissements du Groupe ont progressé de 14,62 %, à 75 961 DT contre 66 274 DT en 2025. En cumul au 30 septembre 2026, ils ont reculé de 75,59 %, à 867 048 DT contre 3 552 508 DT un an auparavant.

ENDETTEMENTS

Au 30 septembre 2026, l'endettement total du Groupe s'établit à 48,18 MD, en hausse de 2,84 % par rapport aux 46,85 MD enregistrés au 30 septembre 2025.

INDICATEUR PAR METIER

Métiers	Indicateurs	3ème Trimestre 2026	3ème Trimestre 2025	Variation en %	Au 30/09/2026	Au 30/09/2025	Performance Annuelle 2025
TELECOMMUNICATIONS	Chiffre d'affaires Global	5 125 510	4 479 196	14,43%	18 696 845	17 680 991	19 776 158
	CA Local	729 110	1 459 029	-50,03%	2 437 467	4 186 105	5 333 983
	CA Export	4 396 400	3 020 167	45,57%	16 259 378	13 494 886	14 442 175
	Production	5 125 510	4 479 196	14,43%	18 696 845	17 680 991	19 776 158
	Investissements	75 961	0	100,00%	75 961	50 000	50 000
	Endettement	-	-	-	2 569 321	2 697 473	3 033 396
	CMT				735 275	1 023 874	1 322 666
	CCT				1 834 046	1 673 599	1 710 730
SERVICES & INFRASTRUCTURES	Chiffre d'affaires Global	10 423 312	5 854 740	78,03%	30 736 566	16 305 330	32 957 199
	CA Local	0	1 937 742	-100,00%	5 214 775	8 458 302	24 603 899
	CA Export	10 423 312	3 916 998	166,10%	25 521 791	7 847 028	8 353 300
	Production	10 423 312	5 854 740	78,03%	30 736 566	16 305 330	32 957 199
	Investissements	0	0	0,00%	791 087	3 404 921	4 653 188
	Endettement	-	-	-	16 240 350	14 584 229	14 197 958
	CMT				0	3 201 786	2 561 429
	CCT				16 240 350	11 382 443	11 636 529
INDUSTRIES	Chiffre d'affaires Global	7 862 110	9 641 753	-18,46%	23 281 745	26 164 167	36 723 351
	CA Local	7 862 110	9 253 112	-15,03%	22 403 622	24 210 887	33 593 931
	CA Export	0	388 641	-100,00%	878 123	1 953 280	3 129 421
	Production	9 193 996	9 464 617	-2,86%	24 323 636	25 860 550	34 887 184
	Investissements	0	66 274	-100,00%		97 587	125 251
	Endettement	-	-		14 492 938	8 889 405	8 758 174
	CMT				1 371 600	5 065 736	5 729 106
	CCT				13 121 338	3 823 669	3 029 068
IMMOBILIERS	Chiffre d'affaires Global	6 400	110 000	-94,18%	19 200	142 000	259 384
	CA Local	6 400	110 000	-94,18%	19 200	142 000	259 384
	CA Export						
	Production						
	Investissements						
	Endettement	-	-	-	14 880 000	20 680 000	14 880 000
	CMT				14 880 000	20 680 000	14 880 000
	CCT						

Nb :

- Tous les chiffres sont en Dinars Tunisiens
- Les indicateurs cumulés au 31/12/2025 ont été établis sur la base des états financiers provisoires arrêtés par les filiales, sous réserve d'ajustements lors de la consolidation définitive.

PRINCIPALES EVOLUTIONS PAR METIER

Métier	3ème TRIMESTRE 2026	Variation en %	Variation en DT
Pôle Réseau de Télécommunication	Une croissance du chiffre d'affaires de 646 314 DT. Cette évolution due essentiellement à l'activité export de + 45,57 % par rapport au troisième trimestre 2025. En revanche, le chiffre d'affaires local recule de 50,03 % par rapport à la même période de l'exercice 2025. En parallèle, nous avons réussi à assurer la continuité de l'activité de Hayatcom Libye pour une durée supplémentaire de trois ans.	14,43%	646 314
Pôle Infrastructure	Une croissance du chiffre d'affaires facturé de 10,42MD contre 5,85MD au 3ème trimestre 2025, soit une hausse de 78,03 %. Cette évolution est due essentiellement de l'activité de l'export (+166,10 %). En cumul au 30 septembre 2026, le chiffre d'affaires facturé global atteint 30,74MD contre 16,31MD un an plus tôt (+88,51 %).	78,03%	4 568 572
Pôle Industrie	Au troisième trimestre 2026, le chiffre d'affaires a baissé par rapport à la même période en 2025. Cette baisse s'explique principalement par des difficultés d'approvisionnement en matières premières, accentuées par les tensions sur le transport maritime international liées au conflit iranien, qui ont ralenti la production. L'activité a commencé à se redresser en septembre grâce à la livraison des premières commandes, permettant une reprise du rythme de production. Par ailleurs, une augmentation de capital en numéraire de 4MD a été réalisée au cours du trimestre, renforçant les ressources financières de la société.	-18,46%	-1 779 643
Pôle Immobilier	Le pôle immobilier poursuit la valorisation de son patrimoine foncier et la prospection bancaire pour le financement de ses activités.	-94,18%	-103 600

INDICATEURS D'ACTIVITE INDIVIDUELLE SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING

Indicateurs	3ème Trimestre 2026	3ème Trimestre 2025	Variation en %	Au 30/09/2026	Au 30/09/2025	Performance Annuelle 2025
TOTAL REVENUS	<u>34 630</u>	<u>100 000</u>	-65,37%	<u>69 260</u>	<u>150 000</u>	<u>300 000</u>
REVENUS DES PRESTATIONS	34 630	100 000	-65,37%	69 260	150 000	300 000
REVENUS DES PARTICIPATIONS	0	0	0,00%	0	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION	167 881	165 284	1,57%	306 343	414 169	579 453
SOLDE PLACEMENTS A COURT TERME				7 525 000	2 500 000	7 525 000
SOLDE LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES				0	58 606	100 713
CONCOURS BANCAIRES				-13 439 242	-6 219 164	-13 439 242
TOTAL DES ACTIFS				141 321 478	138 558 738	141 321 478

Nb : Les indicateurs au 30/09/2026 ont été établis sur une base comptable provisoire.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ONE TECH HOLDING

Siège social : 16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 Ariana Tunis

La société One Tech Holding publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

Chiffres consolidés (en DT)	Performances du troisième trimestre		Variations		Cumul de la période allant du 1er janvier au 30 septembre		Variations		Performance annuelle
	T3-2026	T3-2025	en valeur	V en %	2026	2025	en valeur	en %	Année 2025
Revenus	279 594 522	254 153 941	25 440 581	10,0%	855 558 526	799 041 705	56 516 821	7,1%	1 078 193 212
Ventes à l'export	239 772 922	222 008 671	17 764 251	8,0%	743 476 024	695 871 466	47 604 558	6,8%	927 733 927
Ventes locales	39 821 600	32 145 270	7 676 330	23,9%	112 082 502	103 170 239	8 912 263	8,6%	150 459 285
Production	280 806 493	253 114 721	27 691 772	10,9%	871 725 709	797 584 960	74 140 748	9,3%	1 083 232 457
Investissements					25 551 467	24 236 051	1 315 416	5,4%	34 971 469
Investissements corporels & incorporels					25 535 467	23 969 051	1 566 416	6,5%	34 537 469
Investissements financiers					16 000	267 000	-251 000	-94,0%	434 000
Structure de l'endettement					106 251 578	94 041 172	12 210 405	13,0%	103 650 599
Endettement à long et moyen terme					41 237 855	37 499 902	3 737 953	10,0%	38 255 416
Endettement à court terme					65 013 723	56 541 270	8 472 452	15,0%	65 395 182

Revenus

Dans un contexte mondial qui reste volatile, les performances du Groupe ONE TECH ont évolué au troisième trimestre 2026, avec des revenus consolidés de 279,6 millions de dinars, en progression de 10,0% par rapport au troisième trimestre 2025, soit une hausse de 25,4 millions de dinars.

Les ventes à l'export, principal moteur de l'activité, augmentent de 8,0% pour s'établir à 239,8 millions de dinars. Les ventes locales enregistrent pour leur part une nette hausse de 23,9% à 39,8 millions de dinars. Cette performance est essentiellement portée par le pôle Câblerie, dont les revenus progressent de 32,5% sur le trimestre et compensent le repli enregistré par le pôle Mécatronique (-8,9%).

Au 30 septembre 2026, les revenus cumulés du Groupe s'élèvent à 855,6 millions de dinars, enregistrant une progression de 7,1 % par rapport à la même période de 2025, soit une hausse de 56,5 millions de dinars. Les ventes à l'export poursuivent leur dynamique, avec une

augmentation de 47,6 millions de dinars (+6,8 %), pour atteindre 743,5 millions de dinars. Elles représentent ainsi 87 % des revenus totaux du Groupe.

Cette performance témoigne de la résilience du Groupe, qui a su maintenir sa trajectoire de croissance malgré les perturbations récurrentes de l'approvisionnement en électricité, lesquelles ont affecté la production dans l'ensemble de ses usines.

Investissements

Poursuivant sa politique de développement, le Groupe a consacré une enveloppe globale d'investissement de 25,6 millions de dinars au cours des neuf premiers mois de 2026, en hausse de 5,4% par rapport à la même période de 2025 (24,2 millions de dinars).

Les investissements corporels et incorporels, en augmentation de 6,5%, ont été principalement orientés vers la mise à niveau et l'extension des capacités industrielles, l'amélioration de la performance opérationnelle et énergétique des usines ainsi que la poursuite des engagements du groupe en matière de développement durable

Structure de l'endettement

Au 30 septembre 2026, l'endettement global du Groupe s'établit à 106,3 millions de dinars, en hausse de 2,6 millions de dinars (+2,5%) par rapport à fin décembre 2025 (103,7 millions de dinars), en accompagnement de la croissance de l'activité.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

HANNIBAL LEASE SA Rue du lac Malaren Les Berges du Lac - Tunis

Hannibal Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

(en milliers de Dinars)

INDICATEURS	Troisième Trimestre			Cumul			Exercice 2025*
	30/09/2026**	30/09/2025**	Variation	30/09/2026**	30/09/2025**	Variation	
Agriculture	20 536	22 282	-7,83%	60 569	63 648	-4,84%	71 213
BTP	9 092	7 867	15,57%	23 801	40 304	-40,95%	46 944
Industrie	9 930	10 683	-7,06%	32 028	39 237	-18,37%	45 663
Tourisme	20 333	15 182	33,93%	84 661	89 096	-4,98%	99 867
Services	15 944	16 561	-3,72%	38 399	50 748	-24,34%	62 469
Commerce	24 816	22 845	8,63%	75 215	78 244	-3,87%	94 044
Transport	7 740	4 141	86,93%	20 502	16 407	24,96%	18 061
Montant des Approbations	108 391	99 560	8,87%	335 175	377 685	-11,26%	438 260
Agriculture	14 368	20 468	-29,81%	41 393	52 256	-20,79%	61 662
BTP	7 935	8 665	-8,43%	15 544	32 856	-52,69%	38 136
Industrie	7 000	9 371	-25,30%	23 635	30 002	-21,22%	38 108
Tourisme	18 150	21 100	-13,98%	64 087	72 064	-11,07%	82 728
Services	12 126	13 427	-9,69%	27 271	42 342	-35,59%	53 511
Commerce	19 556	21 540	-9,21%	55 501	62 996	-11,90%	75 895
Transport	5 074	5 194	-2,32%	14 836	12 906	14,96%	15 986
Montant des Mises en Force	84 208	99 764	-15,59%	242 268	305 421	-20,68%	366 025
Encours Financiers	-	-	-	610 513	644 378	-5,26%	624 531
Total des Engagements	-	-	-	728 747	744 411	-2,10%	698 396
Total des Engagements Classées	-	-	-	89 606	87 345	2,59%	60 782
Taux de créances classées	-	-	-	12,30%	11,73%	-	8,70%
Revenus Bruts de Leasing	104 788	109 178	-4,02%	312 190	315 610	-1,08%	402 151
Revenus Nets de Leasing	21 419	22 905	-6,49%	64 663	67 543	-4,26%	92 008
Produits Nets de Leasing	8 756	9 582	-8,62%	27 151	28 920	-6,12%	39 783
Total Charges d'exploitation	4 772	5 067	-5,82%	15 780	15 283	3,25%	20 645
Structure des Ressources	-	-	-	542 369	540 063	0,43%	547 165
Emprunts Obligataires	-	-	-	144 600	161 662	-10,55%	150 662
Autres Emprunts	-	-	-	397 769	378 401	5,12%	396 503
Trésorerie Nette	-	-	-	12 401	21 428	-42,13%	8 952
Capitaux Propres	-	-	-	86 036	82 557	4,21%	86 036

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing + autres produits d'exploitation

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing + Autres produits d'exploitation + Produits des placements - Charges Financières

Charges d'exploitation : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

Les Capitaux Propres au 30 Septembre 2026 sont déterminés compte non tenu du résultat de la période diminués du solde des actions propres.

Faits Saillants :

Les Mises en Force cumulées au 3ème trimestre 2026 ont baissé de 20,68 % comparées à la même période de 2025.

Les Produits Nets de Leasing ont baissé de 6,12%.

Les charges d'exploitation ont connu une augmentation de 3,25%

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE

CARTHAGE CEMENT

Siège Social : Bloc A Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

La société **Carthage Cement** publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026

	3ème trimestre 2026	3ème trimestre 2025	Evolution Trimestrielle	Au 30/09/2026	Au 30/09/2025	Evolution Cumulée	Au 31/12/2025*
PRODUCTION							
Clinker en tonne	344 751	231 831	49%	1 074 081	953 342	13%	1 409 749
Ciments en tonne	485 412	506 885	-4%	1 212 429	1 256 816	-4%	1 753 514
Agrégats en tonne	998 180	862 403	16%	2 863 161	3 078 691	-7%	4 088 559
Ready Mix en m3	21 040	16 971	24%	55 899	48 412	15%	68 610
CHIFFRES D'AFFAIRES (en TND HTVA)							
CA Marché Export (Clinker et ciment)	20 213 698	19 797 809	2%	47 892 258	52 400 882	-9%	72 748 520
CA (Clinker et ciment) Marché Local	72 819 584	73 246 855	-1%	200 776 919	206 781 363	-3%	274 953 713
CA Agrégats	8 957 715	6 853 691	31%	20 141 353	18 924 002	6%	23 234 836
CA Ready Mix	3 787 975	2 907 922	30%	10 040 015	8 274 079	21%	11 871 057
TOTAL	105 778 972	102 806 277	3%	278 850 545	286 380 326	-3%	382 808 126
INVESTISSEMENTS (en TND)							
Investissements				30 384 989	30 260 942	0%	46 241 595
ENDETTEMENT (en TND)							
Endettement				244 479 891	288 285 868	-15%	284 964 983
PLACEMENTS (en TND)							
Placements bancaires				20 331 456	40 905 745	-50%	41 883 546

*Situation Auditée

1- Commentaires sur les indicateurs :

Au terme des neuf premiers mois de l'exercice 2026, la société a poursuivi ses efforts de consolidation de son activité commerciale, avec une amélioration progressive de la tendance observée au cours de l'année. Le chiffre d'affaires global établi à 278,850 MTND, traduit une atténuation de l'écart par rapport à l'exercice précédent et témoigne de la résilience de l'activité dans un environnement de marché encore contraignant.

Activité Ciment

Au terme du troisième trimestre 2026, la production cumulée de clinker a enregistré une progression significative de 13 %, atteignant 1,074 million de tonnes, contre 953 342 tonnes à la même période de 2025. Cette performance témoigne de l'amélioration du niveau de production et du renforcement de la capacité opérationnelle de la société.

Sur le marché local, le chiffre d'affaires est resté stable par rapport à la même période de l'exercice précédent (-1%). Cette évolution s'inscrit dans un contexte marqué par la stagnation du marché et le ralentissement de la demande nationale.

À l'export, le chiffre d'affaires cumulé à fin septembre 2026 s'est établi à 47,892 MTND. Malgré un environnement international marqué par une demande irrégulière, l'activité a enregistré une amélioration de sa dynamique commerciale courant ce dernier trimestre (+2%).

Activité Agrégats

L'activité Agrégats a poursuivi son évolution au cours des neuf premiers mois de 2026. Le chiffre d'affaires s'est établi à 20,141 MTND à fin septembre 2026, contre 18,924 MTND à la même période de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 6 %. Cette performance confirme la bonne orientation de cette activité et sa contribution positive à la résilience du chiffre d'affaires global de la société.

Activité Ready Mix

L'activité Ready Mix a confirmé sa dynamique de croissance, portée par une progression soutenue des volumes de production et des ventes. À fin septembre 2026, la production cumulée de béton a atteint 55 899 m³, en hausse de 15 % par rapport à la même période de 2025.

Dans le même temps, le chiffre d'affaires de cette activité a augmenté de 21 %, pour s'établir à 10,040 MTND, contre 8,274 MTND un an auparavant.

Les investissements

Au 30/09//2026 les investissements ont atteint 30,385 MTND.

L'endettement

Au 30/09//2026 l'endettement a atteint 244,480 MTND soit -14% par rapport au 31-12-2025.

Les placements

Au 30/09//2026, le solde des placements bancaires a atteint 20,331 MTND.

Emission d'un emprunt obligataire subordonné
sans recours à l'appel public à l'épargne

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE



*Société Anonyme au capital de 776 875 000 dinars divisé en 155 375 000 actions
de nominal 5 dinars entièrement libérées
Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis
Identifiant unique : 0001237A
Tél : 70 140 000-Télex : N° 14135- 14815- 15376- 15377*

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
« STB subordonné 2026 »
De 150 000 000 DT sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

1 Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne de Banque –STB–, réunie le **30 avril 2026**, a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, ordinaires et/ou subordonnés, pour un montant global maximal de 500 millions de dinars, en une ou plusieurs tranches et ce, sur une période de cinq ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2030.

La même Assemblée Générale Ordinaire a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions d'émission et a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer, à la veille de chaque émission, les modalités et les conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la Banque, réuni le **27 août 2026**, a décidé d'émettre au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2026 un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, pour un montant de **150 millions de dinars**.

Le Conseil d'Administration a également délégué au Directeur Général de la Banque le pouvoir pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités définitives en fonction de l'évolution des conditions du marché.

Dans le cadre de cette autorisation, le Directeur Général de la Banque a décidé, en date du **06/10/2026**, de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné sans recours à l'appel public à l'épargne intitulé « **STB subordonné 2026** » d'un montant de **150 millions de dinars** et ce, conformément aux conditions suivantes :

Catégories	Durée	Amortissement	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable
Catégorie A	7 ans	IN FINE	9,05%	TMM+2,15%
Catégorie B	7 ans avec 2 années de grâce	Constant par 1/5 à partir de la troisième année	9,00%	TMM+2,10%

2 Renseignements relatifs à l'émission :

2.1 Montant :

Le montant total du présent emprunt est fixé à 150 millions de dinars divisé en 1.500.000 obligations subordonnées, d'une valeur nominale de 100 dinars.

Le montant définitif souscrit de l'emprunt obligataire subordonné « **STB subordonné 2026** » fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

2.2 Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **19/10/2026** auprès des guichets de la STB, et seront clôturés au plus tard le **13/11/2026**.

Les souscriptions peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (150 millions de Dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 1 500 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 150 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **13/11/2026**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture effective des souscriptions.

2.3 But de l'émission

Ce nouvel emprunt obligataire subordonné sera lancé afin de consolider les fonds propres de la STB et d'améliorer ses ratios de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles édictées par la Banque Centrale de Tunisie, notamment les exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n° 2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers, fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets.

3 Caractéristiques des titres émis :

3.1 La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des Sociétés Commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l’Emprunt** : « **STB subordonné 2026** »
- **Nature des Titres** : Titres de créance.
- **Forme des Titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des Titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalité et délais de délivrance des Titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l’émission, une attestation délivrée par la STB Banque portant sur le nombre d’obligations subordonnées souscrites ainsi que la catégorie et le taux d’intérêt choisis.

3.2 Prix de souscription et d’émission :

Les obligations subordonnées de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnées, payables intégralement à la souscription.

3.3 Date de jouissance en Intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **13/11/2026** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **13/11/2026**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné.

3.4 Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

3.5 Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 7 ans in fine :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,15% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 215 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de novembre de l'année N-1 au mois d'octobre de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 9,05% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,10% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de novembre de l'année N-1 au mois d'octobre de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 9,00% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

3.6 Amortissement et remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie **A** feront l'objet d'un seul amortissement **in fine**.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie **B** sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation subordonnée. Cet amortissement commencera à partir de la troisième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **13/11/2033** pour les catégories **A** et **B**.

3.7 Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

3.8 Paiement :

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **13 novembre** de chaque année auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Pour la catégorie **A** le premier paiement en intérêts aura lieu le **13/11/2027** et le remboursement total en capital aura lieu le **13/11/2033**.

Pour la catégorie **B**, le premier paiement en intérêts aura lieu le **13/11/2027** et le premier remboursement en capital aura lieu le **13/11/2029**.

3.9 Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

➤ Taux de rendement actuariel (Souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **9,05% l'an** pour la catégorie **A**, et de **9,00% l'an** pour la catégorie **B** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ Marge actuarielle (Souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois, arrêtée au mois de septembre de l'année 2026 à titre indicatif (du mois d'octobre 2025 au mois de septembre 2026), qui est égale à 7,1242% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,2742% pour la catégorie A, et de 9,2242% pour les catégories B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,15%** pour la catégorie A, de **2,10%** pour les catégories B.

3.10 Durée totale :

Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- Catégorie A : 7 ans in fine ;
- Catégorie B : 7 ans dont 2 années de grâce.

3.11 Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories du présent emprunt subordonné est de :

- 7 ans pour la catégorie A ;
- 5 ans pour la catégorie B.

3.12 Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une duration de :

- ✓ 5,479 ans pour la catégorie A ;
- ✓ 4,181 ans pour la catégorie B.

3.13 Mode de placement :

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

3.14 Cessibilité des obligations :

Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

3.15 Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

➤ Rang de créance :

En cas de liquidation de la STB, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

➤ Maintien de l'emprunt à son rang :

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

3.16 Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

3.17 Intermédiaires agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « STB subordonné 2026 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

3.18 Prise en charge des obligations subordonnées par Tunisie Clearing :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de cet emprunt seront prises en charge par Tunisie Clearing.

3.19 Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3.20 Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

3.21 Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées :

Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

3.22 Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

➤ Nature du titre :

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe « rang de créance » ci-dessus.

➤ Qualité de crédit de l'émetteur :

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

3.23 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire

supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2026- AS - 1156

EMISSION D’UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n’implique aucune appréciation sur l’opération proposée. Le prospectus est établi par l’émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d’activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l’exercice 2026, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2026.

Le visa n’implique ni approbation de l’opportunité de l’opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l’information donnée dans la perspective de l’opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire
« BTK LEASING 2026-2 »

Décisions à l’origine de l’émission :

L’Assemblée Générale Ordinaire de la société BTK Leasing, réunie le **06/04/2026**, a autorisé l’émission d’un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés en une ou plusieurs tranches d’un montant maximum de 200 Millions de Dinars à compter de la date de l’AGO et ce, jusqu’au 31/12/2027.

L’Assemblée Générale Ordinaire a donné pouvoir au Conseil d’Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions pour chaque émission d’emprunt obligataire.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d’Administration de la société, réuni le **24/08/2026**, a décidé d’émettre **un emprunt obligataire « BTK Leasing 2026-2 »** d’un montant de **50 millions de dinars** par Appel Public à l’Epargne selon les conditions et modalités fixées comme suit :

Catégorie	Durée	Montant en Dinars	Taux d’intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	30 000 000	Fixe : 8,65% brut l’an	In fine
B	5 ans	20 000 000	Fixe : 8,40% brut l’an	Annuel constant par 1/5 ^{ème}

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L’OPERATION :

Montant :

L’emprunt obligataire « **BTK LEASING 2026-2** » est d’un montant de **50 000 000 de dinars**, divisé en 500 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l’emprunt « **BTK LEASING 2026-2** » fera l’objet d’une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt seront ouvertes le **22/10/2026** et clôturées au plus tard le **30/11/2026**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant de l'émission (50 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive (cf. notation de l'émission).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit 500 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **30/11/2026**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la BTK LEASING à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **22/10/2026** auprès de BTK Conseil, intermédiaire en bourse sis au 10 bis, Avenue Mohamed V - 1001 Tunis et des autres intermédiaires en bourse.

But de l'émission :

Compte tenu de son statut d'établissement financier, la BTK Leasing est appelée à mobiliser régulièrement les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

À ce titre, la BTK Leasing a décidé de procéder à l'émission du présent emprunt obligataire dans le cadre d'une stratégie visant à renforcer ses ressources stables, à soutenir le financement de son activité et à accompagner son développement.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt** : « BTK LEASING 2026-2 ».
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par BTK Conseil - intermédiaire en bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie ainsi que la quantité d'obligations y afférente.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4, Titre 1, Sous-titre 5, Chapitre 3 : Des obligations.

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30/11/2026**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **30/11/2026**.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt obligataire seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans in fine :**

Taux fixe : Taux annuel brut de **8,65%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :**

Taux fixe : Taux annuel brut de **8,40%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le taux à adopter.

Amortissement et remboursement :

Catégorie A : les obligations émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un seul amortissement in fine ;

Catégorie B : les obligations émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit **20 dinars** par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **30/11/2031** pour les deux catégories A et B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Paiement :

Les intérêts sont payés à terme échu le **30 novembre** de chaque année pour les deux catégories A et B.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **30/11/2027** pour les deux catégories A et B.

Le remboursement de l'intégralité du capital aura lieu le **30/11/2031** pour la catégorie A et le premier remboursement en capital aura lieu le **30/11/2027** pour la catégorie B.

La dernière échéance est prévue pour le **30/11/2031** pour les deux catégories A et B.

Le paiement des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt obligataire est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- **Catégorie A** : Pour les obligations de la Catégorie A, le taux de rendement actuariel est de **8,65%** l'an.
- **Catégorie B** : Pour les obligations de la Catégorie B, le taux de rendement actuariel est de **8,40%** l'an.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**Durée totale :**

Les obligations de l'emprunt « BTK LEASING 2026-2 » sont émises pour une durée de **5 ans** pour les deux catégories A et B.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de :

- **5 ans** pour les obligations de la catégorie A ;
- **3 ans** pour les obligations de la catégorie B.

Duration de l'emprunt :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur actuelle du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de :

- **4,265 ans** pour les obligations de la catégorie A ;
- **2,708 ans** pour les obligations de la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de la société :

En date du **18/12/2025**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la BTK Leasing à « **BB(tun)** » avec perspective d'évolution stable et la note nationale à court terme à « **B(tun)** ».

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/arab-international-lease-85292276>

Notation de l'émission :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du **09/09/2026**, une notation **provisoire** à long terme « **BB (EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire « **BTK LEASING 2026-2** ».

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en Bourse BTK Conseil, en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « BTK LEASING 2026-2 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur intéressé aux guichets de la BTK Conseil, intermédiaire en Bourse sis à l'Immeuble BTK, 10 bis, Avenue Mohamed V -1001- Tunis et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle Assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts des obligations demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt obligataire « **BTK LEASING 2026-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

Les actions de la BTK LEASING sont négociables sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe deux (2) emprunts obligataires subordonnés en cours émis par BTK Leasing et ce, par Appel Public à l'Epargne et cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire, BTK LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, BTK Conseil de demander l'admission de l'emprunt obligataire « **BTK LEASING 2026-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

BTK LEASING s'engage, dès la clôture des souscriptions à l'emprunt obligataire «**BTK LEASING 2026-2**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **06/10/2026** sous le **n°26/1186**, du document de référence « BTK LEASING 2026 » enregistré auprès du CMF en date du **06/10/2026** sous le **n°26/004** et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2026 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2026.

La note d'opération et le document de référence « BTK LEASING 2026 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de BTK LEASING -11 Rue Hédi Nouira -1001- TUNIS ; de BTK Conseil intermédiaire en bourse - Immeuble BTK - 10 bis Avenue Mohamed V -1001- Tunis et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2026 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard le 20/10/2026.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

CELLCOM

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2080 Tunis

La société CELLCOM publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026. Ces états sont accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes : Mr Mohamed Mehdi ZIDI (AMC Ernst & Young).

SOCIETE CELLCOM SA
BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Exercice Clôturé au		
Actifs	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
<u>Actifs non courants</u>				
Immobilisations incorporelles		516 927	516 927	516 927
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(366 274)	(366 274)	(366 274)
Immobilisations incorporelles nettes	A.1	150 653	150 653	150 653
Immobilisations corporelles		3 604 172	3 486 188	3 604 172
- Amortissements des immobilisations corporelles		(3 279 628)	(3 162 095)	(3 218 103)
Immobilisations corporelles nettes	A.1	324 543	324 093	386 068
Immobilisations financières		2 290 486	2 290 486	2 290 486
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(611 732)	(381 732)	(611 732)
Immobilisations financières nettes	A.2	1 678 754	1 908 754	1 678 754
Total des actifs immobilisés		2 153 951	2 383 500	2 215 475
Total des actifs non courants		2 153 951	2 383 500	2 215 475
<u>Actifs courants</u>				
Stocks		6 095 545	7 828 490	10 450 825
- Provisions sur stocks		(1 841 806)	(2 350 954)	(2 468 735)
Stocks nets	A.3	4 253 739	5 477 536	7 982 090
Clients et comptes rattachés		18 072 390	19 475 860	22 185 547
- Provisions sur comptes clients		(8 776 530)	(8 681 455)	(8 551 657)
Clients et comptes rattachés nets	A.4	9 295 860	10 794 405	13 633 890
Autres actifs courants		10 556 391	9 464 025	10 747 184
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 098 361)	(1 115 865)	(1 093 331)
Autres actifs courants nets	A.5	9 458 030	8 348 160	9 653 853
Liquidités et équivalents de liquidités	A.6	2 319 071	5 298 205	611 039
Total des actifs courants		25 326 700	29 918 306	31 880 872
Total des actifs		27 480 651	32 301 806	34 096 347

SOCIETE CELLCOM SA
BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Exercice Clôturé au		
Capitaux propres et passifs	Notes	30/06/2026	30/06/2025 (*)	31/12/2025
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		4 461 532	4 461 532	4 461 532
Réserves légales		826 890	826 890	826 890
Autres réserves		150 000	150 000	150 000
Avoirs des actionnaires		(145 912)	(145 912)	(145 912)
Résultats reportés		(3 646 043)	(4 212 288)	(4 212 288)
Primes d'émission		5 581 416	5 581 416	5 581 416
Modifications comptables		(1 061 668)	(1 061 668)	(1 061 668)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		6 166 215	5 599 970	5 599 969
Résultat net de l'exercice		(1 290 092)	762 169	566 245
Total des capitaux propres avant affectation	A.7	4 876 122	6 362 139	6 166 214
Passifs				
<u>Passifs non courants</u>				
Emprunts	A.8	300 819	315 416	357 947
Provisions pour risques et charges	A.9	579 261	457 309	482 460
Total des passifs non courants		880 080	772 724	840 407
<u>Passifs courants</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	A.10	4 579 002	8 657 624	7 923 030
Autres passifs courants	A.11	3 344 107	2 610 057	3 008 374
Concours bancaires	A.12	13 801 339	13 899 262	16 158 322
Total des passifs courants		21 724 447	25 166 943	27 089 726
Total des passifs		22 604 528	25 939 667	27 930 133
Total des capitaux propres et des passifs		27 480 651	32 301 806	34 096 347

(*) Les données comparatives ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité (voir Note V)

SOCIETE CELLCOM SA**ETAT DE RESULTAT****(Exprimé en Dinar Tunisien)**

		Période de 6 mois clôturée au		Exercice de 12 mois clôturé au
	Notes	30/06/2026	30/06/2025(*)	31/12/2025
<u>Produits d'exploitation</u>				
Revenus	B.1	18 922 494	27 326 454	56 264 027
Total des produits d'exploitation		18 922 494	27 326 454	56 264 027
<u>Charges d'exploitation</u>				
Coût d'achat des marchandises vendues	B.2	(17 609 595)	(25 011 628)	(51 227 888)
Charges de personnel	B.3	(968 945)	(896 968)	(1 866 568)
Dotations aux amortissements et aux provisions	B.4	238 700	(734 779)	(1 011 388)
Autres charges d'exploitation	B.5	(859 956)	(816 561)	(1 711 379)
Total des charges d'exploitation		(19 199 796)	(27 459 936)	(55 817 223)
Résultat d'exploitation		(277 302)	(133 482)	446 804
Charges financières nettes	B.6	(968 644)	987 958	287 650
Autres gains ordinaires		1 708	3 679	29 823
Autres pertes ordinaires	B.7	(1 064)	(31 780)	(64 965)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(1 245 302)	826 375	699 312
Impôt sur les bénéfices	B.8	(44 790)	(64 206)	(133 068)
Résultat net de l'exercice		(1 290 092)	762 169	566 245

(*) Les données comparatives ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité (voir Note V)

SOCIETE CELLCOM SA
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Période de 6 mois clôturée au		Exercice de 12 mois clôturé au
Etat des flux de trésorerie	Notes	30/06/2026	30/06/2025(*)	31/12/2025
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</u>				
Résultat net		(1 290 092)	762 169	566 245
Ajustement pour				
*Amortissements et provisions		(238 700)	734 779	1 011 388
*Variation des:				
Stocks		4 355 281	837 523	(1 784 812)
Créances clients		4 113 157	1 622 283	(1 087 404)
Autres actifs		190 793	575 327	(707 832)
Fournisseurs et autres dettes		(3 008 295)	(2 185 520)	(2 521 797)
Intérêts courus		(20 634)	61 252	14 339
*Plus-value sur cessions d'immobilisations		-	-	-
*Moins-value sur cessions d'immobilisations		-	-	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	C.1	4 101 509	2 407 814	(4 509 873)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>				
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	(153 343)	(271 326)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	C.2	-	(153 343)	(271 326)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Variations des crédits leasing (Principal)		(50 208)	113 162	183 428
Variation des crédits de financement à court terme		365 415	3 333 807	4 573 905
Variation des crédits de mobilisation des créances		(2 039 588)	(1 856 506)	(1 488 248)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	C.3	(1 724 381)	1 590 463	3 269 085
Variation de trésorerie		2 377 128	3 844 934	(1 512 114)
Trésorerie au début de l'exercice		(71 131)	1 440 984	1 440 984
Trésorerie à la clôture de la période	C.4	2 305 997	5 285 918	(71 131)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2026

I. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CELLCOM SA

Forme juridique : Société Anonyme
Capital social : 4 461 532 Dinars
Nombre d'actions : 4 461 532 actions de 1 Dinar chacune.
Siège social : 25, Rue de l'Artisanat, Zone Industrielle Charguia 2, Ariana, Tunisie
Registre de commerce : Tunis - B112591998
Matricule fiscal : 624926H/A/M/000
Directeur Général : M. Hamed Bougamra
Commissaires aux comptes : AMC - ERNST & YOUNG

La société CELLCOM a été fondée en Décembre 1997, sous la forme d'une Société à responsabilité limitée « SARL » et s'est spécialisée dans les produits HiTech.

La société a pour objet la commercialisation et la distribution en gros et au détail du matériel et équipement de télécommunication. Elle commercialise aussi les équipements d'architecture électronique, informatiques et audiovisuels. Elle effectue également les prestations de service après-vente des produits commercialisés.

En 2006, CELLCOM a créé sa propre marque EVERTEK qu'elle a commencé à commercialiser au début sous la forme de produits multimédia et électroménager.

En 2007, elle est devenue le distributeur des lignes et des cartes de recharge de Tunisie Télécom.

En 2008, la société a commencé à commercialiser les téléphones mobiles sous sa propre marque EVERTEK. Cette gamme de produits a été diversifiée par la suite pour s'aligner avec les évolutions techniques et technologiques (Smartphones, tablettes, etc.).

En Décembre 2012, la société a changé sa forme juridique en une société anonyme faisant appel public à l'épargne.

En Janvier 2014, CELLCOM a ouvert son capital au public à hauteur de 31% dans le cadre de son introduction au marché principal de la cote de la bourse de Tunis via une opération mixte portant sur une levée de fonds de 6,51 MDT et une cession de 3,26 MDT. Suite à cette opération, le capital de la société a été porté à 4 461 532 DT.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les Etats Financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le Cadre Conceptuel de la Comptabilité Financière et les Normes Comptables Tunisiennes. Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisées dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2026 par rapport aux états financiers annuels les plus récents arrêtés au 31/12/2025.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêté des comptes est le 31 Décembre. La société établit également des Etats Financiers intermédiaires au 30 Juin de chaque année pour les besoins de se conformer à la réglementation régissant les sociétés cotées en bourse.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon la méthode autorisée du Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

II.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation du revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

► Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût historique qui englobe le prix d'acquisition, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que tous les frais engagés en vue de mettre l'immobilisation en état de marche en vue de l'utilisation prévue (fret, assurance, etc.).

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en utilisant les taux suivants :

Catégories	Taux
LOGICIELS	33%
MATERIEL ET OUTILLAGES	15%
MATERIELS DE TRANSPORT	20%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT INSTALLATIONS	10% et 33%
EQUIPEMENTS DE BUREAU	20%
MATERIELS INFORMATIQUES	33%
MATERIELS DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	33%

► Participations

Les titres de participations détenus par la société sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements, en tenant compte de plusieurs facteurs notamment la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

► Eléments libellés en monnaie étrangère

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère est converti en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date conformément à la Norme Comptable Tunisienne 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change ainsi résultant sont constatés en résultat. Les éléments non monétaires qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

► Stocks

Les stocks de marchandises acquises par la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toute dépréciation et/ou perte éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

► Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. À chaque date de clôture, la société procède à une évaluation du risque de non-recouvrement sur la base de l'ancienneté des créances et de toute information disponible relative à la solvabilité des débiteurs.

Les créances dont l'ancienneté excède 365 jours à compter de leur date d'échéance font l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 100 % de leur valeur nette comptable, sauf lorsqu'il existe des éléments objectifs, probants et dûment documentés permettant de justifier une probabilité raisonnable de recouvrement.

Par ailleurs, les traites impayées sont considérées comme présentant un risque avéré de non-recouvrement et sont, à ce titre, intégralement provisionnées à hauteur de 100 % de leur montant.

► Revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par l'entreprise et les rendus acceptés par elle. Les sommes encaissées pour le compte de tiers, par exemple les taxes collectées pour le compte de l'Etat, ne font pas partie des revenus.

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 4, lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- i) L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- ii) Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- iii) Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise et
- iv) Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

► Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent les disponibilités détenues en banque ainsi que les fonds en caisse.

Pour les besoins de l'établissement de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent aux éléments définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

III. INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS

A. NOTES DU BILAN

A.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 475 197 Dinars au 30 Juin 2026 contre 536 721 Dinars au 31 Décembre 2025. Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles pour la période allant du 1^{er} janvier 2026 au 30 Juin 2026 se présente comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2025	Acquisitions	Valeurs brutes au 30/06/2026	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2025	Dotations	Amortissements et provisions cumulés au 30/06/2026	VCN au 31/12/2025	VCN au 30/06/2026
Logiciels	366 274	-	366 274	366 274	-	366 274	-	-
Immobilisations en cours (*)	150 653	-	150 653	-	-	-	150 653	150 653
Immobilisations incorporelles	516 927	-	516 927	366 274	-	366 274	150 653	150 653
Matériels et outillages	146 064	-	146 064	145 006	339	145 345	1 058	719
Agencements, aménagements et installations	1 163 444	-	1 163 444	1 118 165	12 016	1 130 181	45 279	33 263
Equipements de bureau	194 104	-	194 104	182 988	1 462	184 450	11 116	9 654
Matériels informatiques	420 156	-	420 156	406 393	4 984	411 377	13 763	8 779
Matériels de transport	23	-	23	23	-	23	-	-
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 658 381	-	1 658 381	1 343 528	42 724	1 386 253	314 852	272 128
Immobilisations en cours	22 000	-	22 000	22 000	-	22 000	-	-
Immobilisations corporelles	3 604 172	-	3 604 172	3 218 103	61 525	3 279 628	386 068	324 543
Total des immobilisations	4 121 099	-	4 121 099	3 584 377	61 525	3 645 902	536 721	475 197

(*) Les immobilisations incorporelles en cours s'élèvent à 150 653 DT au 30 juin 2026. Elles correspondent aux dépenses engagées dans le cadre du projet de mise en place de l'ERP DIVALTO, toujours en cours de déploiement à la date de clôture. Ces dépenses n'ont pas encore fait l'objet d'une mise en service au 30 juin 2026.

La société n'a consenti aucun nantissement portant sur des immobilisations corporelles identifiables. Toutefois, elle a accordé à la Banque de l'Habitat un nantissement de premier rang sur son fonds de commerce en garantie des crédits de gestion obtenus, tel que décrit dans la note relative aux engagements hors bilan.

A.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 1 678 754 Dinars au 30 Juin 2026 contre le même solde au 31 Décembre 2025 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2026	Soldes au 30/06/2025	Soldes au 31/12/2025
Titres de participation	1 973 994	1 973 994	1 973 994
Dépôts et cautionnements	316 492	316 492	316 492
Total brut	2 290 486	2 290 486	2 290 486
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	(611 732)	(381 732)	(611 732)
Total net	1 678 754	1 908 754	1 678 754

Le détail des titres de participation au 30 Juin 2026 se présente comme suit :

En TND	Montant bruts	Provisions	Montants nets
CELLCOM RETAIL	517 975	(287 975)	230 000
CELLCOM CI	307 020	(307 020)	-
CELLCOM International	149 999	(4 947)	145 052
CELLCOM Distribution	999 000	-	999 000
Total	1 973 994	(599 942)	1 374 052

A.3 Stocks

Les stocks nets s'élèvent à 4 253 739 Dinars au 30 Juin 2026 contre 7 982 090 Dinars au 31 décembre 2025 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2026	Soldes au 30/06/2025	Soldes au 31/12/2025
Stocks de marchandises	5 340 385	7 828 490	8 725 811
Stocks en transit	755 160	-	1 725 014
Total brut	6 095 545	7 828 490	10 450 825
Provisions pour dépréciation des stocks	(1 841 806)	(2 350 954)	(2 468 735)
Total net	4 253 739	5 477 536	7 982 090

A.4 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 9 295 860 Dinars au 30 Juin 2026 contre 13 633 890 Dinars au 31 Décembre 2025 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2026	Soldes au 30/06/2025	Soldes au 31/12/2025
Clients ordinaires	7 029 512	6 611 677	9 979 284
Chèques impayés	3 252 748	3 260 448	3 254 448
Effets à recevoir	416 554	2 796 051	2 117 645
Traites impayées	2 791 235	2 703 660	2 339 069
Clients douteux	2 916 537	2 651 083	2 891 867
Clients factures à établir	1 665 805	1 452 941	1 603 235
Total brut	18 072 390	19 475 860	22 185 547
Provision sur effets et chèques impayés	(5 669 595)	(5 839 974)	(5 469 392)
Provision pour dépréciation clients	(3 106 935)	(2 841 481)	(3 082 265)
Total net	9 295 860	10 794 405	13 633 890

Le solde présenté ci-dessus inclut des créances en monnaies étrangères qui n'ont pas encore pu être rapatriées par la société en raison de la défaillance des clients correspondants. La Direction de la société est en train de mener les actions nécessaires auprès de la BCT et les démarches juridiques auprès des clients afin de se conformer à la réglementation de change.

A.5 Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent à 9 458 030 Dinars au 30 Juin 2026 contre 9 653 853 Dinars au 31 Décembre 2025 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2026	Soldes au 30/06/2025	Soldes au 31/12/2025
Débiteurs divers	5 862 587	5 303 118	6 304 511
Etat, impôts et taxes	3 880 758	3 468 338	3 748 216
Comptes transitoires	605 106	461 737	461 737
Charges constatées d'avance	48 706	89 250	83 283
Fournisseurs, avances et acomptes	65 915	75 553	75 196
Assurance groupe	25 972	25 347	25 347
Prêts au personnel	39 202	23 351	35 692
Avances au personnel	18 555	10 335	5 128
Receveur des finances	5 091	5 091	5 091
Compte d'attente débiteur	4 500	1 905	2 983
Total brut	10 556 391	9 464 025	10 747 184
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(1 098 361)	(1 115 865)	(1 093 331)
Total net	9 458 030	8 348 160	9 653 853

A.6 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités nets s'élèvent à 2 319 071 Dinars au 30 Juin 2026 contre 611 039 Dinars au 31 Décembre 2025 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2026	Soldes au 30/06/2025	Soldes au 31/12/2025
Banque de l'Habitat	1 905 657	5 063 976	585 837
C.C.P	66 778	176 105	7 992
Attijari Bank	345 320	44 017	10 015
Caisse courante	1 315	9 107	503
Effets et chèques à l'encaissement	-	5 000	6 692
Total	2 319 071	5 298 205	611 039

A.7 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1^{er} Janvier 2026 au 30 Juin 2026 se présente comme suit :

Libellés	Capital social	Réserves légales	Primes d'émission	Résultats reportés	Réserves pour régulation	Actions propres	Résultat de l'exercice	Modification comptable	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2025	4 461 532	826 890	5 581 416	(4 212 288)	150 000	(145 912)	566 245	(1 061 668)	6 166 214
Affectation du résultat 2025 selon PV de l'AGO du 30/06/2026				566 245			(566 245)		-
Résultat de la période							(1 290 092)		(1 290 092)
Capitaux propres au 30 juin 2026	4 461 532	826 890	5 581 416	(3 646 043)	150 000	(145 912)	(1 290 092)	(1 061 668)	4 876 122

(*) Le nombre d'actions rachetées par la société en vue de régulariser le cours boursier s'élève au 30 Juin 2026 à 55 061 actions (soit 1,2%), le coût d'acquisition de ces actions s'élève à 145 912 DT. La valeur boursière de ces titres s'élève à 122 786 Dinars.

A.8 Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 300 819 Dinars au 30 Juin 2026 contre 357 947 Dinars au 31 Décembre 2025 et se rattachent exclusivement aux échéances à plus d'un an sur emprunts leasing.

(*) Voir note IX pour plus de détails

A.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 579 261 Dinars au 30 Juin 2026 contre 482 460 Dinars au 31 Décembre 2025 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2026	Soldes au 30/06/2025	Soldes au 31/12/2025
Provision pour risques et charges généraux	482 701	369 310	395 454
Provision pour indemnité de départ à la retraite	96 560	87 999	87 006
Total	579 261	457 309	482 460

A.10 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 4 579 002 Dinars au 30 Juin 2026 contre 7 923 030 Dinars au 31 Décembre 2025 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2026	Soldes au 30/06/2025	Soldes au 31/12/2025
Fournisseurs étrangers	2 821 978	7 540 112	4 622 367
Fournisseurs locaux	1 757 024	1 117 512	3 300 663
Total	4 579 002	8 657 624	7 923 030

A.11 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 3 344 107 Dinars au 30 Juin 2026 contre 3 008 374 Dinars au 31 Décembre 2025 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2026	Soldes au 30/06/2025	Soldes au 31/12/2025
Charges à payer	1 608 642	1 493 406	1 601 832 (*)
Clients créditeurs	250 590	246 284	246 284
Dettes fiscales	413 780	237 778	454 973
Recettes en instance d'affectation	193 897	193 897	193 897
Comptes courants associés	150 000	150 000	150 000
Dettes envers le personnel	154 941	128 017	127 580
Dettes sociales	108 216	103 293	129 432
Autres créditeurs divers	452 373	45 716	91 773
Compte d'attente	8 802	8 802	8 802
Assurance groupe	2 865	2 865	3 801
Total	3 344 107	2 610 057	3 008 374

(*) Les données comparatives ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité (voir Note V)

A.12 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 13 801 339 Dinars au 30 Juin 2026 contre 16 158 322 Dinars au 31 Décembre 2025 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2026	Soldes au 30/06/2025	Soldes au 31/12/2025
Crédit de financements	12 309 976	10 704 464	11 944 561
Crédit de mobilisation de créances professionnelles	1 266 896	2 938 225	3 306 484
Intérêts courus	106 281	173 828	126 914
Echéances à moins d'un an HANN.LEASE	105 113	70 457	98 193
Tunisie Factoring	6 139	6 139	6 139
Chèques et virements à payer	5 105	5 105	5 105
BH	1 389	990	670 671
Amen Bank	442	54	255
Total	13 801 339	13 899 262	16 158 322

B. NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

B.1 Revenus

Les revenus s'élèvent à 18 922 494 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2026 contre 27 326 454 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2025 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Chiffre d'affaires brut	18 922 494	27 326 454	56 264 027
Total	18 922 494	27 326 454	56 264 027

B.2 Coût d'achat des marchandises vendues

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 17 609 595 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2026 contre 25 011 628 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2025 et se détaille comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Achats de marchandises consommés	10 366 379	17 401 392	37 285 085
Variation de stocks	3 385 426	837 523	(59 798)
Frais sur achats de marchandises	2 728 437	5 314 126	11 277 561 (*)
Commissions sur ventes cartes de recharge	1 395 977	1 458 587	2 690 674
RRR obtenus sur achat	(266 625)	-	34 366
Total	17 609 595	25 011 628	51 227 888

(*) Les données comparatives ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité (voir Note V)

B.3 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 968 945 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2026 contre 896 968 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2025 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Rémunérations brutes	786 148	730 431	1 510 528
Cotisations sociales	150 797	134 630	291 806
Assurances groupe	32 000	31 907	64 235
Total	968 945	896 968	1 866 568

B.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élèvent à 238 700 Dinars (Reprise nette) au titre de la période close au 30 Juin 2026 contre 734 779 Dinars (Dotation nette) au titre de la période close au 30 Juin 2025 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances clients	575 695	876 756	1 170 277
Dotations aux provisions pour dépréciations stocks	15 627	78 750	196 530
Dotations aux amortissements	61 525	56 552	112 561
Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs	13 826	22 534	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	96 801	4 407	29 558
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-	230 000
Reprises sur provisions pour risques et charges	(8 796)	(18 862)	(18 862)
Reprises sur provisions pour dépréciations des créances	(350 822)	(285 358)	(708 676)
Reprises sur provisions des stocks	(642 556)	-	-
Total	(238 700)	734 779	1 011 388

B.5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 859 956 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2026 contre 816 561 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2025 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Honoraires et commissions	203 030	182 824	385 700
Locations	135 910	130 684	263 922
Achats non stockés	97 727	88 629	193 184
Déplacements Missions Réceptions	73 867	21 159	40 179
Frais bancaires	67 431	38 184	67 897
Impôts et taxes	63 096	65 458	93 114
Frais de Marketing	62 219	218 980	315 652
Entretiens et réparations	48 244	49 100	103 627
Etudes, documentations Formations	36 827	23 099	42 187
Assurances	28 952	24 813	52 992
Jetons de présence	21 875	22 500	57 500
Frais de télécommunication	15 219	16 555	33 599
Transport	10 166	9 643	22 127
Autres services extérieurs	2 055	48 653	59 337
Publicités, publications et relations publiques	1 282	5 715	13 645
Transfert de charges	(7 943)	(129 435)	(33 283)
Total	859 957	816 561	1 711 379

B.6 Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 968 644 Dinars (Charge nette) au titre de la période close au 30 Juin 2026 contre 987 958 Dinars (Produit net) au titre de la période close au 30 Juin 2025 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Intérêts bancaires sur opérations de financement	513 039	581 438	1 197 934
Différences de change nettes	268 394	(1 695 440)	(1 730 673)
Intérêts d'escompte et encaissements effets	115 562	85 243	46 851
Agios débiteurs	46 962	20 482	151 860
Intérêts Hannibal Lease	24 687	24 308	(3 989)
Agios créditeurs	-	(3 989)	50 367
Total	968 644	(987 958)	(287 650)

B.7 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 1 064 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2026 contre 31 780 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2025 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Autres pertes	664	27 770	33 580
Pénalités et amendes	400	4 010	6 350
Pertes sur litiges	-	-	25 035
Total	1 064	31 780	64 965

B.8 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 44 790 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2026 contre 64 206 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2025.

B.9 Résultat par action

Le résultat par action s'élève à (0,293) Dinars au titre de la période close le 30 Juin 2026 contre 0,173 Dinars au titre de la période close le 30 Juin 2025 et se détaille comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Résultat net	(1 290 092)	762 169	566 245 (*)
Nombre total d'actions	4 461 532	4 461 532	4 461 532
Résultat par action	(0,289)	0,171	0,127
Nombre moyen pondéré d'actions (hors actions propres)	4 406 471	4 406 471	4 406 471
Résultat par action (hors actions propres)	(0,293)	0,173	0,129

(*) Les données comparatives ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité (voir Note V)

C. NOTES DE L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

C.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation totalisent un flux positif de 4 101 509 Dinars au titre de la période close le 30 Juin 2026 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2026	Soldes au 31/12/2025	Variation
Résultat net de l'exercice			(1 290 092)
Ajustements pour :			
Amortissements des immobilisations	(3 645 902)	(3 584 377)	61 525
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	(611 732)	(611 732)	-
Provisions pour dépréciation des stocks	(1 841 806)	(2 468 734)	(626 929)
Provisions pour dépréciation des créances clients	(8 776 530)	(8 551 657)	224 873
Provisions pour dépréciation des autres créances	(1 098 361)	(1 093 331)	5 030
Provisions pour risques et charges	(579 261)	(482 460)	96 801
Total 1			(238 700)
Ajustements pour variation des :			
Stocks	6 095 545	10 450 825	4 355 281
Créances clients	18 072 390	22 185 547	4 113 157
Autres actifs	10 556 391	10 747 184	190 793
Fournisseurs et autres dettes	7 923 109	10 931 404	(3 008 295)
Variation des intérêts courus	106 281	126 915	(20 634)
Total 2			5 630 301
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			4 101 509

C.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement close le 30 Juin 2026 se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2026	Soldes au 31/12/2025	Variation
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	4 121 099	4 121 099	-
Ajustement pour valeurs brutes des immobilisations cédées			
Total 1			-
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières			
Dépôts et cautionnements versés	316 492	316 492	-
Total 2			-
Encaissements sur cession d'immobilisations financières			
Titres de participation	1 973 994	1 973 994	-
Total 3			-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			-

C.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement totalisent un flux négatif de 1 724 381 Dinars au titre de la période close le 30 Juin 2026 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2026	Soldes au 31/12/2025	Variation
Remboursements d'emprunts leasing (Principal)			
Variations des emprunts leasing à long terme	300 819	357 947	(57 128)
Variations des échéances à moins d'un sur emprunts leasing	105 113	98 193	6 920
Total 1			(50 208)
Variation des crédits de financement à court terme			
Variation des crédits de financement à court terme	12 309 976	11 944 561	365 415
Total 2			365 415
Variation des crédits de mobilisation des créances			
Variation des crédits de financement en douane	1 266 896	3 306 484	(2 039 588)
Total 3			(2 039 588)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement			(1 724 381)

C.4 Trésorerie à la clôture de la période

La trésorerie nette accuse un solde positif de 2 305 997 Dinars au 30 Juin 2026 contre un solde positif de 5 285 918 Dinars au 30 Juin 2025 et un solde négatif de 71 131 Dinars au 31 Décembre 2025 se détaillant comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2026	Soldes au 30/06/2025	Soldes au 31/12/2025
Liquidités et équivalents de liquidités	2 319 071	5 298 205	611 039
Banque de l'Habitat	(1 389)	(990)	(670 671)
Chèques et virements à payer	(5 105)	(5 105)	(5 105)
Tunisie Factoring	(6 139)	(6 139)	(6 139)
Amen Bank	(442)	(54)	(255)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 305 997	5 285 918	(71 131)

IV. MODIFICATIONS COMPTABLES

Une correction d'erreur a été opérée lors de l'élaboration des états financiers intermédiaires arrêté au 30 Juin 2026. Cette correction concerne la non-comptabilisation, au cours des exercices antérieurs, d'une taxation douanière relative à l'encouragement à la création.

Cette taxe, prévue par les dispositions du décret-loi n°30 du 10 juin 2020, est applicable aux produits importés et porte sur les déclarations douanières déposées par la société au cours de la période allant du 11 juin 2020 au 23 septembre 2025.

La notification relative à cette taxation a été reçue en date du 3 décembre 2025 pour un montant total de 1 645 424 DT TTC et 1 384 486 en HT ventilé comme suit :

Période concernée	Droits de douane	TVA	TTC
Du 11.06.20 au 31.12.2024	1 061 668	201 717	1 263 385
Du 01. 01.25 au 30.06.2025	180 549	33 122	213 671
Du 01. 07.25 au 30.09.2025	142 269	26 099	168 369
Total	1 384 486	260 938	1 645 424

L'absence de comptabilisation de cette obligation au titre des exercices antérieurs constitue une omission d'un passif.

Conformément à la norme comptable tunisienne NCT 11, cette situation a été traitée en correction d'erreur avec ajustement des capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2026. À des fins comparatives, les données des exercices antérieurs ont été retraitées comme suit :

En Dinars	30/06/2025 avant retraitements	Retraitements	30/06/2025 après retraitements
Bilan "Capitaux propres et passifs"			
Modifications comptables	-	(1 061 668)	(1 061 668)
Résultat net de l'exercice	942 718	(180 549)	762 169
Total capitaux propres	6 661 638	(1 242 217)	5 419 421
Autres passifs courants	1 367 841	1 242 217	2 610 058
Total des passifs courants	24 729 417	1 242 217	25 971 634
Total des passifs	25 426 027	1 242 217	26 668 244
Etat de résultat			
Coût d'achat des marchandises vendues	(24 831 079)	(180 549)	(25 011 628)
Total des charges d'exploitation	(60 120 994)	(180 549)	(60 301 543)
Résultat d'exploitation	2 417 046	(180 549)	2 236 497
Résultat des activités ordinaires avant impôt	1 000 185	(180 549)	819 636
Résultat net de l'exercice	942 718	(180 549)	762 169
Etat des flux de trésorerie			
Résultat net	942 718	(180 549)	762 169
Fournisseurs et autres dettes	(2 366 069)	180 549	(2 185 520)

V. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

1- Engagements donnés

Types d'engagements	Valeur (DT)	Tiers
Garanties réelles		
Nantissement de premier rang sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce de la société, consenti en garantie des crédits de gestion	15 500 000	Banque de l'Habitat
Effets escomptés et non échus		
Effets escomptés non échus	889 020	Banque de l'Habitat

2- Engagements reçus

Types d'engagements	Valeur (DT)	Tiers	Entreprises liées	Actionnaires
Garanties personnelles				
Cautionnement personnel et solidaire obtenu en garantie des crédits de gestion	15 500 000	Banque de l'Habitat	YKH HOLDING	
Garanties bancaires reçues				
Cautions bancaires émises au profit de Tunisie Telecom dans le cadre de l'activité de distribution des cartes de recharge	40 000	Tunisie Telecom		
Avals reçus				
Aval consenti par M. Mohamed BERHOUMA en garantie de l'enveloppe de cessions de créances professionnelles	2 000 000	AMEN BANK		M. Mohamed BERHOUMA

VI. NOTE SUR LES PARTIES LIEES

1- Identification des parties liées

Les parties liées de la société CELLCOM SA sont les suivantes :

- **Les actionnaires**
 - ✓ La société Y.K.H Holding
 - ✓ Monsieur Tarek Ben Yassine Hamila
 - ✓ Monsieur Yassine Ben Tarek Hamila
 - ✓ Mademoiselle Alya Bent Tarek Hamila
 - ✓ Mademoiselle Eya Bent Tarek Hamila
- **Le Directeur Général**
 - ✓ Monsieur Hamed Bougamra
- **Les administrateurs**
 - ✓ La société Y.K.H Holding représentée par Mr Tarek Hamila
 - ✓ Monsieur Farouk Bey
 - ✓ Madame Aouatef Jouirou
 - ✓ Madame Ghofrane Zitouni
 - ✓ Monsieur Mohamed Garbouj
- **Les sociétés du groupe Hamila**
 - ✓ La société KASSO SA
 - ✓ La société YHK Consulting
 - ✓ La société YHK Immobilière
 - ✓ La société HIT Production
 - ✓ La société AL ATABA Immobilière
 - ✓ La société Hamila pour le Commerce et l'Industrie SHCI SA
 - ✓ La société Hamila Distribution
 - ✓ La société CELLCOM Retail
 - ✓ La société YHK Holding
 - ✓ La société CELLCOM Côte d'Ivoire
 - ✓ La société CELLCOM International
 - ✓ La société CELLCOM Distribution

2- Transactions et soldes avec les parties liées

Les transactions et soldes avec les parties liées se détaillent comme suit :

1) Société « Y.K.H Consulting »

- Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue par « CELLCOM SA » en Janvier 2003 avec la société « Y.K.H Consulting » s'élèvent au titre du premier semestre 2026 à 88 908 Dinars (hors taxes).
- Le solde client « YKH Consulting » s'élève au 30 Juin 2026 à 1 181 Dinars.

2) Société « CELLCOM Distribution »

- La société « CELLCOM SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM Distribution » un espace au niveau du siège, sis à la Chargaia 2, moyennant un loyer annuel de 12 000 Dinars (hors taxes) à compter du 1^{er} Janvier 2017. Le montant à facturer pour le premier semestre 2026 s'élève à 6 000 Dinars (hors taxes) et est constaté en produits à recevoir. Le solde non réglé au titre de cette mise à disposition s'élève au 30 Juin 2026 à 135 668 Dinars.
- Les frais communs de gestion à facturer par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Distribution » au titre du premier semestre 2026 s'élèvent à 159 420 Dinars et sont constatés en produits à recevoir. Le montant total non encore facturé au 30 juin 2026 s'élève à 159 420 Dinars.
- Au cours du premier semestre 2026, CELLCOM SA a enregistré des encaissements erronés de la part de clients de Cellcom Distribution pour un montant total de 236 429 Dinars. Le solde net au 30 Juin 2026 s'élevait à un solde créditeur de 238 172 Dinars.
- Au 30 Juin 2026, le solde non réglé au titre des frais communs de gestion facturés par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Distribution » s'élève à 2 762 802 Dinars.
- En 2022, les avances en compte courant associé octroyées par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM DISTRIBUTION » totalisant 902 370 Dinars ont été totalement remboursés. Le solde non réglé au titre des intérêts relatifs à ce compte courant associé s'élève au 30 Juin 2026 à 464 512 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours du premier semestre 2026 à la société « CELLCOM Distribution » des ventes de téléphones pour un montant de 687 764 Dinars. Le solde client « CELLCOM Distribution » s'élève au 30 Juin 2026 à 3 116 237 Dinars.
- Au 30 Juin 2026, le solde fournisseur « CELLCOM Distribution » s'élèvent à 460 122 Dinars.

3) Société « CELLCOM Retail »

- Au 30 Juin 2026, le solde non réglé au titre des frais communs de gestion facturés par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Retail » s'élève à 76 327 Dinars.
- Le solde non réglé envers la société « CELLCOM Retail », au titre des règlements effectués par « CELLCOM SA », s'élève au 30 Juin 2026 à 5 610 Dinars.
- Au 30 Juin 2026, le solde client « CELLCOM Retail » s'élève à 1 357 153 Dinars.

4) Société « KASSO SA »

- La société « KASSO SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis 2005, un local sis à la Chargaia 2, que cette dernière utilise comme siège social. La charge locative relative au premier semestre 2026 s'élève à 70 706 Dinars (hors taxes).
Le solde fournisseur « KASSO SA » est nul au 30 Juin 2026.

5) Société « CELLCOM International »

- Une convention de compte courant associé a été conclue en Novembre 2023 entre la société « CELLCOM SA » et sa filiale « CELLCOM International » selon laquelle cette dernière accorde un prêt en compte courant de 150 000 Dinars à la société « CELLCOM SA ». Ce prêt est productif d'intérêt au taux de 8% l'an ce compte courant associé s'élève au 30 Juin 2026 à 150 000 Dinars. Les charges d'intérêts relatifs à ce compte courant associé, calculés au taux de 8%, totalisent 31 000 Dinars au titre du premier semestre 2026. Les charges d'intérêts non encore facturées au 30 Juin 2026 s'élèvent à 6 000 Dinars.
- Le solde non réglé envers la société « CELLCOM International », au titre des règlements effectués par « CELLCOM SA », s'élève au 30 Juin 2026 à 10 909 Dinars.

6) Société « Al ATABA Immobilière SARL »

- La société « Al Ataba Immobilière SARL » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis le 1er Juillet 2015, un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia 2. La charge locative relative au premier semestre 2026 s'élève à 28 033 Dinars (hors taxes). Le solde fournisseur « Al Ataba Immobilière SARL » est nul au 30 Juin 2026.

7) Société « CELLCOM Côte d'Ivoire »

- Le client « CELLCOM Côte d'Ivoire » présente, au 30 Juin 2026, un solde débiteur de 645 672 Dinars qui demeure non encaissé.

8) Société « Hamila Distribution »

- Le fournisseur « Hamila Distribution » présente au 30 Juin 2026 un solde créditeur de 600 Dinars.

9) Société « HIT Production »

- Le fournisseur « HIT Production » présente au 30 Juin 2026 un solde créditeur de 20 651 Dinars.

10) Société « Hamila pour le Commerce et l'Industrie SHCI SA »

- Le client « Hamila pour le Commerce et l'Industrie SHCI SA » présente, au 30 Juin 2026, un solde débiteur de 721 Dinars qui demeure non encaissé.

11) Société « YKH DISTRIBUTION »

- Le solde client « YKH Distribution » s'élève au 30 Juin 2026 à 1 580 Dinars.

VII. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits	1er semestre 2026	1er semestre 2025 (*)	Charges	1er semestre 2026	1er semestre 2025 (*)	Solde	1er semestre 2026	1er semestre 2025 (*)
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	18 922 494	27 326 454	Achats de marchandises consommées et variation de stock	17 609 595	25 011 628	Marge commerciale	1 312 899	2 314 825
Marge commerciale	1 312 899	2 314 825	Autres charges externes	796 861	751 103			
Total	1 312 899	2 314 825	Total	796 861	751 103	Valeur ajoutée brute	516 038	1 563 722
Valeur ajoutée brute	516 038	1 563 722	Impôts et taxes	63 096	65 458			
			Charges de personnel	968 945	896 968			
Total	516 038	1 563 722	Total	1 032 042	962 426	Excédent brut d'exploitation	(516 003)	601 296
Excédent brut d'exploitation	(516 003)	601 296						
Autres gains	1 708	3 679	Autres pertes	1 064	31 780			
Autres produits	-	-	Charges financières	968 644	(987 959)			
Reprise sur provisions	1 002 174	304 220	Dotations aux amortissements et aux provisions	763 474	1 038 999			
			Impôts sur les sociétés	44 790	64 206			
Total	487 879	909 195	Total	1 777 971	147 026	Résultat net	(1 290 092)	762 169

(*) Les données comparatives ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité (voir Note V)

VIII. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les présents Etats Financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 5 octobre 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

IX. DETAIL DES EMPRUNTS AU 30 JUIN 2026

Nature de l'emprunt (*)	Durée (mois)	Partie LT au 31/12/2025	Partie CT au 31/12/2025	Total au 31/12/2025	Remboursements	Déblocage	Reclassements à CT	Total au 30/06/2026	Partie LT au 30/06/2026	Partie CT au 30/06/2026	Interets au 30/06/2026
Emprunt leasing_matériel informatique	60	101 735	26 039	127 774	(12 599)	-	(14 338)	115 175	87 397	27 778	7 748
Emprunt leasing_matériel de transport 1	60	16 483	8 374	24 857	(4 057)	-	(4 592)	20 799	11 891	8 909	1 387
Emprunt leasing_matériel de transport 2	60	34 659	15 904	50 563	(7 706)	-	(8 722)	42 857	25 937	16 921	2 452
Emprunt leasing_matériel de transport 3	60	112 936	30 584	143 520	(17 228)	-	(19 973)	126 291	92 963	33 328	7 066
Emprunt leasing_matériel de transport 4	60	44 121	8 399	52 520	(4 067)	-	(4 615)	48 453	39 506	8 947	3 159
Emprunt leasing_matériel de transport 5	60	48 014	8 894	56 908	(4 551)	-	(4 888)	52 357	43 126	9 231	2 875
Total		357 948	98 193	456 141	(50 208)	-	(57 129)	405 933	300 819	105 113	24 687

(*) Contrats de leasing souscrits auprès de Hannibal Lease.

X. TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Charges par nature	Montant	Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Coût d'achat des marchandises vendues	17 609 595	17 609 595	-	-	-
Autres charges d'exploitation	859 957	-	147 534	712 423	-
Charges de personnel	968 945	170 654	335 108	463 182	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	(238 700)	-	-	(238 700)	-
Charges financières nettes	968 644	-	-	968 644	-
Autres pertes ordinaires	1 064	-	-	-	1 064
Impôt sur les bénéfices	44 790	-	-	-	44 790
Total	20 214 294	17 780 249	482 642	1 905 548	45 853

SOCIETE CELLCOM SA

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2026

Messieurs les actionnaires de la société « CELLCOM SA »,

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des Etats Financiers intermédiaires de la société « CELLCOM SA » comprenant le bilan arrêté au 30 Juin 2026, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces Etats Financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs de 4 876 122 DT y compris le résultat semestriel déficitaire de 1 290 092 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité".

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et en la mise en oeuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserves

• Dépréciation des créances clients

La rubrique « Clients et comptes rattachés » comprend des effets impayés de 250 264 dinars qui n'ont pas fait de l'objet de dépréciation conformément à la politique de provisionnement de la société, par ailleurs, les informations mises à notre disposition ne permettent pas de justifier la recouvrabilité de ces créances. Nous estimons qu'une dépréciation de même montant aurait dû être comptabilisée au 30-06-2026. Par conséquent, les rubriques « clients et comptes rattachés », les capitaux propres ainsi que le résultat de l'exercice sont surévalués de 250 264 dinars à cette date.

• Dépréciations de Titres de participations Cellcom Retail

La rubrique « Titres de participation » figurant parmi les immobilisations financières au 30 juin 2026, comprend des titres détenus dans la société Cellcom Retail pour une valeur nette comptable de 230 000 dinars. Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne N°7 relatives aux placements, les titres de participation doivent être évalués à leur valeur d'usage lorsque celles-ci est inférieure à la valeur comptable. Compte tenu de la situation financière de la société Cellcom Retail, de la récurrence de ses résultats déficitaires et de l'absence d'éléments objectifs permettant de justifier une valeur d'usage au moins égale à la valeur comptable des titres, nous estimons qu'une dépréciation de 230 000 dinars aurait dû être comptabilisée au 30 juin 2026. Par conséquent, les immobilisations financières, les capitaux propres et le résultat de l'exercice sont surévalués de 230 000 dinars à cette date.

Conclusion avec Réserves

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des questions décrites au paragraphe précédent, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les Etats Financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de (ou "ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs") la situation financière de l'entité au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 08 octobre 2026

AMC Ernst & Young

Mohamed Mehdi ZIDI

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SANIMED

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 / BP 68 Markez Sahnoun

La société «SANIMED» publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 22 Octobre 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Chiraz DRIRA (CRG Audit) et M Habib Kallel (KBH Audit & Conseil).

SANIMED

ROUTE DE GREMDA KM 10.5 – SFAX

MF: 0620514Y/A/M/000

Bilan arrêté au 31 décembre 2025

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
ACTIFS NON COURANTS :			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	IV.1	290 673	290 673
Amortissement des Immobilisations Incorporelles	IV.2	(290 673)	(289 986)
		0	687
Immobilisations Corporelles	IV.3	183 569 159	176 024 379
Amortissement des Immobilisations Corporelles	IV.4	(64 031 994)	(57 960 922)
		119 537 164	118 063 457
Immobilisations Financières	IV.5	2 213 723	2 089 939
		2 213 723	2 089 939
Total des Actifs Immobilisés		121 750 887	120 154 084
Autres Actifs non Courants	IV.6	229	80 381
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>121 751 116</u>	<u>120 234 464</u>
ACTIFS COURANTS			
Stocks	IV.7	14 468 574	17 009 397
Provisions	IV.8	(307 471)	(1 180 717)
		14 161 103	15 828 680
Clients et Comptes Rattachés	IV.9	27 575 828	28 450 314
Provisions	IV.10	(10 943 410)	(2 421 986)
		16 632 418	26 028 328
Autres Actifs Courants	IV.11	9 133 165	9 482 075
Placements et Autres actifs financiers	IV.12	4 752 116	5 181 705
Provisions	IV.13	(600 000)	(600 000)
Liquidités et Equivalents de Liquidités	IV.14	1 194 298	1 805 967
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		45 273 099	57 726 756
TOTAL DES ACTIFS		167 024 215	177 961 221

SANIMED

ROUTE DE GREMDA KM 10.5 – SFAX

MF: 0620514Y/A/M/000

Bilan arrêté au 31 décembre 2025

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	IV.15	26 661 285	16 554 000
Réserves (y compris réserve spécial de réévaluation libre)	IV.16	39 140 860	32 770 769
Résultats Reportés	IV.17	(50 916 914)	(35 545 485)
Autres Capitaux Propres	IV.28	15 562 152	13 731 174
Réserve spéciale de réévaluation légale	IV.16	2 740 940	2 740 940
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		<u>33 188 323</u>	<u>30 251 398</u>
Résultat de l'exercice		(31 806 661)	(11 876 483)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		<u>1 381 662</u>	<u>18 374 915</u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	IV.19	111 106 914	104 434 952
Provisions pour risques et charges		449 000	449 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		111 555 914	104 883 952
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et Comptes Rattachés	IV.20	39 449 925	41 488 740
Autres Passifs Courants	IV.21	7 746 195	5 372 748
Autres Passifs Financiers	IV.22	5 445 756	4 016 279
Concours Bancaires	IV.23	1 444 764	3 824 586
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		54 086 639	54 702 353
TOTAL DES PASSIFS		165 642 553	159 586 306
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		167 024 215	177 961 221

SANIMED

ROUTE DE GREMDA KM 10.5 – SFAX

MF: 0620514Y/A/M/000

Etat de résultat Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025**(Exprimé en dinars)**

DESIGNATION	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	28 367 638	32 704 577
Autres produits d'exploitation	V.2	290 980	325 635
Total des produits d'exploitation		28 658 618	33 030 212
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des en-cours	V.3	2 587 185	4 602 183
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	16 358 696	15 906 008
Charges de personnel	V.5	11 970 744	11 149 520
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	13 800 090	6 244 942
Autres charges d'exploitation	V.7	3 157 297	3 320 938
Total des charges d'exploitation		47 874 013	41 223 590
Résultat d'exploitation		(19 215 395)	(8 193 378)
Charges financières nettes	V.8	12 636 682	4 433 698
Produits des placements	V.9	215 820	264 407
Autres gains ordinaires	V.10	15	615 180
Autres pertes ordinaires	V.11	79 768	24 891
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(31 716 011)	(11 772 380)
Impôt sur les bénéfices	V.12	90 651	104 103
Résultat des activités ordinaires après impôt		(31 806 661)	(11 876 483)
Eléments extraordinaires (Pertes)		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(31 806 661)	(11 876 483)

SANIMED

ROUTE DE GREMDA KM 10.5 – SFAX

MF: 0620514Y/A/M/000

Etat des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
RESULTAT NET		(31 806 661)	(11 876 483)
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		15 087 676	6 244 942
Reprise sur provisions		(1 287 586)	
Effets des modifications comptables		(3 494 946)	
Variations des :			
Stocks :		2 540 823	4 772 687
Créances :		1 423 204	2 692 006
Autres actifs :		301 711	968 306
Fournisseurs et autres dettes :		9 818 939	2 600 393
Quote part subvention d'investissement		(61 772)	(61 772)
Actualisation des placements		(22 905)	0
Acquisitions des titres de placement	VI.11	(1 000 523)	(847 260)
Cessions des titres de placement	VI.12	1 500 217	51 815
Blocages de fonds et financements	VI.13	(29 395 988)	(44 618 558)
Déblocages de fonds et financements	VI.14	30 066 055	43 273 729
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(6 331 755)	3 199 804
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants	VI.1	(1 174 689)	(4 781 107)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	VI.2	0	0
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	VI.3	(389 445)	(1 513)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	VI.4	265 661	83 223
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(1 298 473)	(4 699 397)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Encaissements liés à l'augmentation du capital	VI.5	6 500 036	1 500 000
Encaissements provenant des emprunts bancaires	VI.6	8 255 000	4 219 709
Encaissements des billets de trésorerie	VI.7	500 000	0
Encaissements provenant des emprunts leasing	VI.8	115 213	200 000
Remboursements des emprunts bancaires	VI.9	(5 031 314)	(1 040 614)
Remboursements des emprunts leasing	VI.10	(472 051)	(354 557)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		9 866 883	4 524 538
VARIATION DE TRESORERIE		2 236 656	3 024 945
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		(3 423 902)	(6 448 847)
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	VI.15	(1 187 246)	(3 423 902)

Notes aux états financiers

Les états financiers de la société SANIMED sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996. Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 totalisant au bilan 167.024.215 dinars et dégageant un résultat négatif de 31.806.661 dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

I - Présentation de la société

La Société « SANIMED » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien.

Elle a été créée le 27 avril 1998. Son capital s'élève au 31 décembre 2025 à 26.661.285 DT divisé en 19.971.000 actions de valeur nominale de 1,335 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation des articles sanitaires en céramique.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Aouebed du gouvernorat de Sfax.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements tel qu'abrogé par la loi n° 2016-71 du 30 septembre 2016 portant loi de l'investissement.

II- les Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la date de clôture :

II-1- Les faits marquants de l'exercice

II-1-1 L'assemblée générale extraordinaire a décidé en date du 18 décembre 2024 deux augmentations de capital avec suppression des Droits Préférentiels de Souscription en faveur de la société « AGRIMED », en numéraires et par conversion de créance de montants respectifs de 5.474.794 avec une prime d'émission de 1.025.242 dinars et 4.632.491 dinars avec une prime d'émission de 867.508 dinars. Notons que le virement en numéraire de la société « AGRIMED » de 6.500.036 a été reçu en date du 30 Décembre 2025 et l'augmentation de capital a été correctement constatée.

II-1-2 La société a procédé à la réévaluation de ses constructions, sur la base d'une réévaluation indépendante. La réévaluation a dégagé une réserve spéciale de réévaluation de 6.370.090 dinars.

II-1-3 La société a procédé à la révision des durées de vie de certaines immobilisations corporelles, en adoptant des durées de vie économiques et en tenant compte d'une capacité de production égale à 33.8% de la capacité nominale. Les durées de vie économiques, appliquées à partir du 1er janvier 2023, sont basées sur des avis techniques fournis par des experts. La dotation aux amortissements au titre de l'exercice 2025 calculée en application des durées de vie économiques se trouve inférieure de 3.321.636 dinars par rapport à la dotation calculée selon les anciennes durées de vie.

II-1-4 La société a obtenu courant l'exercice 2025 un échéancier de la banque ATTIJARI BANK pour la consolidation de ses engagements envers cet établissement pour un montant total de 8.255.000 dinars.

II-2- Evénement postérieur

Par décision du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 28 janvier 2026, deux mandataires de justice ont été nommés en remplacement des mandataires précédents, tout en maintenant la désignation de Madame la juge commissaire.

III- Les principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

III.1- Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

III.2- Les immobilisations et amortissements :

Les immobilisations incorporelles et corporelles (à l'exception des terrains et des constructions) exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement conformément aux dispositions de l'article 41 de la loi 2007-70 portant loi des finances de l'année 2008.

Les terrains de la société SANIMED ont fait l'objet en 2023 d'une réévaluation libre sur la base de l'expertise établie par M. Chedli Maaoui et sur la base des indices fixés par le décret Présidentiel n°2022-297 du 28 mars 2022 en application des dispositions du décret-loi n°2021-21 du 28 décembre 2021.

La réévaluation a dégagé un écart de réévaluation libre de 14 259 305 dinars constaté au poste « autres réserves » et un écart de réévaluation légale de 2 740 940 dinars constaté au poste réserve spéciale de réévaluation légale.

Sur la base d'une réévaluation indépendante, la société a procédé à une réévaluation partielle avec date d'effet le 30 juin 2024 dégageant une réserve spéciale de réévaluation de 10.441.284 dinars. La réévaluation n'a concerné que les constructions.

Sur la base d'une réévaluation indépendante, La société a procédé en 2025 à la réévaluation de ses constructions. La réévaluation a dégagé une réserve spéciale de réévaluation de 6.370.090 dinars.

Le tableau des immobilisations et des amortissements a été établi sur cette base.

Compte tenu d'un niveau de production en sous activité, les amortissements des installations techniques, du matériel et outillage industriel ont été calculés avec application d'un coefficient de 33.8%.

Les titres de participations sont évalués à la date de clôture à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage est déterminée en tenant en compte plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats, les avantages et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise participante.

La valeur des titres de participations est déterminée séparément pour chaque catégorie de titres de même nature. Une moins-value dégagée sur une catégorie ne peut pas être compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

III.3- La comptabilisation des immobilisations acquises en leasing :

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation immobilisations acquises par voie de Leasing.

III.4- La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liées au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré.
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

Conformément aux dispositions du paragraphe 29 de la NCT 4 relative aux stocks, la méthode choisie par la société pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks est la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, le coût des marchandises, produits finis et produits en cours est comparé à la valeur de marché qui constitue généralement une mesure appropriée de la valeur probable de réalisation des éléments de stocks destinés à être vendus. Toutefois, pour les stocks détenus pour satisfaire des contrats de vente fermes, le prix spécifié dans le contrat est plus approprié.

La valeur de réalisation nette des stocks est déterminée sur la base de l'hypothèse la plus vraisemblable de la valeur probable de réalisation des stocks dans des conditions normales de vente.

Il est également tenu compte des données connues après la clôture de l'exercice dans la mesure où ces données confirment les conditions existantes à la clôture de l'exercice.

L'évaluation des matières premières et consommables destinées à être utilisées dans la production à la valeur de réalisation nette est envisagée lorsqu'une baisse des prix des matières premières ou consommables est telle que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur valeur de réalisation nette. Le coût de remplacement constitue généralement une mesure appropriée de la valeur de réalisation nette des matières premières et consommables.

L'évaluation des stocks à leur valeur de réalisation nette doit aboutir à la constatation de toute dépréciation et perte éventuelle sur les stocks détenus par l'entreprise en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

III.5- Créances clients :

Les créances clients étrangers sont converties en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date. A la date de clôture, les créances clients étrangers sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture.

La valeur des créances clients tient compte, à la date de clôture, du risque d'un non recouvrement d'une créance sur un client, déclaré en difficultés financières. Une estimation des risques correspondants pour apprécier l'incidence financière de la survenance éventuelle d'une perte future est constatée en tant que provision pour dépréciations.

III.6-Les emprunts :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée et non échue sous la rubrique « passifs non courants ».

Pour une meilleure information, les crédits sont présentés sous la forme comparative et au titre du présent exercice pour leur valeur globale (plus et moins d'un an).

La société a obtenu courant l'exercice 2024 des accords de principe des banques STB, ATB, UIB, BNA et BIAT pour la consolidation de ses engagements envers ces établissements. Les emprunts consolidés sont présentés compte tenu de ces consolidations et ce conformément à la NCT 14 « Eventualités et événements postérieurs à la date de clôture ».

La société a obtenu courant l'exercice 2025 un accord de principe de la banque ATTIJARI BANK pour la consolidation de ses engagements envers cet établissement. C'est ainsi que conformément à la NCT 14 « Eventualités et événements postérieurs à la date de clôture » les emprunts consolidés sont présentés compte tenu de ces consolidations.

Les échéances en intérêts sont présentées parmi les engagements hors bilan.

III.7- La comptabilisation des revenus :

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III.8- La comptabilisation des opérations en monnaies étrangères :

Conformément aux dispositions du paragraphe 06 de la NCT 15 relative aux opérations en monnaie étrangère, les actifs, passifs, et charges résultant d'une opération en monnaie étrangère sont convertis en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date. A la date de clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture et la différence de change est inscrite au compte gain ou perte de change.

III.9- La politique des provisions :

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation des comptes de tiers est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances adressé à la Direction Générale qui donne un jugement motivé sur le sort de chaque créance et la nécessité d'une éventuelle provision.

IV- Notes sur le bilan

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Note IV.1 Immobilisations incorporelles :	290 673	290 673
* Logiciels	289 133	289 133
* Concessions, Marques Et Brevets	1 540	1 540
Note IV.2 Amortissement des immobilisations incorporelles :	(290 673)	(289 986)
* Amortissement Logiciel	(289 133)	(288 445)
* Amortissements Concessions Marques Et Brevets	(1 540)	(1 540)
Note IV-3 Immobilisations corporelles :	183 569 159	176 024 379
* Terrains	25 013 900	25 014 729
* Constructions	38 285 437	28 421 961
* Agencements & Aménagements	3 668 799	6 075 269
* Installations Techniques	3 911 287	4 178 217
* Matériel Industriel	57 988 084	57 746 813
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	730 279	730 279
* Outillages Industriels	22 855 280	22 705 932
* Matériel de Bureau	1 021 467	1 020 218
* Matériel de Transport	3 899 694	3 899 694
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	2 718 882	2 718 882
* Matériel Informatique	608 499	596 039
* Autres Immobilisations	22 467 330	22 509 801
* Equipements -Climatisation-	118 946	166 553
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	281 274	239 992
Note IV.4 Amortissements des immobilisations corporelles :	(64 031 994)	(57 960 922)
* Amortissements Matériel de Transport	(2 928 018)	(2 709 861)

* Amortissements Matériel de Transports à Statut Juridique Particulier	(2 689 523)	(2 590 526)
* Amortissements Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	(304 456)	(290 775)
* Amortissements Matériel Informatique	(594 914)	(586 247)
* Amortissements Constructions	(11 874 573)	(9 963 069)
* Amortissements Matériel Industriel	(26 073 887)	(25 118 244)
* Amortissements Installation Technique	(2 036 713)	(2 339 483)
* Amortissements Outillage Industriel	(7 566 192)	(6 926 026)
* Amortissements Agencement & Aménagement	(2 573 740)	(2 257 663)
* Amortissements Equipement - Climatisation	(103 984)	(147 101)
* Amortissements Matériel de Bureau	(747 706)	(674 183)
* Amortissements Autres Immobilisations	(6 538 289)	(4 357 743)

Note IV.5 Immobilisations financières :

	2 213 723	2 089 939
* Titres de Participation	1 286 398	1 286 398
* Dépôts et Cautionnements	14 561	14 561
* Avance / Consommation Electricité	206 947	206 947
* Avance / Consommation Gaz	521 892	521 892
* Avance / Consommation SONEDE	2 500	2 500
* Fonds de Garantie BH	19 093	19 093
* Fonds de Garantie TUNIFAC	162 332	38 548

• Conformément à l'article 5 du contrat pour la fourniture de gaz naturel N°91170 conclu avec la STEG en date du 27 septembre 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

• Conformément à l'article 8 du contrat pour la fourniture de l'énergie électrique en moyenne tension N°91165 conclu avec la STEG en date du 16 juin 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

En ce qui concerne l'avance sur consommation de la SONEDE, il s'agit d'une caution sur les compteurs, de ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la SONEDE qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

Tableau détaillé des titres de participation

Désignation	Au 31/12/2024	Acquisition / Libérations	Cessions	Au 31/12/2025	Provisions	VCN au 31/12/2025	% de détention
SOTES	60 550	0	0	60 550	0	60 550	10%
UTIME	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,14%
SOMOSAN	575 000	0	0	575 000	0	575 000	4,67%
SANIMED France	320 908	0	0	320 908	0	320 908	100,00%
SANIMED Italie	319 940	0	0	319 940	0	319 940	100,00%
Total	1 286 398	0	0	1 286 398	0	1 286 398	

La société n'a pas constaté une provision sur les titres détenus dans le capital de la société SOMOSAN pour la raison suivante :

Un plan de restructuration a été engagé prévoyant notamment la recapitalisation de la société « SOMOSAN », le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses charges.

Note IV.6 Autres actifs non courants :	229	80 381
* Charges à Répartir	3 386 652	3 386 652
* Résorptions Charges à Répartir	(3 386 423)	(3 306 271)

La résorption des charges à répartir au titre de l'exercice 2025 s'élève à 80 152 dinars.

La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire.

Les activités dont lesquelles la société est engagée ainsi que les taux de résorption des charges à répartir se détaillent comme suit :

Désignation	Montant capitalisé en 2025	Montant capitalisé avant 2025	Taux	Résorption 31/12/2025
OPTIMISATION FORMULE EMAIL VC ET GF		13 319	33%	0
ASSISTANCE COULAGE CUVETTES EN UNE SEULE COULE		36 399	33%	0
Foire 2014		368 196	50%	0
Foire FRUNKFURT		105 015	33%	0
Foire 2016		279 961	50%	0
Frais d'introduction en bourse		484 148	50%	0
Foire 2018		1 016 146	33%	0
Foires 2019		199 919	33%	0
Foires 2021		438 333	33%	0
Foires 2022		318 450	33%	37 901
Foires 2023		126 766	33%	42 251
Total		3 386 651		80 152

Note IV.7 Stocks :	14 468 574	17 009 397
* Stock - Matières Premières & Consommables	3 710 912	3 504 530
* Stock - Matières Premières & Consommables Baignoire	342 626	439 503
* Stock – Moules	1 243 977	1 024 423
* Stock - Emballages	379 670	455 570
* Stock - Emballages Baignoire	21 070	21 135
* Stock - Produits En Cours	1 335 956	1 791 207
* Stock - Produits Finis	6 060 679	8 244 507
* Stock - Marchandises	1 169 812	1 277 606
* Stock - Marchandises Baignoires	14 037	55 525
* Stock - Produits Finis Baignoires	113 261	117 778
* Stock - Produits En Cours Baignoires	76 574	77 611

Note IV.8 Provisions sur stocks :	(307 471)	(1 180 717)
* Provisions sur Stock - Produits Finis	(307 471)	(1 180 717)
Note IV.9 Clients et comptes rattachés :	27 575 828	28 450 314
* Clients Ordinaires	16 556 100	24 598 556
* Clients Effets à Recevoir	75 452	1 429 772
* Clients Douteux	10 944 276	2 421 986
Note IV.10 Provisions pour dépréciation des clients :	(10 943 410)	(2 421 986)
* Provisions pour Dépréciation des Clients & Comptes Rattachés	(10 943 410)	(2 421 986)
Note IV.11- Autres actifs courants :	9 133 165	9 482 075
* Prêts au Personnel	229 322	317 177
* Etat et Collectivités Publiques (Actifs)	556 425	493 045
* Débiteurs Divers	516 422	758 678
* Débiteurs Divers AB CORPORATION	6 801 664	6 923 844
* Débiteurs Divers ABC GROS	15 000	15 000
* Débiteurs Divers SOMOSAN	914 341	874 341
* Débiteurs Divers SOMOCER	99 990	99 990
Note IV.12 Placements et autres actifs financiers :	4 752 116	5 181 705
* Titres de Placement INCOMA LYBIE(*) (49640 actions)	1 400 000	1 400 000
* Actions SICAV FIDELITY	15 267	15 330
* STB Finance (Titres STB)	70 553	51 233
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	52 452	48 876
* MAXULA BOURSE placement SICAV	9 137	8 760
* Droit Attribution SOMOCER	0	0
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000	90 000
* Intérêt Caurus Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	79 707	72 507
* Intérêt Caurus Billet Trésorerie AB CORPORATION	435 000	395 000
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	0	500 000
* Billet Trésorerie SANIMEUBLE	2 600 000	2 600 000

(*) Ces titres ont fait l'objet d'une promesse de vente en date du 26.01.2023 pour un montant de 800 000 dinars non encore concrétisée par un contrat de vente définitif.

Pour des raisons de comparabilité, les titres ont été reclassés de la rubrique « immobilisations financières » à la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

Conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NCT 7 relative aux placements, les actions détenues par MAC SA, STB FINANCE et MAXULA BOURSE ainsi que les billets de trésorerie au nom de la société SOPPEC INVEST et AB CORPORATION et SOMOCER constituent des placements à court terme du fait que la société n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an.

Notons que le fait de les détenir pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause ses classements si l'intention n'a pas changé.

Lors de leurs acquisitions, les placements sont comptabilisés à leur coût conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la NCT 7 relative aux placements.

A la date de clôture les placements à court terme sont évalués : à la valeur du marché qui correspond au cours en bourse moyen pondéré du mois de décembre pour les titres cotés en bourse.au coût d'acquisition pour les billets de trésorerie. Les plus ou moins- value dégagée des placements cotés très liquide sont portés en résultat. Les moins-values des autres placements font l'objet de provisions.

<i>Désignation</i>	Au 31/12/2024	Acquisitions ou souscriptions	Cessions / Remboursement	Reclassement	Actualisation	Au 31/12/2025
* TP INCOMA LYBIE	1 400 000					1 400 000
* SICAV FIDELITY	15 330				(63)	15 267
* STB FINANCE (Titres STB)	51 233				19 320	70 553
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	48 876				3 576	52 452
* MAXULA BOURSE actions SICAV	8 760	523	(217)		71	9 137
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000					90 000
*Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000		(500 000)			0
*Billet Trésorerie SANIMEUBLE	2 600 000					2 600 000
	4 714 198	523	(500 217)	0	22 905	4 237 409

*** Actions détenues par « MAC SA »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2025
<i>FIDELITY SICAV</i>	50	104,808	109.834	5 492
<i>FIDELITY SICAV</i>	2	102,764	109.834	220
<i>FIDELITY SICAV</i>	51	104,401	109.834	5 602
<i>FIDELITY SICAV</i>	5	102,682	109.834	549
<i>FIDELITY SICAV</i>	4	95,089	109.834	439
<i>FIDELITY SICAV</i>	3	103,125	109.834	330
<i>FIDELITY SICAV</i>	4	103,272	109.834	439
<i>FIDELITY SICAV</i>	5	103,272	109.834	549
<i>FIDELITY SICAV</i>	5	103,656	109.834	549
<i>FIDELITY SICAV</i>	4	104,002	109.834	439
<i>FIDELITY SICAV</i>	6	105,582	109.834	659
	139			15 267

*** Actions détenues par « STB FINANCE »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2025
STB	17 250	5,8	4.09	70 553
	17 250			70 553

*** Actions détenues par « MAXULA BOURSE »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2025
SOMOCER	119 210	2,025	0,44	52 452
	119 210			52 452

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2025
SICAV	84	103,227	107,493	9 029
SICAV	3	102,901	107,493	322
SICAV	-5		107,493	-537
SICAV	3	102,965	107,493	322
SICAV	-9		107,493	-967
SICAV	5	105,14	107,493	537
SICAV	-2		107,493	-215
SICAV	6	522.505	107,493	645
	85			9 137

Les comptes « Actions SICAV FIDELITY », « STB FINANCE, Titres STB », « MAXULA BOURSE actions « SOMOCER », « MAXULA BOURSE actions SICAV », « billets de trésorerie SOPPEC INVEST », « billets de trésorerie AB CORPORATION », « intérêts courus billets de trésorerie SOPPEC INVEST » et « intérêts courus billets de trésorerie AB CORPORATION » sont présentés au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités dans la mesure où ils correspondent à des placements à court terme très liquide facilement convertibles en un montant connu de liquidités et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Note IV.13 Provisions :

* Provision sur Titres de Placement INCOMA LYBIE

(600 000)

(600 000)

(600 000)

(600 000)

Note IV.14 Liquidités et équivalents de liquidités :

* Banques

1 194 298

293 440

1 805 967

386 024

* Caisse

305

14 661

* Blocage de Fonds (actif)

619 923

575 935

* Chèques en Caisse	0	144 921
* Chèques à L'encaissement	256 710	332 545
* Effets à L'Encaissement	23 920	182 000
* Effets à L'Escompte	0	169 882

* Total des actifs	167 024 215	177 961 221
	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>

Note IV.15 Capital social :	26 661 285	16 554 000
* Capital Social	26 661 285	16 554 000

Le capital social de notre société s'élève à 26 661 285 dinars divisé en 19 971 000 actions de valeur nominale 1.335 dinar entièrement libérées.

Note IV.16 Réserves :	41 881 800	35 511 709
* Réserve Légale	1 266 541	1 266 541
* Réserves facultatives	3 904 399	3 904 399
* Réserve spéciale de réévaluation	36 710 859	30 340 769

Note IV.17 Résultats reportés :	(50 916 914)	(35 545 485)
* Résultats Reportés	(50 916 914)	(35 545 485)

Note IV.18 Autres capitaux propres :	15 562 152	13 731 174
* Subventions d'Investissement	283 802	345 574
* Primes d'émission	15 278 350	13 385 600

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissements.
Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Nature des subventions d'investissements	Date Acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2024	Dotation aux amort.	Amort. cumulés	VCN au 31/12/2025
I.T. P	15/01/2013	6.67%	58 685	58 685	0	0	58 685	0
2ème Plan de mise à niveau	06/05/2013	6.67%	49 034	49 032	2	0	49 032	2
2ème Plan de mise à niveau	01/12/2019	10%	250 592	125 298	125 294	25 059	150 357	100 235
2ème Plan de mise à niveau	21/12/2020	10%	367 130	146 852	220 278	36 713	183 565	183 565
Total			725 441	379 867	345 574	61 772	441 639	283 802

* Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2025 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Capital	Prime d'émission	Réserves légales	Résultats reportés	Réserves facultatives	Réserve spéciale de réévaluation	Subvention d'investissement	Subvention d'inv. inscrite au résultat	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2024	16 554 000	13 385 600	1 266 541	(35 545 485)	3 904 399	30 340 769	725 441	(379 867)	(11 876 483)	18 374 915
Affectation de résultat 2024				(11 876 483)					11 876 483	0
Modifications comptables affectant les résultats reportés				(3 494 946)					0	(3 494 946)
Augmentation de capital	10 107 285	1 892 750								12 000 035
Plus-value sur réévaluation légale										0
Plus-value sur réévaluation libre						6 370 090				6 370 090
Amortissements subventions								(61 772)		(61 772)
Résultat au 31/12/ 2025									(31 806 661)	(31 806 661)
Solde au 31/12/2025	26 661 285	15 278 350	1 266 541	(50 916 914)	3 904 399	36 710 859	725 441	(441 639)	(31 806 661)	1 381 662

Le restant sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances 2013-54 du 30/12/2013 totalisent 304 008 dinars et qui se détaillent comme suit :

Réserves légales	304 008
Total des fonds propres régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finance 2013-54	304 008

Le résultat par action de la société se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net	(31 806 661)	(11 876 483)
Nombre moyen pondéré d'actions	19 971 000	12 400 000
Résultat par action	<1,593>	<0,958>

Note IV.19 Emprunts :

* Emprunt - BH

* Emprunt – STB consolidé

111 106 914

7 404 838

53 746 781

104 434 952

9 559 889

49 946 884

* Emprunt – BNA Consolidé	3 613 318	3 307 574
* Emprunt – ATB Consolidé	5 825 504	6 955 675
* Emprunt – UIB Consolidé	10 502 126	10 332 405
* Emprunt –BIAT Consolidé	548 067	536 688
* Emprunt - ATTIJARI Consolidé	8 255 000	0
* Emprunt - ATL Leasing	0	98 248
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	-1	22 276
* Avance bloquée sur aug capital	0	5 500 000
* Articles constatés	6 893 037	2 989 092
* Crédits de Financement Stocks	510 000	510 000
* MCNE BH	713 599	713 600
* MCNE BTK	1 287 608	678 262
* Echéances à Moins d'un an / Dettes à long terme	11 807 037	13 284 359

Tableau détaillé des emprunts

Emprunts	Solde au 31-12-2024			Mouvements de la période		Solde au 31-12-2025		
	Total début de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an	Acquisitions/ Ajustements	Règlements échéances	Total fin de la période	Echéances à + 1 an	Echéances à - 1 an
ATB CMT Consolidé	6 955 675	6 955 675	0		1 130 171	5 825 504	5 825 504	0
Attijari 3 343 481 MDT (2021)	1 711 092	1 711 092	0		1 711 092	0	0	0
Attijari 2 323 MDT (2023)	2 323 000	2 323 000			2 323 000	0	0	
Attijari Consolidé	0	0	0	8 255 000		8 255 000	8 255 000	0
BH 2 500 MDT	1 216 948	1 216 948	0			1 216 948	1 216 948	0
BH 2 500 MDT	256 487	256 487	0			256 487	256 487	0
BH 2 500 MDT	132 676	132 676	0			132 676	132 676	0
BH 2 500 MDT	21 356	21 356	0			21 356	21 356	0
BH 2 500 MDT (2)	1 899 859	1 899 859	0			1 899 859	1 899 859	0
BH 2 500 MDT (2)	254 942	254 942	0			254 942	254 942	0
BH 2 500 MDT (2)	103 924	103 924	0			103 924	103 924	0
BH 2 500 MDT (2)	27 274	27 274	0			27 274	27 274	0
BH 2 500 MDT (3)	1 926 088	1 926 088	0			1 926 088	1 926 088	0
BH 2 500 MDT (3)	211 314	211 314	0			211 314	211 314	0
BH 2 500 MDT (3)	113 877	113 877	0			113 877	113 877	0
BH 2 500 MDT (3)	18 330	18 330	0			18 330	18 330	0
BH 3 800 000	3 626 641	3 626 641	0			3 626 641	3 626 641	0

BH 87 685	61 082	61 082	0			61 082	61 082	0
BH 7 000 000	7 000 000	7 000 000	0			7 000 000	7 000 000	0
BH 7 000 000	96 632	96 632	0			96 632	96 632	0
BNA CMT Consolidé	3 307 574	3 307 574	0	305 744		3 613 318	3 613 318	0
BTK 329 MDT	1 326	1 326	0			1 326	1 326	0
BTK 1 350 MDT	563 816	563 816			563 182	634	634	0
STB CMT Consolidé	49 946 884	49 946 884	0	3 799 897		53 746 781	53 746 781	0
UIB CMT Consolidé	10 332 405	10 332 405	0	169 721		10 502 126	10 502 126	0
BIAT CMT Consolidé	536 688	536 688		11 379		548 067	548 067	
Total emprunts bancaires	92 645 890	92 645 890	0	12 541 741	5 727 445	99 460 187	99 460 187	0
Articles constatés	3 908 813	3 908 813	0	5 105 158		9 013 971	9 013 971	0
Leasing	478 386	478 386	0		356 837	121 549	121 549	0
Total	97 033 089	97 033 089	0	17 646 899	6 084 282	108 595 707	108 595 707	0

Tableau détaillé des emprunts leasing

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Echéance à -d'1 an	Echéance entre 1 et 5 ans	Total des paiements restants au 31/12/2024	Charges d'intérêts à payer	V. actualisée des paiements restants
2021	681 423	Matériel de transport	99 127	0	933	933	0	933
2021	729 964	Matériel et outillage	140 238	0	7 854	7 854	98	7 951
2021	736 414	Matériel et outillage	235 000	0	32 916	32 916	1 030	33 946
2021	2 107 500 052	Matériel de transport	48 591	0	2 154	2 154	35	2 189
2021	2 108 300 063	Matériel de transport	66 778	0	2 960	2 960	48	3 008
2021	2 132 100 011	Matériel de transport	50 454	0	10 710	10 710	649	11 358
2021	2 120 400 006	Matériel de transport	49 591	0	6 453	6 453	247	6 699
2022	873 180	Matériel de transport	200 000	0	57 571	57 571	3 863	61 433
TOTAL				0	121 549	121 549	5 969	127 518

Note IV.20: Fournisseurs et comptes rattachés :

	39 449 925	41 488 740
* Fournisseurs	30 885 412	32 563 338
* Fournisseurs Effets à Payer	3 369 600	2 929 281
* Fournisseurs Effets Impayés	5 194 912	5 996 121

Note IV.21 : Autres passifs courants :

7 746 195	5 372 748
------------------	------------------

* Personnel, Rémunérations Dues	2 176 383	1 985 882
* Etat et Collectivités Publiques (Passif)	6 690	0
* Actionnaires dividende à payer	82 014	82 014
* Charges à Payer	3 893 813	1 716 664
* Crédoiteurs divers	1 587 295	1 588 189
Note IV.22 : Autres Passifs Financiers :	5 445 756	4 016 279
* Crédits de Financement Export	765 000	765 000
* Intérêts Courus	3 883 332	3 079 341
* Billet de trésorerie SOMOCER	250 000	0
* Billet de trésorerie SOTEMAIL	250 000	0
* Blocage de Fonds (passif)	297 423	171 938
Note IV.23 : Concours bancaires :	1 444 764	3 824 586
* Découverts Bancaires	1 444 764	3 824 586
* Total des capitaux propres et passifs	167 024 215	177 961 221
Note V.1 : Revenus :	28 367 638	32 704 577
* Chiffre d'Affaires Local	16 218 531	19 158 190
* Chiffre d'Affaires à L'Exportation	12 149 107	13 546 387
Note V.2 : Autres produits d'exploitation :	290 980	325 635
* Produits des Autres Activités	229 207	157 583
* Subvention d'exploitation	0	54 162
* Quotes-parts des Subvention d'investissement	61 772	61 772
Note V.3 : Variation des stocks des produits finis et des encours	2 587 185	4 602 183
* Variation des Stocks des produits finis et des encours	2 587 185	4 602 183
Note V.4 : Achats d'approvisionnements et MP consommés :	16 358 696	15 906 008
* Achats de Matières Premières	7 084 252	6 640 959
* Achats de Matières Premières Baignoire	0	142
* Achats Autres Fournitures Consommables	4 012 308	3 436 730
* Variations des Stocks de Matières et Fournitures	(46 362)	170 505
* Achats de Marchandises	1 271 824	1 539 743
* Achat non Stocké	4 090 843	4 196 312
* Charges Immobilisées MP	(54 170)	(78 383)
Note V.5 : Charges de personnel	11 970 744	11 149 520
* Salaires et Autres Charges	10 114 325	9 544 694
* Charges Sociales Légales	2 008 599	1 744 483
* Charges Immobilisées MOD	(152 180)	(139 657)
Note V.6 : Dotations aux amortissements et aux provisions	13 800 090	6 244 942
* Dotations aux Amortissements	6 151 912	6 228 936

* Dotations aux Provisions	8 935 765	16 006
* Reprise sur provisions	(1 287 586)	0

Note V.7 : Autres charges d'exploitation :	3 157 297	3 320 938
---	------------------	------------------

* Locations	264 534	354 155
* Entretien & Réparations	542 600	444 938
* Assurances	476 625	590 737
* Etudes, Recherches et Divers Services	274 537	411 748
* Publicités	57 406	45 087
* Dons	65 220	89 400
* Transports et Déplacements	169 065	98 877
* Réceptions	49 296	31 551
* Frais de Communication	29 640	106 872
* Commissions Bancaires	282 712	380 386
* Jetons de Présence	0	115 500
* Impôts et Taxes	475 787	225 307
* Charges Immobilisées	(22 728)	(55 227)
* Achats non Stockés	492 603	481 608

Note V.8 Charges financières nettes :	12 636 682	4 433 698
--	-------------------	------------------

* Intérêts des Emprunts	5 529 916	1 307 131
* Intérêts d'Escomptes Bancaires	329 243	344 419
* Pertes Liées à des Participations	63	51 430
* Intérêts sur Financement Devises	168 681	186 688
* Intérêts Financement Export	19 201	22 678
* Intérêts Financement Stock	15 361	18 246
* Intérêts MCNE	10 818	297 866
* Echelles d'Intérêts	1 099 885	1 604 409
* Intérêts Billet de Trésorerie	(135 266)	58 685
* Intérêts Découvert Mobilisé STB	0	362
* Intérêts Découvert Mobilisé ATB	5 800	3 890
* Intérêts Découvert Mobilisé Attijari	0	2 528
* Pertes de Change	1 024 734	(1 888 278)
* Intérêts de Retard Impayés	5 381 588	505 066
* Gain de Change	(813 341)	1 918 577

Note V.9 Produits des placements :	215 820	264 407
---	----------------	----------------

* Produits des billets de trésorerie	192 356	262 844
* Autres Produits	23 464	2 369

Note V.10 Autres gains ordinaires :	15	615 180
--	-----------	----------------

* Autres Gains	15	694 320
----------------	----	---------

Note V.11 Autres pertes ordinaires :	79 768	24 891
---	---------------	---------------

* Autres Pertes Ordinaires	79 768	24 891
----------------------------	--------	--------

Note V.12 Impôts sur les bénéfices :	90 651	104 103
* Impôts sur les bénéfices	90 651	104 103
Note VI.1 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisation Corp et Incorp. :	(1 174 689)	(4 781 107)
* Constructions	(447 066)	0
* Agencements & Aménagements	(141 607)	(91 759)
* Installations Techniques	(125 018)	(6 697)
* Matériel Industriel	(296 148)	(246 968)
* Outillages Industriels	(107 693)	(23 140)
* Matériel de Bureau	(1 249)	(14 836)
* Matériel de Transport	0	(3 100)
* Matériel Informatique	(12 460)	(2 787)
* Autres Immobilisations	(385)	(4 199 116)
* Equipements -Climatisation-	(1 782)	0
* Constructions en Cours	0	(2 162)
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	(41 282)	(190 542)
Note VI.2 Encaissements provenant de la cession d'Immobilisations corporelles :	0	0
* Cession du Magasin ICEBERG	0	0
Note VI.3 Décaissements affectés à l'acquisition d'Immobilisations Financières :	(389 445)	(1 513)
* Fonds de Garantie STB	(43 118)	0
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	(346 327)	0
* Fonds de Garantie BH		(1 513)
Note VI.4 Encaissements provenant de la cession d'Immobilisations financières :	265 661	83 223
* Dépôts et Cautionnements	0	0
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	222 543	0
* Fonds de Garantie BH	0	0
* Fonds de Garantie TUN FAC	41 118	83 223
Note VI.5 Encaissements lié à l'augmentation du capital :	6 500 036	1 500 000
Encaissement lié à l'augmentation du capital	6 500 036	1 500 000
Note VI.6 Encaissements provenant des Emprunts Bancaires :	8 255 000	4 219 709
* Emprunt ATB	0	1 141 549
* Emprunt STB	0	1 949 983
* Emprunt Atijari	8 255 000	0
* Emprunt UIB	0	0
* Emprunt BNA	0	846 489
* Emprunt BIAT	0	281 688

Note VI.7 Encaissements des billets de trésorerie :	500 000	0
* Encaissements des Billets de Trésorerie	500 000	0
 Note VI.8 Encaissements provenant des Emprunts Leasing :	 115 213	 200 000
* Emprunt ATL Leasing	115 213	200 000
 Note VI.9 Remboursements des emprunts bancaires :	 (5 031 314)	 (1 040 614)
* Emprunt - BIAT	0	(496 915)
* Emprunt - BH	0	(755 894)
* Emprunt – BTK	(582 150)	(1 143 258)
* Emprunt BNA	0	(1 018 553)
* Emprunt UIB	0	(1 293 287)
* Emprunt Attijari	(4 449 163)	0
* Intérêts Caurus	0	3 667 292
 Note VI.10 Remboursements des emprunts Leasing :	 (472 051)	 (354 557)
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	0	(26 396)
* Emprunt - ATL Leasing	(352 337)	(198 583)
* Emprunt - ZITOUNA Ijara	(119 714)	(129 578)
 Note VI.11 Acquisitions des titres de placement :	 (1 000 523)	 (847 260)
* MAC Actions FIDELITY	(523)	(60)
* Billet de trésorerie	(1 000 000)	(847 200)
 Note VI.12 Cessions des titres de placement :	 1 500 217	 51 815
* Titres MAC Actions FIDELITY	217	0
* MAXULA Actions SICAV	0	38 533
* Cession Titres STB	0	13 283
* Billet de trésorerie	(1 500 000)	0
 Note VI.13 Blocages de Fonds et Financements :	 (29 395 988)	 (44 618 558)
* Blocage de Fonds	(2 043 938)	(23 326)
* Crédits de Gestion	(27 352 050)	(44 595 232)
 Note VI.14 Débloquages de Fonds et Financements :	 30 066 055	 43 273 729
* Déblocage de Fonds	2 104 660	22 804
* Crédits de Gestion	27 961 395	43 250 924
 Note VI.15 Trésorerie à la clôture de l'exercice :	 (1 187 246)	 (3 423 902)
* Banques	(1 187 551)	(3 438 562)
* Caisse	305	14 661

VII -Informations Sur Les Parties Liées :

VII.1 Ventes – Clients :

Les ventes TTC réalisées avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2025 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
* Société SANIMEUBLE	601 194	534 131
* Société ABC	295 751	269 035
* SANIMED France	2 027 774	2 374 279
* SANIMED Italie	7 725 188	6 906 791
	10 649 907	10 084 236

VII.2 Achats - Fournisseurs :

Les achats TTC réalisés avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2025 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
* Société SANIMEUBLE	214 959	268 078
* Société SOMOCER	0	106 794
* SANIMED Italie	330 096	91 220
	545 055	466 092

VII.3 Comptes courants et débiteurs créditeurs divers des parties liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directs ou par personne interposée avec la société SANIMED se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs & créditeurs divers	
	Débiteurs	Créditeurs
SOPPEC INVEST	169 707	
AB-CORPORATION	7 236 664	
SOMOSAN	914 341	
SOMOCER		150 010
ABC GROS	15 000	
AGRIMED		1 500 000
SANIMEUBLE	2 604 500	
SOTEMAIL		250 000
TOTAL	11 040 202	2 000 000

VIII - Engagements Hors Bilan

I. Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises Liées	Associés	Observation
1- Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	745 900	745 900				Caution en faveur de la STEG et de la SONEDE
-Aval						
-Autres garanties	181 425	181 425				Fond de garantie au profit de TUNIFACTOR et B.H
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	2 050 000	2 050 000	0	0	0	BIAT: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 34053, 24168, et TF 165203
	5 800 000	5 800 000	0	0	0	UIB: contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 34053, 24168, T.F 165203
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH: contrat De crédit à Lt :hypothèque en rang utile sur lesTerrains objet des Réquisitions (R.I) 34053, 24168, T.F 165203, 26255, sur le TF 165217et les T.F 134305 et 135029.
	7 757 000	7 757 000	0	0	0	BH: contrat de crédit de gestion:hypothèque en rang utile sur lesTerrains objet des Réquisitions (R.I) 34053, 24168, T.F 165203, 26255, sur le TF 165217et les T.F 134304,134305 et 135029.
	10 580 000	10 580 000	0	0	0	STB: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions : 34053, 24168,32729, T.F 165203 de 1 er rang (6000 000 tnd), T.F 165217 et sur le RI 26255 et TF 134304,134305 et 135029
	5 400 000	5 400 000	0	0	0	BTK: contrat de crédits à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (T.F) 34053, 24168, T.F 165203.

3 000 000	3 000 000	0	0	0	BTK: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions : 34053, 24168, et 35793 et TF 165203.
1 075 000	1 075 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI): 34053, 24168, 26255 et TF 134305 135029 et TF 165203
2 000 000	2 000 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit à LT :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI): 34053, 24168, 26255 et TF 134305 135029 et TF 165203
1 910 000	1 910 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 34053, 24168, et 26255 et TF 165203
3 000 000	3 000 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres réquisitions (RI): 34053, 24168, T.F 165203 , et de 1 er rang et en pari passu avec STB et BNA sur le RI : 26255 et sur TF 134304,TF 134305 et TF 135029
1 300 000	1 300 000	0	0	0	BT: contrat moyen terme :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI: 34053, 24168,26255 et T.F 165203 et T.F 134305
2 520 000	2 520 000	0	0	0	BT: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 34053, 24168, T.F 165203 et TF 134305
3 000 000	3 000 000	0	0	0	UIB Crédit à LT :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 34053, 24168, et TF 1652023
3 739 000	3 739 000	0	0	0	ATTIJARI BANK: contrat de crédit de gestion à :hypothèque en rang utile sur lesTerrains objet des Réquisitions (R.I) 34053, 24168, T.F

						165203, 26255, sur et les T.F 134304,134305 et 135029.
	3 500 000	3 500 000	0	0	0	ATTIJARI BANK: contrat de crédit à LT:hypothèque en rang utile sur lesTerrains objet des Réquisitions (R.I) 34053, 24168, T.F 165203, 26255, sur et les T.F 134304,134305 et 135029.
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH: contrat de crédit à LT:hypothèque en rang utile sur lesTerrains objet des Réquisitions (R.I) 34053, 24168, T.F 165203, 26255, sur le TF 165217et les T.F 134304,134305 et 135029.
	5 000 000	5 000 000	0	0	0	UIB: contrat de crédit à Lt: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 34053, 24168, T.F 165203
	7 000 000	7 000 000	0	0	0	BH: contrat de crédit à LT:hypothèque en rang utile sur lesTerrains objet des Réquisitions (R.I) 34053, 24168, T.F 165203, 26255, sur le TF 165217et les T.F 134304,134305 et 135029.
	3 800 000	3 800 000	0	0	0	BH: contrat de crédit à LT:hypothèque en rang utile sur lesTerrains objet des Réquisitions (R.I) 34053, 24168, T.F 165203, 26255, sur le TF 165217et les T.F 134304,134305 et 135029.
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH: contrat de crédit à LT:hypothèque en rang utile sur lesTerrains objet des Réquisitions (R.I) 34053, 24168, T.F 165203, 26255, sur le TF 165217et les TF,134305 et 135029.
	35 000 000	35 000 000	0	0	0	STB: contrat de crédit à L.T: hypothèque en r réquisitions (R.I) 34053,24168,T.F 165203,26255, sur et les T.F 134304,134305,135029.
	700 000	700 000	0	0	0	BNA:contrat de crédit à LT :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI): 34053, 24168, 26255 et TF 134304, 135029 et TF 165203
	300 000	300 000				BNA:contrat de crédit à LT :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI):

						34053, 24168, 26255 et TF 134304, 135029 et TF 165203
- Nantissements	1 100 000	1 100 000	0	0	0	BIAT: contrat de crédit à L.T :nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	5 800 000	5 800 000	0	0	0	UIB: contrat de crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	26 057 000	26 057 000	0	0	0	BH: contrats de crédit à L.T et crédits de gestion:nantissement en rang utile sur fonds de commerce et matériels à acquérir
	8 400 000	8 400 000	0	0	0	BTK: contrats de crédits à L.T et crédits de gestion:nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur four tunnel à hauteur de 2 700 000
	4 075 000	4 075 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en rang utile sur matériel à acqérir à hauteur de 1 075 000 et en pari passu sur matériels à acquérir avec ATB et STB à hauteur de 2 000 000
	4 910 000	4 910 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en rang utile sur matériel à acqérir à hauteur de 1 634 000 et en pari passu sur matériels à acquérir avec BNA et STB à hauteur de 3 000 000
	45 580 000	45 580 000	0	0	0	STB: crédit à moyen tèrme :Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et materiel.
	8 000 000	8 000 000	0	0	0	UIB: crédit à moyen tèrme :Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et en 1er rand au materiel à aquerir.
	3 820 000	3 820 000	0	0	0	BT: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en 1er rang sur matériel à acqérir à hauteur de 1 300 000
	7 239 000	7 239 000	0	0	0	ATTIJARI BANK:contrat de crédit à MT et crédits de gestion

						:nantissement en rang utile sur fonds de commerce et matériels.
	1 950 000	1 950 000				NAIB BANK: contrat de crédit de gestion hypothèque en 1 er rang sur RI:35793
c) effet escomptés et non échus	1 376 528	1 376 528	0	0	0	Les effets escomptés et non échus relatifs aux parties liées concernent les sociétés du groupe
Avance sur créance	1 625 231	1 625 231		0		
d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
Total	236 791 084	236 791 084	0	0	0	
2- Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	0					
-Aval	0					
-Autres garanties	0					
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	0					
- nantissements	1 100 000			1 100 000		Nantissement de 550 000 actions détenues
c) effet escomptés et non échus	0					par la société AB corporation dans la capital de
d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
Total	1 100 000			1 100 000		
3- Engagements réciproque						
* emprunt obtenu non encore encaissé	0					
* Crédit consenti non encore versé	0					
*opération de portage	0					
*crédit documentaire	0					
*commande d'immobilisation	0					
*commande de longue durée	0					
*contact avec le personnel	0					
Total	0					

II. Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Valeur comptable des biens donnés	Provision
------------------	-----------------------------------	-----------

	Montant garanti	en garantie	
* Emprunt obligatoire	0	0	0
* Emprunt d'investissement	83 289 000	119 537 164	0
* Emprunt courant de gestion	32 642 000		0
* autres (Compte Courant +billet de trésorerie)		0	0

VIII.4 Intérêts sur contrats Leasing non encore échus

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
ATL	729964	140 238	98
ATL	736414	235 000	1 030
ATL	873180	200 000	3 863
IJARA	2107500052	48 591	35
IJARA	2108300063	66 778	48
IJARA	2132100011	50 454	649
IJARA	2120400006	49 591	247
Total			5 969

VIII.5 Intérêts sur crédit bancaires non encore échus

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
ATTIJ	8 225 000	3 734 384
BNA	200 000	6 598
ATB	3 000 000	543 152
B H	2 500 000	125 210
UIB	5 000 000	76 453
BH	2 500 000	274 984
BNA	700 000	25 144
STB	35 103 000	7 241 319
STB	977 547	195 924
BH	3 800 000	241 301
BH	7 000 000	1 776 088
BNA	300 000	20 095
ATB	305 893	66 905
STB	3 344 827	755 636
STB	127 447	31 807
STB	324 291	149 963
STB	319 914	147 801
STB	324 291	149 963
STB	3 567 209	1 652 671
STB	324 291	150 067
Total	117 773 196	17 365 465

IX. Tableau de Passage des charges par nature aux charges par destination :

La classification des produits et des charges de l'exercice 2024 se fait conformément à la méthode autorisée.

Au cas où l'entreprise utilise cette méthode, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination et ce conformément au paragraphe 52 de la Norme Comptable Générale.

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination se résume comme suit :

Charges par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
Coefficient		79%	17%	1%	3%
Achats Consommés	16 358 696	12 923 370	2 780 978	163 587	490 761
Autres Charges d'Exploitation	3 157 297	2 494 265	536 741	31 573	94 719
Frais de Personnel	11 970 744	9 456 888	2 035 027	119 707	359 122
Impôts et Taxes	90 651	71 614	15 411	907	2 720
Dotations Aux Amort. Et Provisions nettes des reprises	13 800 090	10 902 071	2 346 015	138 001	414 003
Charges Financières	12 636 682	9 982 979	2 148 236	126 367	379 100
TOTAL	58 014 161	45 831 187	9 862 407	580 142	1 740 425

X- Les Immobilisations acquises en Leasing :

Contrat IJARA 2120400006:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2026	6 453	247	6 699
Total	6 453	247	6 699

Contrat N°729964 FOURNITURE ET POSE DE TRANSFO (relance) :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2026	7 854	98	7 951
Total	7 854	98	7 951

Contrat N°736414 GROUPE ELECTROGENE (relance) :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2026	32 916	1 030	33 946
Total	92 916	1 030	33 946

Contrat N° 681423 PASSAT :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2026	933	0	0
Total	933	0	0

Contrat N° 2108300063 camion Dong Feng :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2026	2 960	48	3008
Total	2 960	48	3 008

Contrat N° 2107500052 chariot :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2026	2 154	35	2 189
Total	2 154	35	2 189

Contrat N° 2132100011 i 20 :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2026	10 710	649	11 358
Total	10 710	649	11 358

Contrat N° 0000873180 (relance) :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2026	57 571	3 863	61 433
Total	57 571	3 863	61 433

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31/12/2025

<u>Désignations</u>	Valeur comptable brute					Amortissements				<u>Valeur comptable nette 31-12- 2025</u>
	<u>31/12/2024</u>	<u>Acquisition et réévaluation n 2025</u>	<u>Reclassement s 2025</u>	<u>Cession 2025</u>	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>Dotation 2025</u>	<u>Reclassements/ Cessions 2025</u>	<u>31/12/2025</u>	
<u>Immobilisations incorporelles</u>	<u>290 673</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>290 673</u>	<u>289 986</u>	<u>5 737</u>	<u>0</u>	<u>290 673</u>	<u>0</u>
Logiciels	289 133	0	0	0	289 133	288 445	5 737	0	289 133	0
Marques et brevets	1 540	0	0	0	1 540	1 540	0	0	1 540	0
<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>175 784 387</u>	<u>7 448 433</u>	<u>48 725</u>	<u>0</u>	<u>183 287 885</u>	<u>57 960 922</u>	<u>6 071 072</u>	<u>0</u>	<u>64 031 994</u>	<u>119 255 891</u>
Terrains	25 014 729	-829	0	0	25 013 900	0	0	0	0	25 013 900
Constructions	28 421 961	9 019 612	843 864	0	38 285 437	9 963 069	1 354 557	0	11 874 573	26 410 864
Constructions à statut juridique particulier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agencements et aménagements	6 075 269	-2 197 138	-209 332	0	3 668 799	2 257 663	384 691	0	2 573 740	1 095 059
Installations techniques	4 178 217	125 018	-391 948	0	3 911 287	2 339 483	66 875	0	2 036 713	1 874 574
Matériel industriel	57 746 813	253 423	-12 152	0	57 988 084	25 118 244	973 848	0	26 073 887	31 914 197
Matériels industriels à statut juridique particulier	730 279	0	0	0	730 279	290 775	13 681	0	304 456	425 823
Outillage industriels	22 705 932	238 810	-89 462	0	22 855 280	6 926 026	651 437	0	7 566 192	15 289 089
Matériel de bureaux	1 020 218	1 249	0	0	1 021 467	674 183	73 523	0	747 706	273 761
Matériel de transport	3 899 694	0	0	0	3 899 694	2 709 861	218 157	0	2 928 018	971 676
Matériel de transport à SJP	2 718 882	0	0	0	2 718 882	2 590 526	98 996	0	2 689 523	29 359
Matériel informatiques	596 039	12 460	0	0	608 499	586 247	8 667	0	594 914	13 585
Autres immobilisations	22 509 801	385	-42 857	0	22 467 330	4 357 743	2 220 370	0	6 538 289	15 929 041
Equipements de climatisation	166 553	1 782	-49 388	0	118 946	147 101	6 271	0	103 984	14 962
<u>Immobilisation en cours</u>	<u>239 992</u>	<u>90 007</u>	<u>-48 725</u>	<u>0</u>	<u>281 274</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>281 274</u>
<u>Charges à répartir</u>	<u>3 386 652</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 386 652</u>	<u>3 306 271</u>	<u>80 152</u>	<u>0</u>	<u>3 386 423</u>	<u>229</u>
Total	179 701 704	7 544 780	0	0	187 246 483	61 557 179	6 151 912	0	67 709 090	119 537 393

Schéma des soldes intermédiaires de gestion

(exprimé en dinars)

PRODUITS	31/12/2025	31/12/2024	CHARGES	31/12/2025	31/12/2024	SOLDE	31/12/2025	31/12/2024
Revenus et autres produits d'exploitation	28 367 638	32 704 577	Déstockage de production	2 587 185	4 602 183			
Production immobilisée	0	0						
Total	28 367 638	32 704 577				Production	25 780 453	28 102 394
Production	25 780 453	28 102 394	Achats consommés	16 358 696	15 906 008	Marge sur coût matière	9 421 757	12 196 387
Marge sur coût matière	9 421 757	12 196 387	Autres charges externes	2 681 510	3 095 631			
Autres produits d'exploitation	229 207	263 863						
Total	9 650 965	12 460 250	Total	2 681 510	3 095 631	Valeur Ajoutée Brute	6 969 455	9 364 619
Valeur Ajoutée Brute	8 257 041	9 364 619	Impôts et taxes	475 787	225 307			
			Charges de personnel	11 970 744	11 149 520			
Quotes-parts des subv d'investissement	61 772	61 772						
Total	7 031 227	9 426 391	Total	12 446 531	11 374 827	Excédent brut d'exploitation	(5 415 305)	(1 948 436)
Excédent brut d'exploitation	(5 415 305)	(1 948 436)	Insuffisance brute d'exploitation					
Autres produits ordinaires	15	615 180	Autres charges ordinaires	79 768	24 891			
Produits financiers	215 820	264 407	Charges financières	12 636 682	4 433 698			
Quotes-parts des subv d'investissement			Dotations aux amortissement et aux provisions	13 800 090	6 244 942			
			Impôt sur le résultat ordinaire	90 651	104 103			
Total	(5 199 470)	(1 068 849)	Total	26 607 191	10 807 634	Résultat net de l'exercice	(31 806 661)	(11 876 483)
Résultat des activités ordinaires	(31 806 661)	(11 876 483)						
Effet positif des modifications comptables			Effet négatif des modifications comptables					
Total	(31 806 661)	(11 876 483)	Total	(31 806 661)	(11 876 483)	Résultat net après modifications comptables	(31 806 661)	(11 876 483)

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société « SANIMED »

RAPPORT D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

I- Rapport sur l'audit des états financiers

A. Opinion avec réserves :

- 01** En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 06 juillet 2023, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SANIMED » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 167.024.215 dinars et fait ressortir un déficit comptable net de 31.806.661 dinars.
- 02** À notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers ci joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025 ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises ainsi que la réglementation fiscale.

B. Fondement de l'opinion avec réserves :

Sur la base de notre audit des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2025, les réserves suivantes ont été soulevées :

- 03** Les pertes cumulées de la société, compte tenu du résultat de l'exercice 2025 totalisent au 31 décembre 2025 un montant de 82.723.575 dinars dépassant ainsi le tiers du capital social qui s'élève à 26.661.285 dinars.

Conformément à l'article 418 de la loi n°2016-36 du 29 Avril 2016 relative aux procédures collectives et de l'ISA 570 « continuité de l'exploitation », la société est considérée en difficulté économique et sa continuité de l'exploitation risquerait d'être compromise.

- 04** SANIMED détient une participation dans le capital de la société « SOMOSAN » de 575.000 dinars ainsi qu'une créance de 915.207 dinars.

Le tribunal de première instance de Gafsa réuni le 13 mars 2023 a prononcé son jugement dans les termes suivants :

« - L'approbation du plan de sauvetage de « SOMOSAN », en continuant elle-même son activité suivant le programme d'assainissement mis à jour par l'administrateur judiciaire.

- L'interdiction à la société la cession des équipements nécessaires à son activité durant la période du plan de sauvetage. »

Compte tenu des informations en notre possession « SOMOSAN » n'a pas encore repris son activité.

Par décision du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 31 octobre 2025, il a décidé la désignation d'un collège de mandataires de justice composé de trois professionnels ainsi que la désignation d'un juge commissaire.

Par décision du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 28 janvier 2026, deux mandataires de justice ont été nommés en remplacement des mandataires précédents, tout en maintenant la désignation de Madame la juge commissaire

- 05** Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon les règles.

C. Questions clés d'audit :

- 06** Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous n'avons pas relevé de question qui nécessite d'être communiquée dans notre rapport.

D. Observations :

- 07** La note II-1-1 aux états financiers fait mention que l'assemblée générale extraordinaire a décidé en date du 18 décembre 2024 deux augmentations de capital avec suppression des Droits Préférentiels de Souscription en faveur de la société « AGRIMED », en numéraires et par conversion de créance de montants respectifs de 5.474.794 avec une prime d'émission de 1.025.242 dinars et 4.632.491 dinars avec une prime d'émission de 867.508 dinars. Notons que le virement en numéraire de la société « AGRIMED » de 6.500.036 a été reçu en date du 30 décembre 2025 et l'augmentation de capital a été correctement constatée.
- 08** La note II.1.2 aux états financiers stipule que la société a procédé à la réévaluation de ses constructions, sur la base d'une réévaluation indépendante. La réévaluation a dégagé une réserve spéciale de réévaluation de 6.370.090 dinars.

- 09** La note II-1-3 aux états financiers fait mention que la société « SANIMED » a procédé à la révision des durées de vie de certaines immobilisations corporelles, en adoptant des durées de vie économiques et en tenant compte d'une capacité de production égale à 33.8% de la capacité nominale. Les durées de vie économiques, appliquées à partir du 1^{er} janvier 2023, sont basées sur des avis techniques fournis par des experts. La dotation aux amortissements au titre de l'exercice 2025 calculée en application des durées de vie économiques se trouve inférieure de 3.321.636 dinars par rapport à la dotation calculée selon les anciennes durées de vie.

Nous avons constaté que la sous-activité persiste en 2025 ; elle est d'ores et déjà considérée permanente avec un taux d'utilisation qui se stabilise à 33.8% ce qui justifie le maintien d'une observation par référence aux normes d'audit.

- 10** La note II-1-4 aux états financiers stipule que la société a obtenu courant l'exercice 2025 un échéancier de la banque ATTIJARI BANK pour la consolidation de ses engagements envers cet établissement pour un montant total de 8.255.000 dinars.

Notons que la concrétisation de la consolidation des engagements auprès des banques STB, ATB, UIB, BNA et BIAT n'est pas encore réalisée.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

E. Événement postérieur à la date de clôture :

- 11** Nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note II-2 aux états financiers dans laquelle la direction a fait mention que « Par décision du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 28 janvier 2026, deux mandataires de justice ont été nommés en remplacement des mandataires précédents, tout en maintenant la désignation de Madame la juge commissaire »

F. Rapport de gestion :

- 12** La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurants dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

G. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

- 13** Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises ainsi que du

contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

H. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

- 14** Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA et selon les normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

- 15** Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisant preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette

incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés d'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassant les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

A. Efficacité du système de contrôle interne :

- 16** En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Nous attirons votre attention sur certaines faiblesses relevées dans le dispositif de contrôle interne, notamment l'absence de formalisation des procédures, une séparation des fonctions inadéquate, une évaluation des risques industriels et financiers insuffisante, ce qui a nécessité l'élargissement de l'étendu de nos diligences au niveau des contrôles de comptes.

B. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

- 17 En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

C. Autres obligations légales

- 18 En application de l'article 420 de la loi n°2016-36 du 29 Avril 2016 relative aux procédures collectives, nous avons demandé, en date du 27 Avril 2026 au management de la société des éclaircissements au sujet des faits relevés qui risqueraient de menacer l'activité de la société. Il s'agit notamment des faits suivants :

- Les pertes comptables cumulées de la société ont dépassé le tiers du capital social (26.661.285 dinars) ;
- Les liquidités et équivalents de liquidités s'établissent qu'à 1.194.298 dinars face à des engagements courants de 54.086.639 dinars, révélant un déficit de trésorerie très élevé ;
- L'importance des dettes fournisseurs et comptes rattachés atteignant au 31 décembre 2025 à 39.449.925 dinars ;
- La régression du chiffre d'affaires de l'année 2025 par rapport à l'année 2024 de 4.336.939 dinars soit à l'ordre de 13% ;
- L'importance des charges d'exploitation et des charges financières qui dépassent la marge de la société ;

- 19 Une réponse du management nous a été communiquée récapitulant les causes des difficultés et des mesures entreprises et celles en cours de mise en œuvre afin de remédier à la situation.

Fait à Sfax le 05 Octobre 2026

**CRG Audit
Chiraz DRIRA**

**KBH Audit & Conseil
Habib Kallel**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société « SANIMED »

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

- La vente à la société « SANIMEUBLE » de produits finis pour un montant de 601.194 dinars TTC. Le compte client « SANIMEUBLE » présente au 31 décembre 2025 un solde débiteur de 1.992.781 dinars.
- La vente à la société « ABC » de produits finis pour un montant de 295.751 dinars TTC. Le compte client « ABC » présente au 31 décembre 2025 un solde débiteur de 23.756 dinars.
- La vente à la société « SANIMED FRANCE » de produits finis pour un montant de 2.027.774 dinars TTC. Le compte client « SANIMED FRANCE » présente au 31 décembre 2025 un solde débiteur de 884.708 dinars.
- La vente à la société « SANIMED ITALIE » de produits finis pour un montant de 7.725.188 dinars TTC. Le compte client « SANIMED ITALIE » présente au 31 décembre 2025 un solde débiteur de 4.156.314 dinars.
- L'achat auprès de la société « SANIMED ITALIE » de marchandises pour un montant de 330.096 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SANIMED ITALIE » présentent au 31 décembre 2025 un solde créditeur de 419.167 dinars.
- L'achat auprès de la société « SANIMEUBLE » de marchandises pour un montant de 214.955 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SANIMEUBLE » présentent au 31 décembre 2025 un solde créditeur de 45.395 dinars.
- La société « SANIMED » a procédé à l'émission :

- d'un billet de trésorerie souscrit par la société « SOMOCER » d'un montant de 250.000 dinars commençant le 08 Décembre 2025 et échéant le 03 Décembre 2026 sans intérêts.
- d'un billet de trésorerie souscrit par la société « AGRIMED » d'un montant de 500.000 dinars commençant le 08 Décembre 2025 et échéant le 07 Décembre 2026 sans intérêts.
- d'un billet de trésorerie souscrit par la société « SOTEMAIL » d'un montant de 250.000 dinars, commençant le 08 Décembre 2025 et échéant le 03 Décembre 2026 sans intérêts.
- La société « SANIMED » a constaté aux comptes immobilisations un montant total de 546.200 dinars relatif au remboursement frais de constructions usine au profit de la société « SANIMEUBLE ».
- La société « SANIMED » a pris en charge le règlement d'assurance LLYOD 2023, 2024 et 2025 au profit de la société « SANIMEUBLE » d'un montant total de 61.449 dinars.

Ces conventions ont été autorisées antérieurement et ont été reconduites par votre conseil d'administration du 25 Mai 2026.

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

B. Opérations autorisées antérieurement et poursuivant leurs effets au titre du présent exercice

- L'émission par la société « SANIMEUBLE » d'un billet de trésorerie d'un montant de 2.600.000 dinars souscrit par la société « SANIMED » commençant le 02 Mars 2024 et échéant le 13 février 2029 avec un taux de 8% par an. Ce billet est détaillé comme suit :
 - 1.800.000 dinars objet de l'ancien billet.
 - Effets impayés au 31 décembre 2023 d'un montant de 508.673,288 dinars
 - Avance sur règlement solde client au 31 décembre 2023 d'un montant de 291.326,712

Les produits financiers constatés jusqu'au 13 juillet 2025 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 131.070 dinars.

- Le compte fournisseur « SANIMED FRANCE » présente au 31 décembre 2025 un solde créditeur et ancien de 453.077 dinars.
- Les comptes fournisseurs « SOMOCER » présentent au 31 décembre 2025 un solde créditeur et ancien de 870.192 dinars.
- Le compte client « SOMOCER » présente au 31 décembre 2025 un solde débiteur et ancien de 9.303 dinars.
- Le compte client « SOPPEC INVEST » présentent au 31 décembre 2025 un solde antérieur créditeur de 3.186 dinars.
- Le compte client « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2025 un solde débiteur et ancien de 866 dinars.
- Les comptes fournisseurs « SMC » présentent au 31 décembre 2025 un solde créditeur de 225.603 dinars.

- Le compte fournisseur « AQUABAINS » présentent au 31 décembre 2025 un solde débiteur et ancien de 433 dinars.
- Les comptes fournisseurs « SANITEC » présentent au 31 décembre 2025 un solde débiteur et ancien de 14.775 dinars.
- Le compte fournisseur « ATD SICAR » présente au 31 décembre 2025 un solde créditeur et ancien de 13.319 dinars.
- Les comptes fournisseurs « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2025 un solde créditeur et ancien de 6.700 dinars.
- Le compte débiteur divers « SOMOCER » présente au 31 décembre 2025 un solde débiteur et ancien de 99.990 dinars.
- Le compte débiteur divers « ABC GROS » présente au 31 décembre 2025 un solde débiteur et ancien de 15.000 dinars.
- La conclusion, en 1^{er} Février 2023, d'un contrat de location par la société « SANIMED » d'un local sis à la route de l'Afrane km 11 Sfax à la société « SANIMEUBLE » pour une période de deux années renouvelables, et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 14.001 pour le deuxième semestre.

Le montant total facturé au cours de l'exercice 2025 s'élève à 172.913 dinars TTC.

- Les comptes débiteurs divers « AB CORPORATION » présentent au 31 décembre 2025 un solde débiteur de 7.236.664 dinars.
- L'émission par la société « SOMOSAN » en date du 22 décembre 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2025 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 40.000 dinars.

Le compte débiteur divers « SOMOSAN » présente au 31 décembre 2025 un solde débiteur de 915.206 dinars.

- L'émission par la société « SOPPEC INVEST » en date du 1^{er} juillet 2013 d'un billet de trésorerie d'un montant de 90.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Ce billet de trésorerie n'a pas été renouvelé au cours de l'exercice 2025. Les intérêts constatés en 2025 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 7.200 dinars.

Le compte débiteur divers « SOPPEC INVEST » présente au 31 décembre 2025 un solde débiteur de 169.706 dinars.

- La signature en date du 2 janvier 2014 d'une convention d'assistance stratégique, contrôle de gestion, juridique, comptable, fiscale et audit interne avec la société « AB CORPORATION » pour des honoraires mensuels de 20.000 dinars hors taxes, avec une augmentation annuelle de 5%.

Cette convention annule et remplace celle signée en date du 1^{er} juillet 2010. Aucun montant n'a été facturé au cours de l'exercice 2025.

Ces conventions ont été autorisées antérieurement et ont été reconduites par votre conseil d'administration du 25 Mai 2026.

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1 Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération mensuelle nette du Directeur Général Mr Abderrahmen KHOCHTALI a été fixée à 10.000 dinars avec date d'effet le 1^{er} Avril 2023, outre la prise en charges par la société des frais de carburant et des frais de communications téléphoniques.
La rémunération brute en 2025 s'élève à un montant de 204.795 dinars.
En outre, le directeur général bénéficie d'une voiture de fonction
Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 22 Mars 2023.
- La rémunération nette du Directeur Général Adjoint Mr Mohamed Ouahada a été fixée à 8.000 dinars sur 13 mensualités, outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 800 dinars par mois, des frais de communications téléphoniques et d'un logement à la ville de Sfax à raison de 805 dinars par mois.
En outre, le directeur général adjoint bénéficie d'une voiture de fonction.
Aucune rémunération ne lui a été servie en 2025.
Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 05 juin 2023

C-2 Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, se présentent comme suit :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charges de l'exercice en DT	Passif au 31/12/2025 en DT	Charges de l'exercice en DT	Passif au 31/12/2025 en DT	Charges de l'exercice en DT	Passif au 31/12/2025 en DT
Salaire Annuel	204 795	20 000	0	0	0	0
Avantages accordés (y compris la prise en charge des voyages et déplacements)	12 233	0	14 621	0	0	0
Jetons de présence					0	0
Total	217 128	20 000	14 621	0	0	0

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation au titre de l'exercice 2025.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions desdits articles et nos travaux n'ont révélé l'existence de telles opérations.

Fait à Sfax le 05 Octobre 2026

**CRG Audit
Chiraz DRIRA**

**KBH Audit & Conseil
Habib KALLEL**